



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

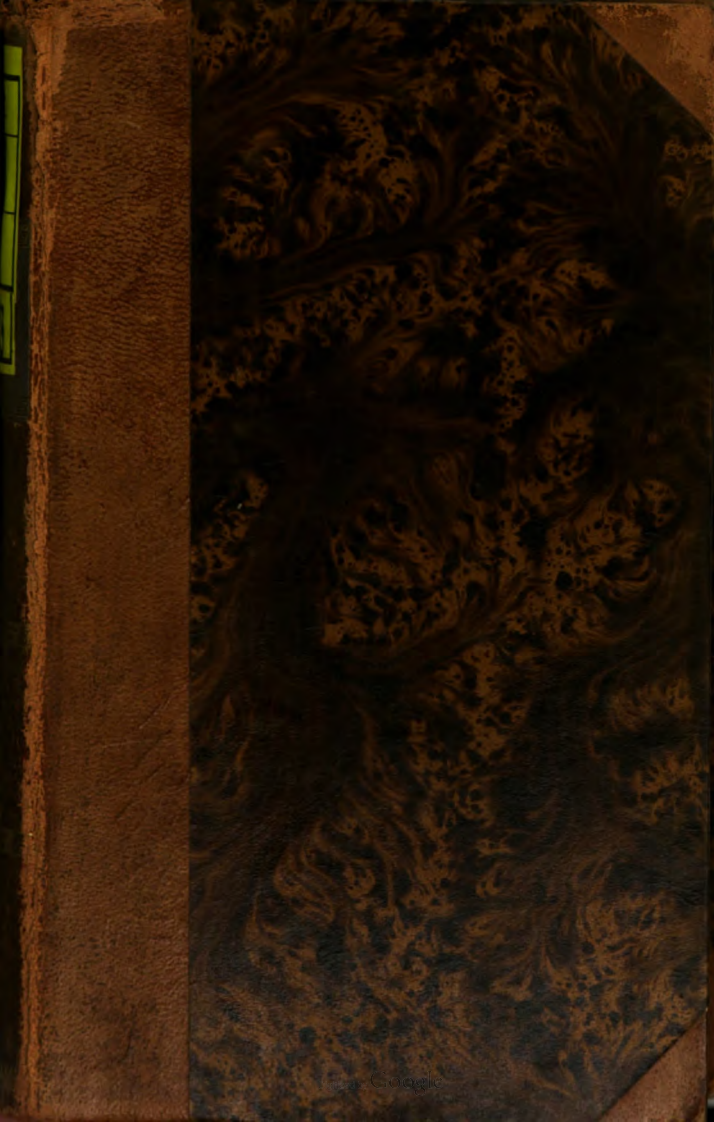
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Eur.

Mercur

511^m—

1702,3

<36605020360014



<36605020360014

Bayer. Staatsbibliothek

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

MARS 1702.



A PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle
v Palais, au Mercure Galant.

Comme il est impossible dans la conjoncture presente de ne pas grossir le Mercure , ce qui en augmente considerablement les frais , on ne peut se dispenser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les volumes qui seront reliez en veau se vendront doresnavant trente-huit sols, quant aux volumes qui seront reliez en parchemin , on n'en payera que trente-cinq. Les Relations se vendront autant que les Mercurcs.

**Chez MICHEL BRUNET, grande
Salle du Palais , au Mercure
Galanr.**

M. DCCII.
Avec Privilege du Roy.

Bayerische
Staatsbibliothek

München
Digitized by Google



AU LECTEUR.

IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure , puis que malgré les prieres réitérées qu'on a faites d'écrire en caractères lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez , on neglige de le faire , ce qui est cause qu'il y en a quantité

AU LECTEUR.

de défigurez, estant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & que l'on emploiera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne desobligent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.



MERCURE GALANT

M A R S , 1702.

IE vous envoie un nouveau Portrait de Roy. Je sçay que vous en avez déjà vû plusieurs, mais les yeux n'ont ils pas toujours sujet d'estre contents quand la ressemblance s'y trouve parfait.

A iij

6 MERCURE

te, & se peut-on ennuyer de
voir l'éloge d'un Prince qui
fait l'admiration de toute la
terre, & que ses merveil-
leuses qualitez n'élèvent pas
moins au dessus des hommes,
que la majesté du Trône,
dont il soutient la suprême
autorité avec tant de gloire.

LE PORTRAIT DU ROY.

S O N N E T.

*E*stre grand par merite autant
que par naissance,
Du vif élat des Lis rehausser la
splendeur;

GALANT 7

*Estre un Tite en bienfaits , un Au-
guste en clemence ,
Un Ulysse en sagesse , un Achille en
valeur.*

S

*Attacher tous ses soins au bonheur
de la France ,
Du perfide Calvin aneantir l'er-
reur.
Punir l'impieté , dissiper l'ignoran-
ce ,
Du Trône & des Autels se montrer
Protecteur.*

2

*A Themis , aux beaux Arts servir
de seur azile ,
Au fort des embarras avoir l'ame
tranquile.
Dans la Paix , dans la Guerre ef-
facer ses rivaux.*

2

A iij

8 MERCURE

*Offrir sa gloire à Dieu, luy consacrer
des Temples,*

*De toutes les vertus donner de grands
exemples.*

*C'est le Portrait d'un Roy qui n'eut
jamais d'égaux.*

Ce Sonnet est de M^r Mau-
gard de Troyes.

Je ne vous apprendrois rien
quand je vous dirois que rien
n'est égal au zele de nostre
Saint Pere le Pape dans ses
fonctions Apostoliques. Vous
avez vû l'Homelie qu'il fit
dans l'Eglise de Saint Pierre,
le jour de la Feste de ce Prince
des Apostres. En voici une

GALANT. 9

qu'il a faite encore dans la
même Eglise. Il la prononça
en Latin , & vous en allez voir
la Traduction.

H O M E L I E

Prononcé par Sa Sainteté
à la Messe solennelle, le
jour de la Nativité de no-
tre-Seigneur.

L Es vœux des Nations
sont remplis. Les Oracles
des Prophetes sont accomplis.
Le Createur & le Seigneur éter-
nel de toutes choses , cachant

○ MERCURE

sous le voile l'éclat de la *Ma-*
jesté divine, a pris la forme
d'un Esclave pour rendre la liberté
tant désirée à ceux qui gemis-
soient depuis si longtemps sous
le joug pesant de l'ancienne ser-
vitude du peché. Dieu a envoyé
son fils né d'une femme, & assu-
jetti à la Loy, afin de racheter
ceux qui estoient sous la Loy.
L'Ancien des jours est devenu
enfant afin que par l'abaisse-
ment d'un Dieu jusqu'à la na-
ture humaine, l'homme soit éle-
vé jusqu'à la nature divine : La
force est devenue foible, pour don-
ner de la force à la foiblesse. La

GALANT. II

misericorde est descenduë du Ciel
& s'est communiquée aux pe-
cheurs la santé aux malades, la
verité à ceux qui sont dans l'é-
garement, la lumiere aux aveu-
gles, la vie aux morts & pour
ne point employer icy d'autre ex-
pression que celle de l'Evangile
mesme que nous venons d'enten-
dre, le Verbe s'est fait chair, & à
demeuré parmi nous. Grand my-
stere sans doute, prodige étonnant
de l'amour d'un Dieu, Sacre-
ment ineffable de nostre reconci-
liation. Courage donc, mes Freres,
vous à qui je ne puis mainte-
nant donner des qualitez plus

12 MERCURE

convenables qu'en vous appelant
avec le Prince des Apostres,
Race choisie, assemblée, qui joi-
gnez le Sacerdoce à la Royauté,
Nation sainte, Peuple gagné par
conquête. Courage, célébrons
avec joye ce jour sacré où les
campagnes du desert ont produit
le germe odoriferant d'Israël, où
la verité est sortie de la terre, &
la justice a regardé du haut du
Ciel, où un Enfant nous est né,
où un Fils nous a esté donné;
mais un Enfant qui ne peut estre
renfermé dans l'enceinte des
Cieux; mais un Fils qui est Fils
unique du Pere & qui a voulu

GALANT 13

devenir Fils de l'homme pour nous faire Enfans de Dieu. Réjouissons nous dans ce jour de salut, & puisque nous avons l'avantage d'avoir esté faits participans de la nature divine, que la bonté d'un Dieu qui veut bien nous adopter pour ses enfans, nous remplisse d'une sainte allégresse, que nos bouches chantent les louanges du Seigneur & que toute chair benisse le saint Nom de celuy qui estant riche s'est fait pauvre pour nous, afin de nous enrichir par sa pauvreté, Pensons serieusement à la grandeur inéfabable de cet ouvrage du

14 MERCURE

Tres haut, & reconnoissons avec humilité combien est excellente la grace que Dieu nous conserve dans ce mystere.

Les Anges certes le reconnoissent, puisque selon la remarque de saint Gregoire depuis la naissance du Sauveur, ils ne souffrent plus que les hommes les adorent & qu'ils veulent bien maintenant regarder comme leurs égaux ceux qu'ils méprisoient auparavant comme de foibles & de viles creatures. Les démons, le reconnoissent, & jaloux du bonheur de notre Redemption, ils s'affligent de voir par l'Incar-

GALANT 15

nation du Verbe, le genre humain delivré de la puissance des tenebres, eux qui se glorifioient auparavant de nous avoir seduits par leurs artifices & de nous avoir exclus de l'heritage celeste.

Reconnoissons donc aussi nous mesmes les sublimes avantages de nostre nature, & renonçant à toutes les bassesses du viel homme, ne souffrons plus qu'une nature que l'homme nouveau a purifiée de toutes ses taches & qu'il a elevée d'une maniere admirable à un si haut degré d'honneur. s'abaisse desormais & s'avilisse.

16 MERCURE

Que la consideration du mystere serve à l'édification de nos mœurs, en sorte que le Sacrement de la reparation des hommes passe jusqu'à la pratique, & se manifeste dans nostre conduite. Un Dieu est couché dans une crèche, que l'ambition n'eleve plus desormais nos esprits: l'Auteur de la nature n'a pour se couvrir que des langes pauvres & déchirez, que la convoitise des biens terrestres ne tyrannise plus nos cœurs: Le Mediateur de Dieu & des hommes, le Pere du siecle à venir, le Prince de la paix. JESUSCHRIST est con-

GALANT 17

qu'il est né d'une Vierge, ne
 nous laissons plus corrompre par
 l'attrait de la volupté, ni em-
 porter par la colere, ny déchirer
 par l'envie, ny souiller enfin par
 quelque vice ou quelque tache
 que ce puisse estre. Ainsi le jour
 de la naissance du Sauveur sera
 pour nous un jour de paix, mais
 de cette paix véritable, de cette
 paix toute celeste sans laquelle la
 paix d'icy bas que nous souhai-
 tons avec tant d'empressement
 pour apporter le remede à nos
 maux, ne peut subsister. Et afin
 mesme que cette paix qui est pro-
 pre de la terre nous soit accordée

Mars 1702.

B

18 MERCURE

par celuy qui tient tout en paix
 dans le haut des Cieux, & qui
 place les Rois sur le Trone,
 commençons par obtenir la paix
 avec Dieu cette paix que le mon-
 de ne peut donner, & que les
 Anges ont annoncée cette nuit
 mesme aux hommes de bonne
 volonté. Cherchons la, deman-
 dons la, conservons la, car ce-
 luy qui de deux peuples n'en a
 fait qu'un & qui est capable d'é-
 facer nos pechés & de perfection-
 ner en nous ses dons, c'est celuy-
 la mesme qui est nostre véritable
 paix.

GALANT: 19

Rien ne convient mieux
au temps de penitence où
nous sommes , que le petit
Poëme que vous allez lire.
Il est de la Composition de
M^r Raimond Fargues , de la
petite Ville de Puylaurens en
Languedoc.

SUR LE JOUR

DU JUGEMENT.

*J*E chante ce grand Jour , ou le
feu doit résoudre
Inſques aux Elemens tout l'Uni-
vers en poudre.

*Vivans preſtez l'oreille à mes
graves diſcours !*

20 MERCURE

*Et vous , Morts , écoutez , & ne
soyez pas sourds ?*

*Et vous , Pécheurs , tremblez en ce
jour redoutable.*

*Tremblez , si le Seigneur ne vous est
secourable :*

*Mais non , il ne vient pas , Pé-
cheurs , pour pardonner ,*

*Il descend , ô Méchans , pour vous
exterminer*

*Dés que ce jour viendra pour em-
braser la Terre ,*

*Par tout retentiront des bruits af-
freux de guerre ,*

*On n'entendra parler que de sédi-
tions ,* [tions.

Que de soulèvemens entre les Na-

*D'abord divers Pays montreront
leurs ruines*

*Par de prompts tremblemens & de
longues famines :*

GALANT. 21

*Les Pestes aussi-tôt régneront en
tous lieux ,*

*Des signes tout-à-coup paroîtront
dans les Cieux ,*

*On n'y verra briller que prodiges
funebres : [bres*

Le Soleil changera sa lumiere en tené-

*La Lune en mesme-tems sera chan-
gée en sang ,*

*Les Etoiles du Ciel tomberont de
leur rang ,*

*Et toutes les Vertus en seront ébran-
lées.*

*Les tributs de la terre alors se-
ront troublées ,*

*Et soudain on verra paroître dans
les airs*

*Le signe du Seigneur , effroi de l'O-
nivers ,*

*Toute la terre alors sera dans l'é-
pouvante ,*

22 MERCURE

*A l'aspect imprévu de la Croix
trionphante.*

*Dès lors tous les humains pleure-
ront leur malheur ,*

*Et seront consternezz de crainte & de
douleur.*

*Le Seigneur à l'instant dans un
Trône effroyable ,
Apparoîtra luy-mesme en Juge re-
doutable :*

*La foudre , les éclairs , le feu , les
tourbillons*

*Marcheront devant luy , comme ses
bataillons .*

*Mais le voicy qui vient , assis
sur une nuë.*

*Ces Tonnerres bruyans annoncent sa
venue ,*

*Et les Anges du Ciel déjà de toutes
parts*

*Assemblent devant luy tous ses Elus
épars*

GALANT. 23

*J'entends déjà leurs voix la Trom-
pette dernière*

*Fait pénétrer ces mots dans chaque
Cimetière :*

*O morts , réveillez-vous , sortez du
monument ,*

*Et venez comparoître à ce grand Ju-
gement ,*

*A cette affreuse voix , les tom-
beaux rétentissent ,*

*Les morts dans leurs cercueils horri-
blement fremissent ,*

*Sur la terre on n'entend que grince-
mens de dents ,*

*Et tout l'air n'est rempli que de gé-
missements.*

*A cette même voix toute la terre
s'ouvre ,*

*L'Abîme des Demons aussi-tôt se
découvre ;*

*Et ces Esprits damnez , du profond
des Enfers ,*

24 MERCURE

Font par leurs hurlémens trembler
tout l'Univers.

Quelle confusion le Ciel & l'En-
fer tonne ,

Avec un bruit confus toute la mer
resonne ,

Tout rentre en un moment dans le
premier cahos ,

Se voit tout embrasé , l'Air , la
Terre & les Flots ;

Ah ! quel trouble soudain ! la Mort
est étonnée , [née ,

La Nature frémit la vie est conster-

Que voi-je ? En un clin d'œil les vi-
vans tombent morts ,

Et les morts à l'instant ressuscitent
en corps.

O jour rempli d'horreur ! jour cou-
vert de misère !

Plusieurs traînant encor la moitié
du suaire ,

Si tost

CALANT. 25

*Si-tôt qu'ils ont ouï ce terrible signal,
En sortant du cercueil, courent au
Tribunal.*

*Ils s'assemblent soudain dans la
grande Vallée ;*

*Par le bruit de leurs pieds, la terre
est ébranlée :*

*Mais par le seul regard de leur Juge
en fureur ,*

*Leur cœur même s'ébranle ; & tout
saisis d'horreur ,*

*Collines couvrez nous de vô-
tre lourde masse ;*

*Vous autres , disent-ils , cachez
nous à sa face ,*

*Vous , Montagnes , Rochers ,
crouillez vite sur nous*

*Tombez , & nous ôtez de de-
vant son couroux ;*

*C'est icy le grand jour de sa
grande colere ,*

Mais 1702. C

26 MERCURE

Voicy ce jour fatal d'angoisse &
de misere,

Qui pourra soutenir ses regards
aujourd'huy ?

Qui pourra dans ce jour subsis-
ter devant luy :

*Voilà ce qu'ils diront à l'aspect de
leur juge...*

*Mais où trouveront-ils un assuré
refuge ?*

*Où se cacheront ils ? Ce juge rigou-
reux*

*Entrera sur le champ en justice avec
eux ;*

*D'abord il s'armera de sa juste colere,
Et prest à les punir comme un juge
severe,*

*Il viendra separer les Elus des mau-
dits,*

*Comme un Pasteur des Boucs, separe
les brebis.*

GALANT. 27

*Alors il ouvrira le grand Livre de
vie ,*

*Où l'on verra gravez tous les faits
de l'impie :*

*Les méchans à ce coup pleins de con-
fusion ,*

Recevront cet arrest de malédiction.

*Allez , leur dira-t-il , Maudits
Pêcheurs infâmes ,*

*Allez, retirez-vous aux éternel-
les flâmes .*

*Eloignez-vous de moy , malheu-
reux Criminels ;*

*Allez courez, brûlez en des feux
éternels.*

*A ce commandement , les Demons
obéissent ,*

*De tous ces Corps damnez d'abord
ils se saisissent ,*

*Ils les traînent soudain dans l'hor-
reur des tourmens ;*

C ij

*Là l'on n'entend que pleurs , que
grincemens de dents.*

*Les Elus cependant remplis de
confiance ,*

*Attendront sans éfroy leur dernière
sentence ,*

*Et l'aspect ravissant du glorieux
Sauveur ,* [cœur.

*D'une joie inéfabable animera leur
Pour lors ils s'écriront d'une voix
d'allegresse ;*

*C'est icy nôtre Dieu , nous
l'attendions sans cesse ,*

*C'est ici l'Eternel , c'est ici nô-
tre Roy ;*

*Venez , Seigneur JESUS , cou-
ronner nôtre Foy.*

*Le Seigneur à son tour , comme un
Roy debonnaire ,*

*Venez , leur dira-t-il , les Benits
de mon Pere :*

Dè mon Regne éternel prenez
possession ,

Il vous est préparé dès sa fon-
dation.

Vous avez combattu pour prix
de là victoire

Venez donc recevoir la Cou-
ronne de gloire?

*Il dit, incontinent ses fidelles Enfans
Sont conduits dans le Ciel pompeux
& triomphans.*

Charles II. Roy d'Espagne,
mort le premier de Novem-
bre 1700. ayant fait son Testa-
ment le 5. Octobre de la mê-
me année, par le quel en con-
formité des loix fundamenta-
les de la Couronne , il insti-
tua le Serenissime Prince

C iij

30 MERCURE

Philippe , Duc d'Anjou ,
second Fils de Monseigneur
le Dauphin pour heritier uni-
versel de tous les Royaumes
& Etats de la Monarchie
d'Espagne, ce Prince monta
sur le Trône, avec l'applau-
dissement des Grands & des
Peuples, après quoy il fut pro-
clamé dans tous les Royau-
mes , Provinces & Etats qui
luy ont esté remis, & qui lui
ont presté serment de fidelité
dans les formes ordinaires.
M^r le Marquis de Bedmar ,
Commandant General en
Flandre a eu ordre depuis

GALANT. 31

peu de Sa Majesté Catholique de faire la Ceremonie de son Inauguration en qualité de Duc de Brabant & de Limbourg, & le 21. du mois passé jour de Saint Pepin, premier Duc de Brabant, fut choisi pour cette ceremonie, qui s'est faite à Bruxelles, & dont la Lettre suivante vous apprendra le détail.

A MONSIEUR ***

A Bruxelles le 22. Février 1702.

Puisque vous souhaitez,
Monsieur, que j'aye
C iij

32 MERCURE

l'honneur de vous écrire tout ce qui se passe dans cette Ville, je ne dois pas oublier de vous envoyer les nouvelles suivantes. Elles ne sont pas écrites avec tant d'éloquence & de délicatesse que vos ouvrages ; mais j'ose vous assurer aussi qu'elles sont moins fautiveuses. C'est une Relation exacte de tout ce qui s'est passé icy le 21. & le 22. à l'inauguration de Sa Majesté Catholique au Duché de Brabant, en présence de M^r le Marquis de Bedmar, Commandant General des Pays-

GALANT. 33

Bas en l'absence de Son Altesse Electorale Monsieur le Duc de Baviere.

Quoy que l'on soit vivement persuadé que la conscience engage tous les Chrétiens à obeir à leurs Rois, je dirai encore en faveur des Flamans, qu'ils ont enchéri sur ce Precepte dans toutes les occasions où il a esté nécessaire de prouver à leur Souverain l'amour tendre & respectueux qu'ils luy ont toujours conservé. Cette verité se confirma hier dans toute son étendue à l'inauguration de

34 MERCURE

Sa Majesté Catholique au Duché de Brabant. En effet, M^r le Marquis de Bedmar, aussi illustre par ses grandes qualitez que par l'ancienneté de la Maison de la Cueva, dont il est descendu, ne fut pas plustost sorti de son Hoste qu'on vit une multitude innombrable de Peuple témoigner par mille & mille acclamations de joye, l'impatience où elle estoit de voir le commencement de cette Feste.

Le Regiment de Cavalerie de Talmont, qui est en garnison dans cette Ville, & la

GALANT. 39

Compagnie des Gardes de Cent hommes que le Marquis tint ici en qualité de General des Armes, l'ont conduit à l'Eglise Cathedrale de Sainte Gudule avec un cortege de plus de cent Carosses. D'abord qu'il y fut arrivé, on commença la Messe, & on chanta le *Te Deum* en Musique. L'Archevesque de Malines s'avança ensuite vers ce Seigneur, & lui fit promettre au nom du Roy de maintenir dans ses Etats la Foy Catholique, & d'y conserver tous les Privileges des Braban-

36 MERCURE

cons. Cette coutume en general est tres ancienne, & elle n'a esté introduite que pour la seureté des Contrats des Sujets avec leurs Princes, & pour empêcher la Religion de retomber dans les mêmes malheurs où elle avoit esté exposée sous Constance, Julien l'Apostat, & quelques autres heretiques ou persecuteurs. Nous lisons dans l'Histoire que les Empereurs Anastase, Phocas & Leon Isaurique, ont esté les premiers qui nous ont donné cet exemple.

M^r de Bedmar estant sorti de Sainte Gudule , s'en est retourné avec son même cortège au Palais des anciens Ducs de Brabant , qu'on appelle la Cour. Il y a monté sur un Theatre des plus grands & des plus magnifiques. Il s'est mis dans un Fauteuil élevé de six marches , qu'on luy avoit préparé sous un Dais où estoit le Portrait du Roy. Il avoit devant luy le Roy d'Armes , & les quatre Herauts vêtus de leurs Cortes , qui estoient de la dernière propreté. Le Comte de Gros.

38 MERCURE

baudon estoit debout à la droite, & tenoit l'Epée, en qualité de Maréchal Hereditaire de Brabant. Le marquis d'Arque estoit à la gauche, portant l'Etendart comme estant Grand Gonfalonnier.

Les Deputez de ces Etats au nombre de plus de cinquante, avoient leurs Chapeaux sur leurs testes, & estoient assis sur des tabourets suivant l'ancienneté des Terres qui leur donnent entrée aux Etats. Tout le monde estant placé dans un tres bon ordre ; le marquis de Laver-

gne Grand Audiancier, a leu
la Procuration du Roy. Elle
contenoit en substance que
les affaires de Sa Majesté Ca-
tholique l'empêchant de ve-
nir à Bruxelles, il avoit donné
commission au marquis de
Bedmar de prêter & de rece-
voir en son nom tous les ser-
mens qu'on avoit coutume
de faire dans une pareille
ceremonie. La lecture en
estant faite, un des Deputez
l'a harangué avec autant d'es-
prit que de bonne grace, il
lui a fait lire par trois per-
sonnes les Privileges du Pays

40 MERCURE

en Flamand, en Latin, & en François. Vous me demanderez sans doute pourquoy on les a lus en ces trois langues, je vous répondray que c'est afin qu'ils soient mieux entendus des Assistans, qui selon la Ville ou la Campagne où ils demeurent, n'entendent souvent que le François ou le Flamand. Ces trois personnes ayant achevé cette lecture, l'Archevêque de Malines est allé à Mr le Marquis de Bedmar, qui a mis la main sur l'Evangile, & a fait au nom du Roy son maistre, le

GALANT 41

serment de la joyeuse Entrée.

Vous allez encore me questionner sur la nouveauté de ce terme ; mais je ne sçais point me rebuter , quand il est question de contenter vostre curiosité. Vous sçavez donc qu'autrefois les Ducs de Brabant & les Rois d'Espagne leurs Successeurs jusqu'à Philippe I. venoient eux-mêmes à la prestation de ce serment ; ils entroient à cheval dans Louvain ou dans Bruxelles , & se rendoient ainsi dans

Mars 1702.

D

42 MERCURE

leur Palais, où se faisoit cette ceremonie ; mais la grande distance de ces Villes à Madrid, & les grandes occupations de ces Rois les ayant obligez d'en donner la commission à leurs Gouverneurs Generaux, les Brabançons se sont contentez du serment que ces Ministres font pour eux. Voila ce qu'on nomme le Serment de Joyeuse Entrée.

Revenons à nostre sujet : les Deputez après ce Serment sont venus chacun selon son rang faire à M^r de Bedmar le Ser-

ment de fidelité, & de vivre
 & mourir dans la Religion,
 Catholique, Apostolique, &
 Romaine. On a entendu en-
 suite dans la Cour du Palais,
 des Trompettes, & des Tim-
 bales, au son desquelles le
 Peuple a fait retentir des cris
 de *Vive le Roy*. Un moment
 après, on luy a distribué dans
 une autre Cour des Medail-
 les d'or & d'argent, où estoit
 d'un costé l'Effigie du Roy, &
 de l'autre un Soleil levant
 avec ces mots Latins, *Rerum*
hinc nascitur ordo. Je dois vous
 dire, qu'avant cette distribu-

44 MERCURE

tion on avoit donné des Médailles d'or aux Dames de la premiere qualité assemblées avec les Comtes d'Egmont, & la marquise de Bedmar dans les Appartemens du Palais. Comme il estoit près de quatre heures quand cette Feste a fini, on a jugé à propos d'aller dîner. La table estoit d'une structure fort singuliere. Elle representoit un Fer à cheval, & contenoit près de cent trente couverts. On ne l'a servie que d'un côté. Je ne vous diray point que tout s'est passé avec

autant de propreté que de
 delicateſſe. Je vous appren-
 dray ſeulement qu'on a bû
 à la ſanté du Roy tres reſpec-
 tueuſement ; chaque fois que
 cela arrivoit ; trois perſonnes
 eſtoient debout ; celuy qui
 venoit de boire, celuy qui bu-
 voit, & celuy à qui l'on por-
 toit cette ſanté. M^r. de Bed-
 mar ſe levoit alors, & remer-
 cioit avec toutes les demon-
 ſtrations de la dernière hon-
 neſté. Les Dames ne furent
 point de ce repas, mais deux
 heures après elles ſe rendi-
 rent chez Madame de Bed.

46 MER CURE

mar, où après avoir fait une collation des plus magnifiques, on leur donna un Bal qui n'a fini qu'à sept heures du matin. Pendant toute cette nuit il y a eu des illuminations de Flambeaux blancs devant les Hôtels des grands Seigneurs, des chandelles devant les maisons des Bourgeois, & un grand Feu devant l'Hôtel de Ville qui n'a esté qu'un préliminaire à celui d'artifice qui vient de se tirer à la satisfaction de tous les assistans, qui sans compter tous les Sermens ou

ou Confraires, estoient sans contredit au nombre de plus de cinquante mille personnes. Ce Feu d'artifice a esté precedé d'un disner que deux cent cinquante personnes ont trouvé si délicieusement servi, qu'elles ont dit tout d'une voix, qu'il ne s'est jamais vû un repas aussi beau que celui là. On en doit le bon ordre au fleur d'Aragon Contrôleur du Comte d'Egmont. Ce disner a esté suivi d'une bonne collation pour les Dames, & d'un Bal qui a duré jusqu'au jour.

48. MERCURE

Le bon cœur des Flamans
plutost que leur superstition,
leur a fait remarquer deux
choses dont ils ont tiré
d'heureuses consequences, &
que vous serez bien aise de
sçavoir. La premiere est, que
les deux fois que M^r. de Bed-
mar a parlé pour le Roy, le
Soleil n'ayant point paru de
route la journée, s'est fait voir
daos ces momens mêmes
malgré la pluye & la multi-
tude des nuages dont le Ciel
estoit couvert. *Hinc rerum
nescitur ordo.* La seconde est,
que dans la distribution des
Medailles,

GALANT: 49

medailles, de dix mille personnes qui y estoient, il n'y en a eu aucune tuée ou blessée; quoy que dans les autres Festes depuis près de cent cinquante ans, & sur tout à celle du feu Roy Charles II. il y a toujours eu huit ou dix personnes écrasées. Je passerai sous silence que dans ces deux grandes Festes, il n'y a pas eu la moindre chose perduë.

Veüille le Ciel que de si justes conjectures s'accordent avec nos desirs, & qu'il comble à jamais de ses prof-

Mars 1701.

E

50 **MERCURE**

peritez l'invincible Roy Tres-
Chrétien , à qui les Pays Bas
sont obligez de la conserva-
tion de leurs Privileges , aussi
bien que du choix de leur
tres judicieux & tres auguste
Monarque.

On a oublié dans cette
Lettre quelques circonstan-
ces que vous ne serez pas fâ-
ché de sçavoir Mrs les Etats
du Duché de Brabant, & de
Limbourg s'estans rendus le
jour de cette Ceremonie
dans leurs Carosses avec des
Equipages magnifiques , à
l'Hôtel de Mr le Marquis de

GALANT.

Bedmar pour l'accompagner en la fonction qu'il devoit faire , la Marche commença à dix heures du matin au son de la grosse Cloche de la Collegiale de sainte Gudule. Un détachement des Gardes de son Excellence estoit à la teste avec ses Trompettes & ses Timbales Les Officiers & les Membres des États des deux Duchez suivoient dans leurs Carosses en cet ordre.

Les Deputez de Limbourg & d'outre Meuse.

M^r Delvaux Mayeur du Banc
E ij

52 **MERCURE**

de Spirmont avec le Pensionnaire.

M^r de Tiege Mayor de la Ville & Banc d'Hervé.

M^r le Comte de Hoon.

M^r le Baron de Groote.

M^r le Baron de Woesteraedt.

M^r l'Abbé de Rolduc.

Les Receveurs des Etats.

Le Receveur du Quartier d'Anvers.

Le Receveur du Quartier de Bruxelles.

Le Receveur du Quartier de Louvain.

Deux Greffiers des Etats.

GALANT 53

*Les Deputez des trois Chefs
Villes de Brabant.*

**Les Deputez de la Ville
d'Anvers.**

**Les Deputez de la Ville de
Bruxelles.**

**Les Deputez de la Ville de
Louvain.**

Les Nobles.

**Messieurs le Comte d'Urset
comme Baron d'Hoboke.**

**Le Baron de Spangen & He-
rent.**

**Le Baron de sainte Marie
Waure.**

**Le Comte de Dion le mont
Le Baron de Noirmont.**

E iij.

54 **MERCURE**

Le Baron de Limalle.

Le Baron de Kieseum.

**Le marquis de Deynse com-
me Baron Duffel.**

Le Baron d'Iltre.

Le Baron de Carloo.

Le Baron de Boutersem.

Le Baron de Cumptich.

Le Baron de Willebroeck.

**Le Comte de Cruyckem-
borgh.**

**Le Comte de Haudion de
Weyneghem.**

**Le Comte de Couroy-le-
Chateau.**

Le Comte d'Erps.

Le Comte de Grobbendonck.

GALANT. 55

**Maréchal hereditaire de
Brabant.**

**Le Comte de Coppignies
Chevalier de l'Ordre de la
Toison d'or.**

**Le Marquis de Westerloo
Chevalier de l'Ordre de la
Toison d'or.**

**Le Marquis Daffche Guidon
hereditaire de Brabant.**

**M' le Prince de Rubembré &
d'Everberghe Chevalier de
l'Ordre de la Toison d'or,
& grand Veneur du Roy.**

**M' le Prince de Berghes Che-
valier de l'Ordre de la
Toison d'or & Gouver-**

E iij

56 MERCURE

neur de Bruxelles.

M^r le Prelat & Comte de Gemblours.

Les Prelats.

Messieurs l'Abbé de Sainte Gertrude.

L'Abbé Dilegem.

L'Abbé de Tongerlo.

L'Abbé d'Everbode.

L'Abbé d'Heylissem.

L'Abbé de Parck.

L'Abbé de Grimberghe.

L'Abbé de Saint Michel.

L'Abbé de Saint Bernard.

L'Abbé de Villers.

Mr l'Abbé de wilerbeck.

M^r l'Evesque d'Anvers.

Mr l'Archevesque de malines.

Quatre Rois d'Armes revestus de Cotes d'Armes, de Lothier, Brabant, Limbourg, & marquisat du Saint Empire suivoient les Prelats.

Le sieur Vander-Leene premier Roy d'Armes qui marchoit ensuite estoit revêtu de la Cotte d'Armes pleines des Royaumes & Provinces de Sa majesté, avec le Caducée en main. Deux Carosses à six Chevaux precedoient celuy de M^r le marquis de Bedmar qui estoit tres magnifique. Ses Valets de pied & ses Pages marchoient des

58 MERCURE

deux costez avec la Garde Royale des Hallebardiers, elle des Archers marchant derriere la Carosse de son Excellence , les gardes à cheval avec leurs Trompettes & leurs Timbales fermoient la marche.

On avoit dressé avec beaucoup de magnificence un Autel dans la Nef de l'Eglise Collegiale de Sainte Gudule, au milieu de la croisée. Son Excellence y ayant pris sa place , & Mrs les Etats celles qui leurs estoient preparées , Mr l'Evesque d'Anvers assisté

GALANT: 59

des Abbez de Wlierbeck, Villers, & Saint Bernard, y celebra Pontificalement la messe Voive de la Trinité, chantée par la Musique de la Cour, après laquelle ce Prelat donna la Benediction avec le Saint Sacrement des Miracles. Immediatement après, Mr l'Archevesque de Malines s'approcha de Mr le Marquis de Bedmar qui jura entre ses mains au Nom de Sa Majesté Catholique de conserver les Droits & Immunités des Eglises de la Province, ce qui estant fait, Mr de

60 MERCURE

Mayere, Doyen de cette Eglise, à la teste des Chanoines, s'approcha pareillement de son Excellence, laquelle fit aussi le Serment entre ses mains pour la conservation & maintien des Droits, Privileges & Libertez de cette Eglise, & des autres du District de la Ville de Bruxelles.

Ces Ceremonies achevées on remonta en Carosse, & la marche fut continuée par les principales rues jusqu'à la grande Place, où les cinq Compagnies Bourgeoises du

GALANT. 61

Serment estoient rangées sous les Armes. On alla de là au Palais : Toutes les ruës estoient embellies de decorations, & particulièrement la grande Place où il y avoit quatre grands Feux de joye dressez , au milieu desquels Mrs les Etats avoient fait preparer un tres beau Feu d'artifice en forme de Château avec diverses Inscriptions , & les Cronographes suivans. *FIDeM poll. Cor. FIDeM paCIs Cor. FIDeM regl. ConseCro. FIDeLLIS regeM Colo.*

62 MERCURE

En arrivant dans la Cour du Palais Mrs les Etats monterent sur le superbe Theatre qui y estoit dressé , embelli d'Inscriptions & de Cronographes , & se rangerent de chaque costé de part & d'autre. Mr le Marquis de Bedmar y monta aussi & s'assit au milieu dans un Fauteuil sous le riche Dais de l'Empereur Charles V. Après la Harangue faite par le Greffier des Etats sur le sujet de la Cere- monie , on fit la lecture des anciens Privileges des Duchez de Brabant & de Lim-

GALANT. 63

bourg nommez *La joyeuse*
Entrée, laquelle estant ache-
vée, Mr l'Archevesque de
Malines s'approcha du Mar-
quis de Bedmar, luy presenta
& donna à baiser les Saints
Evangiles, & receut les Ser-
mens par lesquels il promit
& jura solennellement au
Nom de Majesté Catholique
de conserver & de maintenir
tous les Privileges, Franchi-
ses & Droits contenus dans
cette joyeuse entrée; après
quoy Mrs les Etats de Bra-
bant jurèrent tant en leur
propre Nom qu'en celuy de

94 MERCURE

tous les Peuples , obéissance ,
vasselage & fidelité à S. M. C.
Alors les Rois d'armes firent
les acclamations accoutu-
mées de *Vive le Roy Philippe*
V. Duc de Lothier, de Brabant,
& Marquis du Saint Empire.
Ensuite les Deputez de Lim-
bourg s'approcherent du
Trône avec leur Pensionnai-
re , reçurent les Sermens de
M. le Marquis de Bedmar, &
presterent le leur. On fit de
nouveau les acclamations de
Vive le Roy Philippe V. Duc
de Limbourg , ce que toute
l'assemblée & la foule du peu-

ple repeterent à diverses reprises avec des demonstrations d'une joye extraordinaire. Il y eut trois fontaines de vin qui coulerent dans la plaine du Parc.

Le lendemain 22. sur le midy, M. le Marquis de Bedmar se rendit avec un superbe Cortege à l'Hôtel de Ville , où Mrs les Etats se trouverent à un Festin magnifique dans le grand Salon tendu de riches Tapisseries, avec tant de splendeur & de somptuosité , qu'on ne pouvoit rien ajouter à ce témoi-

Mars 1702.

E.

66 MERCURE

gnage de leur joye. Le soir
cet Hostel & les Chambres
des métiers furent illuminées
comme le jour precedent.
Les cinq Compagnies Bour-
geoises du Serment rangées
dans la Place firent des
falves continuelles de leur
mousqueterie au son de la
grosse Cloche du Triom-
phe , aux fanfares des Trom-
pettes & Timbales, & au bruit
de l'Artillerie des remparts.
On fit jaüer le grand Feu
d'artifice qui réussit admira-
blement bien , & on alluma
ensuite les Feux de joye. Mrs.

les Etats terminerent cette grande Feste, pendant laquelle toutes les Boutiques furent fermées par le divertissement d'un Bal où les Seigneurs & les Dames parurent avec tout l'éclat possible.

Le matin du même jour Mr l'Abbé de Wlierbeck celebra la Messe solennelle à l'Autel du Saint Sacrement des Miracles dans l'Eglise Collegiale; ce qui fut continué les quatre iours suivans par d'autres Abbez des Etats de la Province, afin d'implorer la benediction du Ciel

E ij

68. MERCURE

sur la Personne Royale de Sa
Maiesté Catholique, pour la
prosperité de la monarchie,
& pour le bien des Sujets que
Dieu à mis sous sa puissan-
ce.

Toutes les pieces qui ont
porté le nom de M^r l'Abbé
de Cantenac vous ont toujours
extremement plû. Ainsi je ne
doute point que vous ne lisiez
avec plaisir ce qu'il vient
d'écrire contre l'avarice. Vous
sçavez qu'il est Chanoine de
l'Eglise Cathedrale de Bor-
deaux.

S A T Y R E.

*S*ource des plus grands maux
 avarice inhumaine ,
 Qui cours après des biens qui causent
 tant de peine ,
 Dont le charme secret flate moins
 qu'il ne nuit
 Et ronge incessamment le cœur qui le
 poursuit ,
 C'est toy qui fais regner l'amour il-
 legitime
 Qui sous l'éclat de l'or caches l'hor-
 reur du crime.
 Et qui fais qu'une Belle en perdant
 sa pudeur
 Prefere indignement l'intérêt à
 l'honneur.
On en a vu jadis chanceler , & se
rendre

70 MERCURE

*Aux douceurs de l'Amour qui sça-
voit les surprendre :
Dont le cœur genereux se laissant
enflamer ,
Ne cherchoit dans l'amour , que le
plaisir d'aimer
Mais des amours si doux ne sont
plus à la mode ,
Un Amant sans dépense est un hom-
me incommode.
Fut-il jeune , vaillant noble riche
& bienfait ,
S'il n'est pas liberal , il est fade il
est laid. [familles ,
A la honte du Siecle , on trouve des
Où l'Epoux vend sa Femme , & la
Mere ses filles ;
La foy nyla vertu ne leur semblent
plus rien :
Et l'on hazarde tout pour acquerir
du bien ,*

GALANT. 71

*Ce motif danger eux esteint souvent
les flammes ,*

*Qu'un amour légitime allume au
cœur des Dames ,*

*Elles veulent briller par des vains
ornemens , [leur tems :*

Avoir de quoy jouër , & passer mieux

*Un amant liberal leur de vient ne-
cessaire ,*

*Et leur fait des plaisirs , qu'un Espoux
ne peut faire ,*

*Mais ce honteux commerce engendre
avec mépris ,*

*Le divorce fatal des corps , & des
Esprits .*

*La rupture qu'on fait de ces nœuds
légitimes ,*

*Est aux sexe , un moyen de faire
d'autres crimes ,*

*C'est comme un criminel qui fait de
sa prison*

72 MERCURE

*Et qui pour s'arrester n'entend plus
de raison*

*Malgré toutes les loix n'est-ce pas
l'avarice*

*Qui sçait adroitement détourner la
justice.*

*Quand par de faux Ecrits l'avidité
* * * * **

*De la Chicane affreuse exerce la fu-
reur ;*

*Animé des présents , & seigneur d'un
Secrétaire ,*

*Il fait gagner sans peine , une mé-
chante affaire ,*

*Lorsqu'un Fugé est facile , & ne voit
pas toujours ,*

*Le bon droit égaré par d'injustes dé-
tours.* [l'innocence,

*Plus d'une fois Themis opprimant
A sous le poids de l'or fait panacher sa
balance ,*

Pour

GALANT 73

Pour se récompenser d'un Arrest
odieux,
N'a-t-elle pas ouvert & la main
& les yeux?
Ce vice a quelque fois des effets plus
sinistres,
Il va jusqu'à l'Autel corrompre ses
Ministres, [donnez
Qui contre leur devoir au lucre aban-
Font trop payer des biens que le ciel
a donnez.
On a vu des Pasteurs, trop indignes
de l'estre,
Des loups qu'ils rançonnoient, cher-
cher à se repaistre,
Et malgré nostre Prince, & ses justes
Projets,
Vendre nos Sacremens à d'indignes
Sujets,
Dans les Siecles passez. les Heros
de l'Histoire

Mars 1702.

G

74 . MERCURE

*N'avoient - ils d'autre but que
d'augmenter leur gloire ?*

*L'avarice & l'orgueil en eux se con-
fondoient ,*

*Pour grossir leurs Tresors du sang
qu'ils répandoient.*

*Elle fait chaque jour de nouveaux
homicides ,*

*Et des plus chers enfans , d'infames
parricides ,* [sœurs.

Elle rend ennemis les freres & les

*Et des plus grands , amis fait des
persecuteurs ,*

*D'où vient qu'un Medecin en ris-
quant nôtre vie.*

*Souvent de son remede aigrit la ma-
ladie*

*Qu'il expose un malade aux terieurs
de la mort.*

*Il gagneroit trop peu s'il guerissoit
d'abord,*

GALANT. 75

Ce beau nœud dont le Ciel joint les
corps & les ames ,
Où l'amour doit borner la douceur de
ses flâmes ,
L'hymen ne dépend plus que du
bien qu'on poursuit ,
Et le seul intérêt le regle où le détruit.
En vain jeunes beautés vous étalez
vos charmes ,
Pour gagner une épouse, il vous faut
d'autres armes ,
Une dot opulente a des attraits plus
grands ,
Et la beauté sans bien, ne fait que
des galans.
Cet avare motif souvent dans le
commerce ,
Inspire l'injustice à celui qui l'exer-
ce ,
Et fait que le marchand par des
perils divers ,

G ij

76 MERCURE

De sa mauvaise foy va remplir l'univers.

Il achette à vil prix, & vend avec usure,

À la fraude il craint peu de joindre le parjure.

Et mauvais debiteur de l'argent qu'il reçoit

Par une banqueroute, il acquiert ce qu'il doit. [nelle.

C'est cette passion si souvent crimi-
Qui fait qu'on trouve à peine, un
artisan si d'elle

Il manque d'ordinaire à tout ce qu'il promet,

Il trompe en ce qu'il donne, & sur-
vend ce qu'il fait,

Heureux le Siècle d'Or ou l'on pas-
soit sa vie,

Exempt d'ambition, d'intérêt, &
d'envie,

Ou tous les biens communs s'aug-
 mentant chaque jour
 Faisoient regner par tout l'innocence
 & l'amour.
 Le soin de la fortune , & les dou-
 leurs cruelles.
 N'imprimoient pas au cœur leurs
 atteintes mortelles ;
 Chacun vivoit en paix & content
 de son sort , [la mort.
 Attendoit sans effroy les rigueurs de
 La terre abondamment produisoit
 sans culture ,
 Tous les fruits les plus beaux , que
 forme la Nature.
 Ils estoient à couvert des fureurs des
 Soldats ,
 Assassins & voleurs ne s'y connois-
 soient pas.
 Mais à ton jamais vû ce Siecle
 incomparable ?

78 MERCURE

L'homme comme à present injuste & miserable.

*Toujours sujet au vice à la peine
aux douleurs ;*

*A vû regner la guerre , & les autres
malheurs.*

*On finiroit plustost l'inconstance de
l'onde*

*Que de guerir les maux & les er-
reurs du monde.*

*Supportons nos douleurs , vivons
bien, & tâchons*

*Que la vertu supplée aux biens que
nous cherchons.*

**Il ne faut pas estre avare ,
mais l'argent est necessaire
pour vivre heureux. C'est ce
qui a donné lieu de dire à un**

homme qui ne paye que d'apparence.

*V*ostre argent n'est jamais de
mise

*Vous sçavez user de remise
L'Esperance en vostre maison
Y déborde à confusion*

S
*si sans l'agreable finance
On pouvoit vivre d'esperance
Chez les personnes de bon sens
Vous meriteriez de l'encens*

La Piece qui suit est de M^r
de la Tronche de Rouën. La
diversité des matieres qu'il y
traite, fait un mélange tres
agréable.

G iij.

80 MERCURE.

LE CERCLE GALANT.

LE nombre des personnes qui composent ce Cercle est le nombre de sept. Elles le prirent comme celuy qui de tous les nombres est le plus mysterieux, & qui renferme plus de merveilles. Le Chef de cette illustre Compagnie est l'aimable Amin-tas, fort distingué par sa naissance & par son mérite. Il se fait honneur d'avoir toujours chez luy des personnes sçavantes de divers sexes, afin

GALANT. 81

que la conversation soit plus vive & plus enjouée; car sans cet agréable mélange de société les plaisirs sont comme insipides. C'est là que l'on trouve un sel qui pique, qui travaille, & qui donne tout l'agrément de la conversation, mais non pas de ce sel Arrique, qui pour estre trop piquant devient amer, ny de ce sel trop doux qui en débauchant l'esprit, amolit le cœur. Celuy d'Amintas tenant de l'un & de l'autre fait un agréable temperament, sa sagesse s'en sert pour donner

82 MERCURE

de l'agrément en toutes choses. Cela se voit même dans sa physionomie qui ne marque pas moins d'esprit que de prudence, & qui ne prévient jamais injustement aucune personne en sa faveur. Ce fut luy qui entama la conversation, & qui insinua à cette noble Compagnie de parler tour à tour des matieres qui seroient selon leur goust, sans qu'on si opposast par des raisonnemens contraires, parce que la difference des sentimens est presque toujours suivie de quelque altercation.

*Il dit qu'on aime autant, & pres-
que davantage,*

*Ce que l'amour propre produit
Sur tous les ouvrages d'esprit
Que les enfans. que donne un se-
cond mariage.*

Il fit voir que l'amour pro-
pre nous rend en quelque
maniere idolatres de nos
pensées, & que nous n'en re-
venons presque jamais sans
chagrin, & que pour l'éviter,
il seroit à propos d'en user
comme il l'avoit proposé, si
on le trouvoit agréable. Tout
le monde applaudit à son
sentiment, & l'on demeura

84 MERCURE

d'accord que les matieres mises sur le tapis ne seroient point contestées.

Alcidamie qui parla ensuite estoit une Dame fort mélancolique, dont les grands yeux noirs & languissans marquoient assez le caractère de son esprit. Sa mélancolie, cependant, toute dominante qu'elle étoit, ne la rendoit pas impraticable lors qu'elle se retiroit des Compagnies, ce n'estoit que pour la faire converser avec les morts, afin de la rendre plus sociable parmi les vivans. Elle étoit tou-

GALANT. 85

jours preste de parler sur toutes sortes de matieres avec autant de presence d'esprit que de solidité de jugement. Elle dit que le jour precedent elle s'estoit trouvée dans une Compagnie où l'on avoit parlé de la vertu, mais que chacun en faisoit un phantôme selon son caprice, qu'on l'habilloit de toutes sortes de manieres pour luy faire jouer divers personnages ; que les uns la logeoient dans la solitude comme quelque chose de farouche, & que les autres tout au contraire la faisoient

86 MERCURE

voir en certains tems avec éclat, sous pretexte de donner bon exemple. Que d'un costé on luy donnoit un visage triste & des yeux baissés pour ne voir que la terre, & de l'autre un visage gay & les yeux élevez pour ne regarder que le Ciel ; icy dans la joye contenté d'elle mesme, & là dans les pleurs jamais satisfaite. Qu'il n'y avoit personne qui selon son temperament ne luy donnast divers points de vûe, & qu'enfin ce n'éroit rien moins que ce qu'elle est à cause des differens traits

qu'on faisoit entrer dans son portrait, les uns effaçant ce que les autres avoient tracé. La vertu, reprit elle, d'un ton grave, est toujours elle même. Elle est de tout temps, & de tous lieux ; elle doit estre à present ce qu'elle estoit du temps de nos peres ; on la doit voir dans la Campagne comme dans la Ville , sur le Trône comme dans les Chaumières. En un mot la vertu ne se doit trouver que dans la pratique des maximes chrétiennes & des Loix du Prince, & on ne se montre

38 MERCURE

vertueux qu'en faisant du bien à tout le monde, en domptant les passions, en se pardonnant moins les fautes que celles des autres ; en faisant profession d'une sainte indifferance de recevoir le bien & le mal, sans s'abatre dans la pauvreté, ny s'enorgueillir dans l'abondance ; enfin en se resignant entièrement aux ordres de la Providence.

*De la vertu voicy le caractère.
Tous ceux qui s'en éloigneront,
Croyant l'avoir, n'embrasseroit
Rien que fumée & que chimere.*

GALANT. 89

Alcidamie n'eut pas plutôt fini que Clidamon parla ensuite de la manière qu'il faut vivre pour se conserver la santé. C'estoit un homme à faire plaisir à voir. Il estoit bien fait, de tres bonne mine & fort revenant. Son temperament sanguin luy donnoit toujours un teint vermeil. Ses yeux petillans de joye marquoient assez la vivacité de son genie. On decouvroit dans son heureuse physionomie toute fond de son cœur; il estoit libre, franc, sans aucun guisement, se donnant tout

Mars 1702.

H

90. MERCURE

à tour aux differens plaisirs, & c'est ce qui l'obligea d'en parler comme de veritables moyens pour la conservation de la santé pourvû qu'ils soient pris avec moderation. Il dit que la plus grande partie du monde ne les goustoit pas sans amertume pour ne sçavoir pas se ménager ; que pour luy, il avoit trouvé la maniere d'entrer avec joye dans tous ceux qui se presentoient, sans en sortir avec degoust, n'en ayant jamais usé qu'avec frugalité, & que par ce moyen

il avoit jouï d'une santé parfaite. Il fit voir que tout le monde en devoit user de la sorte pour ne pas charger une vieillesse d'infirmitez par des débauches outrées qui sont toujours suivies de langueurs & de miseres. Il dit qu'on avoit beau donner sur ce sujet des leçons aux jeunes gens, qu'ils n'en devenoient pas plus moderez, qu'il traitoient de reveries les sages conseils qu'on leur donnoit n'en voulant croire la verité que par leurs facheuses experiences.

Hij

92 MERCURE

*Sur les déréglemens de la folle
jeunesse*

*On a beau donner des leçons
A la bien écouter personne ne
s'empresse*

*Au contraire, l'on dit en se moc-
quant, chansons.*

Arthemise parla ensuite ;
& après avoir parcouru scava-
mment les divers caractères
d'esprit. Elle fit voir qu'il
y a des personnes de condi-
tions médiocres qui ne lais-
sent pas d'avoir l'ame grande
de ces ames qui sentent en
elles mêmes des inclinations
toutes Royales, qui les porte,

roient à de hautes entreprises
 si elles avoient le pouvoir de
 les executer. On voit-dit-elle,
 dans leurs manieres , malgré
 la bassesse de leur origine ,
 un certain je ne sçay quoy
 qui les fait distinguer parmy
 leurs semblables. C'est ce
 qui me fait dire , ajouta-t-elle
 qu'il y a des ames de divers
 ordres , comme il y a des
 corps plus ou moins parfaits
 selon qu'ils sont bien ou mal
 organisez. Ainsi lorsqu'une
 ame d'un ordre superieur est
 unie en un corps mal dispo-
 sé à recevoir les nobles mou-

94 MERCURE

vemens qu'elle luy donne , elle se sent comme resserrée dans elle même & incapable de faire toute seule ce qu'elle feroit élégamment , s'il faue ainsi dire , dans un corps qui répondroit efficacement à ses vives impulsions. Il en arrive de même de ces corps parfaits & bien disposez qui ne répondent pas aux esperances qu'ils donnent, parce qu'ils logent des ames mediocres mais au contraire, lorsqu'une belle ame loge dans un beau corps, que ne doit-on pas attendre ? Rien que de grand , que de

GALANT. 95

sublime, & d'heroïque, comme on a vû, & comme on voit encore heureusement en la personne de nôtre incomparable Monarque Louis le Grand, la terreur de ses ennemis.

*Jamais la prose ny la rime
Avec leur stile propre à célébrer
les Dieux,*

*N'arriveront à ce point glorieux
De quadrer juste à nostre estime.*

Après ce discours, Clidamis parut sur les rangs. La grande application qu'il avoit à l'étude le rendoit mélancolique. Cependant il estoit

98 MERCURE

d'une agreable conversation.
Il parloit admirablement
bien de toutes choses , mais
principalement de l'Histoire
dont il faisoit son capital. Il
dit que c'estoit par elle qu'on
se rendoit le passé present ,
en remontant dans les siècles
les plus reculez. Il fit voir
que c'estoit par Histoire qu'
on apprenoit les plus subtils
ressorts de la plus fine Politi-
rique, & que sur les bonnes
ou méchantes mœurs de
ceux qui nous ont devancez
on apprenoit à les imiter ou
à éviter les fautes dont ils
s'estoient

s'estoient rendus coupables.
Après cela il montra qu'il
falloit joindre à la science de
l'Histoire celle des Medailles;
que celle cy sert de preuve à
à l'autre, & que celle-là sert à
son tour bien souvent de
Commentaire pour décou-
vrir le sens des inscriptions
mysterieuses qui se rencon-
trent sur les Medailles; que
ce secours reciproque oblige
presque toujours les Scavans
de joindre à leurs Biblio-
ques des cabinets de Medail-
les qui sont comme autant
d'illustres monumens de l'an-

Mars 1702.

I

98 MERCURE

riquité. C'est par elles qu'on voit en quel tems où sous quels regnes des Consuls où des Empereurs, ont esté construits les Temples magnifiques des faux Dieux, les beaux Arts de triomphes & ces superbes colisées qui ont fait l'admiration de tout le monde & qui ne subsistent presque plus, puisqu'à peine en aperçoit on quelques morceaux au milieu de leurs ruines; c'est encore par elles que l'on conserve la memoire de ces hommes illustres, qui ont pris le soin de faire bâtir des

Aqueducs & autres édifices, non moins considérables pour l'embellissement des Villes que pour leur utilité. Les actions des braves Soldats qui combattoient généreusement pour leur Patrie y sont marquées, comme celles des Héros, l'on y voit la Couronne Triomphale, la Civique, la Murale, Navale l'Obsidionale, & plusieurs autres dont on récompensoit le mérite de ceux qui se signaloient dans les combats tant sur mer que sur terre.

100 MERCURE

*Vive la memoire de ceux
Qui combattent pour leur patrie.
Quand pour elle ils perdent la vie
Leur sort paroît si glorieux
Que tout le monde y porte envie.*

Clidamis n'eut pas plutost
cessé de parler; qu'Uranie
prit la parole. Je suis obligée,
dit-elle, à l'infidelle Arcas,
de l'honneur que j'ay de me
trouver parmi une si hono-
rable Compagnie, qui se di-
stingue si glorieusement dans
la Republique des Lettres.
Sans son infidelité, je ne se-
rois plus à moy, je me serois
donnée tout à fait aux de-

GALANT. OI

voirs du mariage , qui demandent sans reserve tous les soins d'une honneste femme , pour l'education de la famille. Vous savez qu'une telle occupation ne laisse guere de temps à l'étude ; que l'une ou l'autre demande une personne toute entiere. Enfin pour revenir à mon infidele , il seut me gagner par ses beaux dehors. Il estoit bien fait, & d'une taille bien degagée. Il avoit l'esprit doux, insinuant, & tel qu'il faut l'avoir pour se rendre ai-

L. iij.

102 MERCURE

mable. Quand il parloit de moy, il sembloit qu'il faisoit son portrait ; je m'aimois dans luy mesme ; de la maniere agréable que je recevois ses visites, il remarqua qu'outre mon estime il gaignoit peu à peu mon cœur, & pour estre plus convaincu du progrès qu'il y faisoit, il voulut un aveu sincere de mes plus tendres sentimens, il ne fut pas content d'en avoir vû, quelque chose dans mes yeux (car je croy qu'ils me trahirent plusieurs fois) il voulut l'apprendre de ma bouche. J'a-

CALANT. 153

vous ma foiblesse , j'eus la complaisance de luy dire qu'il ne m'estoit pas indifferent ; je crûs que cette complaisance estoit bien due à la sincerité apparente de son amour ; mais le perfide n'eut pas plustost appris que je l'aimois , & que le Sacrement nous pourroit rendre heureux , qu'il se retira tout vain qu'il estoit de s'estre fait aimer. Ses belles qualitez sembloient mettre ma tendresse à couvert du moindre reproche. Je crus que nous estions nez l'un pour l'autre , & que

I. iiij.

104 MERCURE

sans me flatter, ma bonté
estoit bien digne de son me-
rite éblouissant; aussi en fus-
je surprise; sans faire reflexion
qu'il faut qu'une fille soit tou-
jours fort réservée à ne pas dire
ce qui se passe dans son cœur.
Qu'un Amant fasse des avan-
ces tant qu'il voudra, qu'il
mette même en usage des
empressemens amoureux, des
soupirs enflammés & de ser-
mens sans nombre pour
prouver son amour, une fille
peut bien l'écouter, mais c'est
toujours aux parens à répondre.
Profite qui voudra de mon

GALANT 105

expérience ; pour moy , j'en
suis fort fatiguée , elle me ren-
doit exempt de chagrins qui
accompagnaient toujours les
soins du mariage , & m'a pro-
curé les moyens de penser à
l'étude dont je fais tout mon
plaisir , & de n'en tirer toute ma
gloire.

*Avec ses plus douces amorces
L'amour s'estoit glissé jusqu'au
fond de mon cœur ,*

*Mais par bonheur
D'un infidèle Amant j'ay sceu
tirer des forces ,
Pour vaincre le plus grand
vainqueur.*

166. MERCURE

Polemon parla après Uranie.
Il dit que le discours de Clidamais luy donnoit lieu de parler de la Peinture , puisque c'est par les medailles que les Peintres s'instruisent des habillemens des Grecs & des Romains pour ne les pas confondre dans les Tableaux d'Histoires en donnant aux uns ce que les autres doivent avoir. Il loua grandement les Peintres, & dit qu'ils estoient comme autant de petits Createurs? Ne forment ils pas, continua-t'il, le ciel, la terre, les hommes, les animaux? En un

mot, tout ce que le Monde visible renferme ? Rien n'échappe à leur pinceau; on peut dire que par son moyen ils font de tous Métiers : Les Palais les plus magnifiques, ne leur content pas davantage à faire que les Chaumières les plus chétives, & les plus riches habits que les plus délabrez. L'Art de la Peinture est si charmant, qu'il peut encore comme il fit autrefois tromper les hommes & les bestes. Si cet Art ne peut pas regaler l'estomac d'excellens mets, il peut du

108 MERCURE

moins en regaler les yeux, qui charmez agréablement de ce qu'ils voyent, excitent l'envie de le prendre. Il n'y a point d'Art plus merveilleux que celui là. Il a le pouvoir de mettre en mouvement les passions. Une Didon bien peinte & bien mourante du coup qu'elle se donne, n'excite t'elle pas de la compassion pour elle, & de l'indignation pour son perfide Enée ? La représentation d'une fille Romaine, qui au défaut de toute nourriture présente son sein à son pere,

afin qu'il puisse tirer d'elle, la vie qu'elle en a reçue, n'inspire-t'elle pas de la tendresse & de la pitié ? Un combat bien peint réveille le courage & anime le cœur. Un beau Portrait d'une maîtresse ne console-t'il pas un Amant de l'absence de ce qu'il aime ? Enfin, un naufrage où l'on voit plusieurs gens qui luttent contre les flots, & d'autres qui mettent leur salut sur le débris d'un vaisseau, ne fait-il pas frayeur, & n'en détourne-t-on pas la vue pour perdre l'idée d'un si horrible specta-

TOI **MERCURE**

cle? Je ne finirois jamais si je
voulois vous entretenir de
tous les surprenans effets de la
peinture, du bel arrangement
de ses couleurs, de leur char-
mante union, qui comme une
douce & charmante harmonie
ne donne pas moins de satis-
faction à la vue, que celle
d'un Instrument bien d'ac-
cord en donne à l'oreille. Si
je ne craignois pas de vous
ennuier, je vous dirois que
pour faire un Peintre parfait,
il faudroit qu'il sceust parfai-
tement la Perspective & la
Degradation des couleurs,

GALANT: un

qu'il eust le deſſein correct
de Raphael, qu'il n'ignorast
pas l'admirable Coloris du
Titien, qu'il sceust manier
comme il faut les Demitein-
res du Guide, & qu'il eust la
belle & juste ordonnance du
Pouſſin, qui poſoit ſi admi-
rablement bien ſes groupés,
mais il eſt temps de finir, &
de dire

*Que rien n'eſt ſi charmant que
l'Art de la Peinture,
Il ſçait corriger la Nature,
Donner des Roſes & des Lys
Au Portrait de Climene, ou bien
d'Amarilis.*

412 MERCURE

On representé l'Esté dernier un Opera sous le nom de Scylla. Il a esté fort estimé, & les succès qu'il a eu a esté d'autant plus glorieux à M^r Theobaldo Gatti qui l'a composé, qu'il a paru au mois de Septembre, saison tres-défavorable pour les Pièces de Theatre, puisqu'alors Paris est dégarni du beau monde & sur tout des personnes de distinction qui vont souvent à l'Opera. Celuy dont je vous parle a esté gravé par le Cœur de Baussen, & se vend chez l'Auteur, rue de Richelieu,

GALANT 113

vis-à vis du S^r Fouhet Limonadier , à la Porte de l' Opera , chez le sieur Foucaut , Marchand rue Saint Honoré à la Regle d'or , & chez la Veuve Landry , rue Saint Jacques , à Saint François de Sales.

J'ay crû que je vous ferois plaisir de vous envoyer l'extrait d'une Lettre écrite par un Capitaine de l'Escadre de M^r le Chevalier de Coëtlogon , Lieutenant General des Armées Navales de S. M. sur le voyage que ce Chevalier vient de faire. Il n'y a rien de plus glorieux que ce qu'elle

Mars 1702.

K

114 MERCURE

porte , pour la Marine de France , & pour ceux qui en ont le soin.

A MONSIEUR ***

A Brest ce

J Amais Campagne n'a esté plus heureuse , par rapport aux Equipages. Elle a esté de dix mois quelques jours dans un Pays chaud. On a fait manger aux Equipages pendant deux mois du Mays ou bled de Turquie , & de la Cassave , qui est le pain fait de Racines dont se servent les Sauvages d'entre les

GALANT. 115

Tropiques , & ils s'en sont bien trouvés. Chacun a payé la Bas un espee de Tribut , qui a esté de cinq à six jours de maladie , mais personne n'en est mort & des trois plus gros Vaisseaux qui sont arrivez , on n'a fait descendre que trente malades que le seul air de la terre rétablira. Quant à la navigation, jamais elle ne fut faite avec tant de justesse au grand étonnement de trois Espagnols dont l'un est Capitaine de Vaisseau & un homme entendu & de merite. Son Vaisseau fut bruslé par les François en 1677, aux Côtes d'Espagne, après

K ij

116 MERCURE

s'estre bien deffendu. Je dis cecy pour marquer que c'est un ancien Marin. Il fut fort surpris de ne voir pas une difference de vingt lieues entre le point des Cartes Marines de tous nos Pilotes. C'est à dire l'endroit de la Mer, où ils croyent estre, tant est grande la précision qui résulte de leur parfaite intelligence en l'Art de la navigation, & de trouver l'Onde le jour mesme qu'ils asseurèrent qu'on la trouveroit. Effectivement nos Vaisseaux se sont trouvez à couvert de cette Rade après une traversée de plus dix huit cens lieues. Comme

GALANT. 117

s'ils avoient navigé entre des
bouës, qui sont des tonneaux
flottans & poïsez, attachez
à des ancrs pour marquer l'en-
trée des Ports de Mer. Aussi
Mr de Coëtlogon est il General
habile & consommé dans le me-
tier, aussi bien que les Capitai-
rains de son Escadre.

Vous dire que M^r l'Abbé
Boutard fait excellemment
des Odes Latines, c'est ne
vous apprendre rien. Il en a
fait une depuis peu de temps
qu'il a adressée au Roy com-
me Protecteur des Muses. Je

118 MERCURE

Vous en envoyez la Traduction
faite en Vers François par M.
Moreau de Mautour dont
l'heureux talent pour la Poësie
vous est connu par beaucoup
d'Ouvrages. Vous sçavez
qu'il est de l'Academie des
Inscriptions & des Medailles
aussi bien que M. l'Abbé
Boutard.

ODE.

***M**A Lyre , si jadis par mille
sons divers ,
Des Peuples & des Roys tu charmas
les oreilles , [veilles ,
Fais retentir encor d'éclatantes mer-*

GALANT.

119.

Au bout de l'Univers.

S

LOUIS offre à tes chants de plus
amples sujets,

Las Muses aujourd'hui ne sont plus
négligées,

De ses dons précieux elles sont par-
tagées,

Tout flates leurs souhaits:

2

Déjà sur le Parnasse Apollon liberal
Répand le doux espoir de ses moissons
dorées.

Et le riche Permesse en ses ondes sa-
crées,

Roule un brillant métal.

S

On voit fuir le Chagrin, le devo-
rant Soucy,

Trop souvent des neufs Sœurs triste
& fâcheuse suite,

120 MERCURE

*Et parmi les sçavans l'Indigence
proscrite ,*

Rend leur fort adoncy.



Le tranquille Repos fruit de l'aimable Paix ,

*Ramene les Ptaisirs , la Joye &
l'Abondance ,*

*Et le Dieu des beaux Arts rétablis
dans la France ,*

Voit ses vœux satisfaits.



Moy-même qui partage avec d'heureux rivaux

*La gloire de paroître au Temple de
Minerve ,*

*Je moissonne comme eu x les Lauriers
qu'on reserve*

Pour prix de leurs travaux.



Quand

GALANT 121

*Quand tout fier des faveurs du
Heros bienfaisant.*

*J'obtins de son estime un brillant
témoignage ,*

*Son discours gracieux me charma
davantage ,*

Que son riche present .

§

*Vous en fûtes témoins Divinitez des
eaux ,*

*Qui formés dans Marly mille sources
fecondes ,*

*Quand sur le ton de l'Ode , au doux
bruit de vos ondes ,*

Je chantay ce Heros.

¶

*Nymphes qui pour orner son plus
digne séjour ,*

*Surpassez à ses yeux & l'art & la
nature ,*

A mes chants empressez , joignez .

Mars 1702.

L

122 MERCURE

voire murmure ,

Faites-luy vostre Cour.

S

Toy qui d'une eau rapide & non
loin de tes bords ,

Arroses de Marly la Colline riante
Seine , pour animer ce beau lieu qui
t'enchanté ,

Redouble tes efforts :

S

Sur tout quand le Monarque avec
un air serein ,

Déposant son tonnerre aux pieds de
tes Cascades

Vient goûter la fraîcheur des
bruyantes Nymphes

Qui naissent de ton sein.

R

Cependant à l'abry de tes fameux
lauriers ,

Si je n'ose , Grand Roy , chanter tes
destinées ,

GALANT. 123

Laisse-moy préférer les Muses fortunées ,

A tes Exploits guerriers.

2

*Assez d'autres sans moy , publiant
tes hauts faits ,*

*Te diront en tous lieux le Vain-
queur de la terre ,*

*Le Protecteur des Rois , le Foudre
de la guerre ,*

L'Arbitre de la paix.

3

*Ma Muse en t'assurant le titre glo-
rieux ,*

*De Père des beaux Arts , d'Apol-
lon de la France ,*

*Consacre ta mémoire & ma recon-
naissance ,*

A nos derniers neveux.

*M^r Moreau de Mautour a
joint à sa Traduction ce Ma-*

Lij

124 MERCURE

drigal pour le Roy.

REçois mes hommages, Grand
Roy,

Ma Muse encore foible & timide,
Pour parvenir jusques à toy,
Suit les traces d'un autre & la choi-
sit pour guide.

Plus d'une fois Boutard, inspiré
d'Apollon,

Publiastes verius dans le sacré val-
lon

Mais s'il parle si bien le langage
d'Auguste

Répandu par delà les Mers,
Moy qui parles, Grand Roy, ton
langage en mes vers,

Je sens que par un droit plus juste,
Il est comme le bruit de tes Exploits
divers,

Répandu dans l'Europe & par tout
l'Univers.

Quoy que les vers que vous
trouverez icy doivent faire
trembler ceux qui attendent à
se convertir dans leur vieillesse,
ils sont si beaux qu'il est impossi-
ble de ne les pas lire avec plaisir.

*J*E ne le sçay que trop, dans le
cours du bel âge,

*Quand la nature ardente échauffant
nos desirs*

Nous rend si propres aux plaisirs

Il est mal-aisé d'estre sage ;

Cependant malgré tant d'attraits

*On ne peut trop le dire, & le faire
connoître,*

En ce temps-là même il faut l'estre,

*Où l'on court grand danger de ne
l'estre jamais.*

S

L iij

126 MERCURE

*Il n'est pas vrai que la vieillesse
Ramene chez nous le bon sens ;
Ce que l'on y voit de sagesse ,
N'est que l'effet de la foiblesse ,
Qui rend les desirs impuissans.
En vain elle paroist renoncer aux
delices ,
Qui firent autre fois son crime & son
erreur ,
Rendez à tous les sens leur premiere
vigueur ,
Vous verrez aussitost revivre tous
les vices.*

S
*C'est à tort qu'un vieux débauché ,
Sur quelques vains projets fonde son
esperance.*

*Le remords dont il est touché ,
N'est qu'une fausse penitence ,
Qui sans expier son offence
Ne sert qu'à punir son peché.*

Dans les pleurs qu'on luy voit répandre,

Pour les crimes, qu'il a commis,

*Qui sçait s'il se repent des plaisirs
qu'il a pris,*

*On s'il regrette ceux qu'il ne sçau-
roit plus prendre?*

S

*Le Pêcheur qui tranquillement
Attend pour revenir de son égarement*

Qu'il soit au bout de sa carrière

Se trompe malheureusement ;

C'est une grace singulière,

Que Dieu ne fait que rarement.

Vos Amies me pardonneront si elles trouvent dans cette Lettre une Epigramme Latine. Elle n'est que de quatre Vers, & faite sur

L iij

Le rétablissement de la santé de Mr Eagen, Premier Medecin du Roy. C'est un homme si nécessaire à Sa Majesté que l'on doit se réjouir en toute sorte de langues, de ce qu'il s'est tiré si heureusement du peril qu'il a couru dans l'operation qu'il a soufferte.

*Eagonium, Rex Magne, tibi sacra
numina servant,*

*Orbi jam multo tempore jura dabis.
Incolumi Medico salvum dic, Gal-
lia, Regem,*

*Te quoque, cum Medici vitæ sit
una tribus,*

Voicy ce que Mrs de l'A-

Académie des Lanternistes de
Toulouse ont publié cette
année touchant le Prix qu'ils
doivent donner le jour de la
Fête de Saint Jean.

BOUTS RIMEZ.

NOs Bouts - Rimez ont
toujours en veüe l'é-
loge de LOUIS LE GRAND:
L'unique aplication de ce
Generoux Monarque est de
maintenir le repos qu'il a
procuré à toute l'Europe,
pendant que des Puissances
jalouses de sa grandeur, ne
cherchent qu'à traverser de si
bons desseins. C'est ce qui

130 MERCURE

nous a déterminez à choisir
des Rimes qui fussent égale-
ment propres & pour la Paix
& pour la Guerre.

Déploys.

Cancers.

Désers.

Foye.

Troye.

Revers.

Couvers.

Proye.

Embelis.

Lys.

Répanduë.

Fareur.

Etenduë.

Terreur.

Les Auteurs mettront leur
seing couvert & cacheté ; &
feront remettre leurs paquets
francs de port , huit jours
avant la Saint Jean, chez M^r
Seré près la place de Roüaix,
à Toulouse.

La Lettre qui suit a esté
écrite à M^r le Duc de Sully
sur la mort de Madame la Du-
chesse de Sully sa mere. On
ne sçauroit trop parler d'une
mort dont l'exemple peut être
utile à tous ceux qui feront
reflexion sur la maniere tou-
te chrétienne dont cette Du-
chesse s'y est préparée.

MONSIEUR,

Je me suis plusieurs fois donné l'honneur d'aller chez vous, sans avoir eu le bonheur de vous rencontrer. On m'a mesme dit que vos affaires & vostre affliction vous mettoient hors d'état de voir personne. Il est difficile en effet de ne pas s'abandonner à la douleur, quand on perd autant que vous. Si la nature vous rendoit chere la personne que vous regrettez; son merite vous faisoit augmenter de beaucoup la veneration que vous aviez pour elle. Il me semble la voir encore

GALANT 131

avec cet air aisé aussi simple que
majestueux, se gagner d'un coup
d'œil tous les cœurs, dont elle
sçavoit se réserver l'estime par sa
vertu. Vous en connoissiez mieux
que moy le fond, Monsieur; qui
en portez toute la substance dans
le sang que vous avez reçu
d'elle. L'effort que ie ferois icy
pour vous la prendre ne contri-
bueroit peut estre qu'à l'affoiblir.
Mais surquoy pourtant je ne me
puis taire, c'est sur la force toute
chrétienne que cette excellente
femme a montré. Il y avoit déjà
longtemps qu'elle étoit en lan-
gueur. Elle voyoit, chaque jour

132 MERCURE

tomber quelques unes de ses graces, & quoy qu'il luy en demeurast assez, le coup luy en estoit pourtant bien rude; mais quand on entreprenoit de la consoler, Croit-on, disoit elle, que je me croye immortelle? Ceux qui l'ont entendu s'en souviendront toujours: car autres paroles qu'elle repetoit sans cesse au plus fort de son mal; Hélas! mon Dieu, que je souffre, mais vous avez bien plus souffert. Je suis pecheresse, & vous estes Dieu. Seigneur, que mes souffrances appaisent vostre justice. Et, Monsieur, vous

voudriez encore peloter, quand
 de si beaux sentimens en la bou-
 che d'une mourante publient
 deia au Ciel son triomphe. Le
 deuil ne sied point à prendre de
 ceux qui n'attendent que le cou-
 ronnement. Je ne m'en remets
 plus qu'à votre courage pour vous
 faire achever de prendre vostre
 resolution. Les marques que vous
 en avez souvent donnees m'as-
 surent que vous scaurez icy vous
 soutenir. Une ame veritable-
 ment grande se montre la même
 par tout. En voyant finir vos
 pleurs, je cesseray d'estre affligé.
 L'interest qu'on prend fait sui-

bre le mesme party. Je suis avec
un très profond respect, Vostre,
etc.

Le 12. du mois passé Monsieur le Duc de Mantouë accompagné de Madame la Duchesse, des Ministres étrangers de toute la Noblesse & d'un grand Concours de Peuples fit chanter le Te Deum par la Musique dans l'Eglise de Saint Pierre, de la Ville de Mantouë, en action de grace de ce que les Allemans avoient esté chassés de Cremona par la valeur des troupes du Roy après onze heu-

res de Combat. Toute la garnison estoit sous les armes, l'Infanterie bordoit les remparts de la Ville, & la Cavalerie occupoit les places. Le signal étant donné après que la fonction de l'Eglise fut finie, il se fit une ample décharge de toute l'artillerie tant de la ville que de la Citadelle, ensuite de quoy le Palais de M^r d'Audifert. Envoyé de France, parut en feu par la grande quantité de gros flambeaux de cire blanche, de bougies & de lampions, dont toutes les fenestres, les entre deux de fenest-

Mars 1702.

M.

tres & les balcons estoient remplis. La régularité du Palais contribua beaucoup au bel ordre qu'on y avoit observé. Ce Palais à deux façades qui forment un triangle, dont chaque face à trois rangs de fenestres, & chaque rang vingt cinq croisées, sur chacune desquelles on avoit mis cinq lanternes ou fanaux aux armes du Roy. Monsieur l'Envoyé fit défoncer des tonneaux de vin sous la porte de son Palais & distribuer un grand nombre de pains aux Pauvres. Il fit aussi jeter de l'argent par les fenest-

tres à une infinité de Peuple
 qui fit retentir l'air durant
 plus de deux heures des cris
 continuels de *Vive le Roy*,
 auxquels répondoient huit
 Trompettes & quatre Tim-
 bales qu'on avoit placées aux
 deux bouts du Palais sur deux
 balcons éclairés de gros flam-
 beaux. Les Appartemens
 estoient pleins de rafraîchis-
 semens, de toutes sortes de
 vins & de liqueurs, de ma-
 niere que cette feste fut une
 des plus Galantes qui se soit
 veüe dans le Pays. Tout ce
 qu'il y avoit dans Mantouë de
 Mij

140 MERCURE

gens de distinction s'y trou-
va, & les Italiens y parurent
aussi empressez à honorer le
Roy que les François mesme.

On peut dire de M^r d'Au-
difret qu'il est magnifique,
& qu'il ne fait pas moins bien
par la les honneurs de la Fran-
ce, qu'il sçait s'acquies avec
dignité par son esprit des af-
faires dont il est chargé.

Voicy ce que M^r le Roy de
la Poterie Controlleur de la
Marine & des Fortifications
de la Nouvelle France a man-
dé à un Capitaine des Vaif-

seaux du Roy du département de Toulon, au sujet de la paix faite avec les Iroquois en 1701.

Il n'y a point eu de Gouverneur General de la nouvelle France qui ait soutenu la gloire du Roy avec plus d'éclat dans ce vaste Pays que Feu Mr le Comte de Frontenac qui en faisoit l'amour & les délices, ny qui ait plus humilié les Iroquois, Nation la plus fiere & la plus redoutable de toute l'Amérique. Il a porté le fer, & le feu chez eux, & quelques efforts qu'ils

142 MERCUKE

ayent pû faire, il les a enfin forcez à luy venir demander la paix. Tous les troubles cesserent en 1698. depuis la perte de leur grand Chef nommé la Chaudiere noire. Ce coup leur fut d'autant plus sensible qu'ils furent batuz par un party d'Algonkins, dont le plus âgé n'avoit que vingt ans : aussi ce Chef qui estoit la terreur de toutes les Nations nos Alliées ne put s'empescher en mourant de s'écrier. Faut il que moy qui ay fait trembler toute la terre je meure de la main d'un enfant Les Iroquois se determinerent de conclure la paix.

avec Mr le Comte de Frontenac qu'il auroit fait plusieurs années auparavant s'il n'avoit pas voulu comprendre tous les Sauvages Alliez, mais il contraignit dans cette conjoncture les Iroquois à le faire. Ils cessèrent tout acte d'hostilité. Et le Canada commença à goûter ce repos qui avoit esté troublé pendant des 10. années; de sorte que les François alloient en toute sécurité d'une habitation à l'autre. Mr de Frontenac mourut à la fin de 1698. quand les Iroquois apprirent sa mort, ils ne purent s'empêcher de le regretter; mais ils convinrent aussi tost

144 MERCURE

qu'il ne faisoit pas se presser d'envoyer à Montreal des Ambassadeurs des cinq Nations comme ils l'avoient promis. Ils temporizèrent donc jusques en 1701. envoyant cependant des Dèputez de temps à autre pour ne pas donner ombrage à Mr de Callières qui avoit pris la place de Mr le Comte de Frontenac. Ils tomberent d'accord d'avec luy que nos Alliez emmeneroient tous les Prisonniers Iroquois qu'ils avoient faits pendant la guerre & qu'ils en feroient de même des leurs. Le Pere Anselme Jesuite qui connoit parfaitement le

le caractère des Sauvages, fit
loyer même cette Négociation à
Mischelimak, qui est le
centre de tous les mouvemens de
nos Alliez. Il engagea tous ces
Peuples de descendre à Montreal
avec les prisonniers Iroquois. Le
cortège fut de plus de huit cens
hommes composé de trente une
Nations différentes. Mr de
Callieres envoya au Pays des
Iroquois le Mr de Maricourt Ca-
pitaine d'un détachement de la
Marine qui eut la précaution
d'emmener quelques François.
On tint au mois d'Aoust de
l'année 1701. plusieurs Conseils

Mars 1702.

N

146 MERCURE

Generaux. Nos Alliez furent
 extrêmement surpris de ne point
 appercevoir leurs gens qui étoient
 demeurez chez les Iroquois. Le
 Rat, Chef des Hurons de Mi-
 chilimakinak sur qui roulent les
 affaires de toutes les Nations
 Alliées, renversa les mesures que
 l'on voulut prendre pour paci-
 fier toutes choses. Il mourut sur
 ces entrefaites. Les Alliez qui
 n'avoient personne capable de
 prendre le maniement des affaires
 communes avec autant de fermeté
 que ce Chef, remirent les Iro-
 quois entre les mains de Mr de
 Callieres pour en faire ce qu'il

*jugeroit à propos. La Paix ne
laissa pas de se conclure. L'on
chanta & l'on dansa le Calumet
dans lequel tous les Députés des
Alliez & des Iroquois y fume-
rent.*

La ceremonie du Serment
de fidelité presté au Roy
d'Espagne Philippe V. a esté
faite au commencement de
ce mois par la Province de
Luxembourg. Ce furent les
trois Corps des Etats de ce
Duché & du Comté de Chini
qui le presterent entre les
mains de M^r le Comte d'Ho-

N ij

148 MERCURE

Itel Gouverneur de la Province, qui auparavant avoit promis de la part de Sa Majesté Catholique la conservation deses Privileges. Cela se fit au Gouvernement, en présence d'une infinité de monde de toutes sorte de conditions. Le Portrait du Roy estoit placé un Dais fort magnifique. Le Serment estant presté, & toute la Bourgeoisie ainsi que la Garnison estant sous les Armes, Mrs les Etats, le magistrat, & tout le Conseil en Corps, précédé de tous leurs Huissiers, se rendirent

en l'Eglise des Recollets, suivis de m^r le Gouverneur, à qui l'on avoit préparé un Prié, Dieu du costé de l'Evangile. Il y demeura pendant la messe à laquelle assisterent mrs les Abbez d'Echternach & d'Owac avec les Deputez des Etats, & plusieurs autres personnes distinguées, comme Mr le Prince de Morbach, & m^r le Grand Doyen de Treves, sur les grandes formes du costé de de l'Epistre. mrs du magistrat & d'autres personnes confi-

L iij.

150 MERCURE

derables, estoient sur les basses. Mrs les Conseillers tous en Robes de Conseil avec plusieurs personnes de qualité occupoient les hautes formes du costé de l'Evangile, & les Dames les plus distinguées furent placées sur les basses. Six des meilleurs Chantres d'entre les Religieux estoient devant le grand Pupitre au milieu du Chœur revestus de Chapes, & il y en avoit douze entr'autres dans les dernieres places des hautes formes, en nombre égal de

chaque costé. Après que la Messe eust esté dite, on en donna le *Te Deum*, pendant lequel il y eut trois salves du Canon & de la mousqueterie; l'une si tost qu'on le commença une autre au milieu, & la troisième à la fin. Cela estant fait, on retourna au Gouvernement, où fut donné un Regale magnifique, tant au Disner qu'au Souper. On servit trois grandes Tables, ce qui fut suivi d'un Bal qui dura toute la nuit, avec des illuminations

N iijj

152 MERCURE

de tous costez. Le vin cou-
loit en trois differents en-
droits de la Place. J'ay oublié
de vous dire que ce Chrono-
graphe estoit sous le Portrait
du Roy d'Espagne. L'année
presente 1702. est marquée
dans chaque ligne en chiffres
Romains.

LoDoICo Magno, nepotia proLes.
horbonIDa proLes, Deo DILeCta
hIspanIæ CoronaM DeCorans.
hIc rebELLes DoMabIt:
perfidOs MaCtans hæretICos.
eCCLesIæ CathoLICæ Corde DeCor
hIspanIæ MonarCha DebeLLans hostes
phILIPpo MonarChæ Latanda
regI hoMagIa ConCedant.

GALANT 153

Chronicon triplex.

In gaLLô hIspano }
gaLLO-hIspanIs } Læta McDeLæ.
hIspano-gaLLIs. }

phILIPPO

sVa eXVLtanDo VoVent LYXeMbVrgenses.

Le 24. de Janvier, on fit à Rome des Obsèques solennelles pour le feu Roy d'Angleterre Jaques II. dans la Chapelle du Vatican. Le Cardinal Barberin celebra la Messe, à laquelle le Pape assista. Don Annibal Albani, Neveu de Sa Sainteté prononça l'Oraison funebre. On

154 MERCURE

ne peut rien ajouter aux applaudissemens qu'il receut. Il dit d'abord que comme le Saint Siege avoit donné aux Rois d'Angleterre le glorieux Titre de Defenseur de la Foy, le lieu où cette lugubre ceremonie se faisoit, ne pouvoit faire paroistre de trop grandes marques de deuil, lors qu'il s'agissoit des Funerailles d'un Roy qui avoit soutenu ce Titre avec une grandeur de Saint, qui estoit plus qu'au dessus de l'homme. Il fit voir que ce Prince n'ayant

GALANT. 55

encore que neuf ans, voyant son Père mis hors du Trône par les factions de l'Angleterre, avoit pris les Armes, & s'estoit exposé à tous les périls d'un sanglant Combat pour sa défense; que l'Herefie ayant commencé deslors à craindre la verité qu'il faisoit briller, même dans ses plus tendres années, il s'estoit appliqué entierement à l'abbatre, avant qu'elle s'accrust pour la perte; que de là estoient venuës toutes les entreprises qu'on avoit formées contre le Roy. *Quels horribles*

156 MERCURE

*sacrileges, s'écria-t'il, quel épou-
ventable parricide ! l'horreur que
j'en ay m'empêche de l'exprimer,
dites le vous tout bas à vous-même.*

Ensuite il parcourut tout ce
qui est arrivé à ce jeune Prince
jusqu'à ce que le Roy son
Frere Charles II. fut rappelé
sur le Trône. Il dit qu'ayant
eu le commandement de la
Flote, il avoit gagné autant
de Victoires qu'il avoit eu de
Combats à essuyer, & qu'a-
près avoir dompté les enne-
mis étrangers, il eut un nou-
veau combat à soutenir
d'autant plus fâcheux, qu'il

fut attaqué par des ennemis domestiques qui ne se découvrirent point. La haine que l'on avoit pour la Religion Catholique qu'il professoit, les portoit à faire tous leurs efforts pour le rendre suspect au Roy son Frere, & le faire déclarer incapable de luy succeder, ce qui ne put empêcher qu'après sa mort il ne fut mis sur le Trône, sans qu'il cherchast à cacher qu'il faisoit profession des veritez Catholiques. Le reste de ce Discours fut employé à faire connoistre, qu'après

158 MERCURE

qu'il eut rétably la liberté du Culte Orthodoxe, il fut obligé par un changement funeste d'abandonner l'Angleterre pour passer en France. Il peignit avec de vives couleurs sa patience admirable dans les malheurs, sa resignation toute chrétienne aux volontez du Tres-Haut, & la fermeté avec laquelle il envisagea la mort, ayant recommandé tres particulièrement au jeune Prince son Fils de défendre avec courage la Religion dans laquelle il avoit eu soin de l'élever.

GALANT. 159

Fasse le Dieu des misericordes,
dit-il en finissant son Discours, *que ce digne Roy protege du haut du Ciel, où il y a tout sujet de croire qu'il est placé, la Sainte Religion qu'il a main-tenue avec tant d'ardeur & tant de Zele, pendant qu'il estoit parmi les bonheurs.*

Le 27. du mesme mois, le Cardinal Barberin Protecteur des affaires des Catholiques d'Angleterre, voulant faire connoître à toute l'Europe le respect qu'il a pour la memoire de ce même Roy Jaques II. luy fit faire un Service

160 **MERCURE**

solemnel dans l'Eglise de Saint Laurent *in Lucina*. Elle se trouvoit petite pour une pompe aussi magnifique ; mais le sieur Cipriani, Architecte de cette Eminence suppléa à ce défaut par son adresse & par son habileté.

La face extérieure de l'Eglise estoit tendue de noir, & cet ornement qui paroïssoit entre les colonnes faisoit une agréable simetrie. Au milieu l'on avoit placé un grand Ecusson haut de trente palmes & la ge de vingt ou environ , où estoient repre-

GALANT: 161

sentées les Armes d'Angle-
terre. Deux Figures deux fois
plus grandes que le naturel,
& dont l'une representoit la
Force & l'autre l'Esperance,
servoient de supports. Sur la
base qui soutenoit l'Ecusson.
On voyoit une teste de mort
allée, aux quatre coins il y
avoit des trophées d'armes,
au milieu desquels une mort
paroissoit armée de toutes
pieces & soutenue d'une base
de marbre blanc, les tro-
phées estoient accompagnez
de flambeaux & de lampes
sepulcrales, avec différentes

Mars 1702.

O

162 MERCURE

bandes de drap noir. Sur l'une estoient ces paroles. *Jacobo II. Magna Britannia Regi.*

Au dessus du Portique, qui estoit aussi rendu de noir, on voyoit quatre Medaillons. Dans l'un on avoit representé le Conseil sous la figure d'un venerable Vieillard qui tient un livre fermé. Dans les autres on voyoit la Crainte de Dieu, la Patience & la Majesté. Ces Figures estoient d'un clair obscur fait de blanc & de jaune. Ces Medaillons estoient accompagnez de differens ornemens qui con-

viennent aux Pompes funebres , & avoient au dessous une teste de mort aîlée.

Au milieu de l'Eglise étoit le Tombeau qui occupoit environ trente palmes en quarré sur soixante & dix de haut. Il estoit placé sous un ouvrage de quatre colonnes feintes de bronze , d'Ordre Corinthien , torfes & cannelées , autour desquelles il y avoit des branches de Laurier , de Cîprés , & de Palmes. Les Colonnes qui étoient hautes de trente palmes estoient placées aux qua-

O ij

164 MERCURE

tre coins de l'ouvrage sur des Piedestaux & des Socles de marbre, & de chaque costé il y avoit quatre marches pour monter au Tombeau. La Couronne Royale qui terminoit l'ouvrage, estoit soutenüe de quatre ceintres qui naissoient de la corniche, & se réunissoient au milieu. Ils estoient chargez de toutes sortes d'Armes & d'Instrumens de guerre.

Le Piedestal des Colonnes estoit feint d'un marbre jaune antique. Sur la face extérieure il y avoit une mort de

GALANT. 165

Bronzé couronnée qui tenoit d'une main un Sceptre d'argent avec une draperie d'or; de l'autre elle portoit un Medaillon où estoient les Armes d'un des quatre Royaumes qui composent dans l'Ecu des Armes des Rois d'Angleterre. La face interieure estoit chargée de branches de Laurier, d'Olivier, & de Ciprés de bronze doré, attachées sur un fond de marbre vert antique. La Base & le Chapiteau des Colonnes estoit de bronze doré, la Frise au dessus des Colonnes estoit ornée de Couron-

166 MERCURE

nes, de Sceptres, & de branches de Laurier, & la Couronne qui estoit au dessus de tout l'ouvrage, s'élevoit jusqu'au soffite de l'Eglise. Elle estoit d'or. Le Cercle estoit orné de Croix & de Lys, & les peintures estoient chargées de pierres.

Au milieu de tout l'ouvrage & entre les quatre Colonnes, on voyoit le tombeau soutenu d'un piedestal rond de marbre de couleur jaune. A chacun des quatre coins il y avoit un Genie dans une attitude triste tenant un flam.

CALANT. 167

beau éteint. Sur les quatre faces du Tombeau estoient des Trophées d'Armes terminez par des Couronnes accompagnées de branches de Cyprés. Tout cela estoit de bronze sur un fond de marbre verd antique. Sur le tombeau, dont les quatre faces alloient en diminution par en haut selon la coutume, on avoit placé le corps qui estoit accompagné de quatre Squelettes d'argent couronnés. Ils avoient des aîles dorées & dans les mains une Urne d'or. De dessous leur

168 MERCURE

pieds sortoient des volutes
 terminées par des cornes d'a-
 bondance qui jettoient des
 rayons de lumiere, & qui
 portoient une petite colonne
 sur laquelle on avoit mis une
 Urne. Sur le Sol de l'espace
 qui estoit entre les quatre
 Colonnes & le Tombeau, il
 y avoit des gueridons & plu-
 sieurs vases soutenus de pie-
 destaux. Sur la face d'un des
 piédestaux, on voyoit la Ve-
 rité enluminée d'or, ayant le
 corps à demi nud & tenant
 d'une main un Soleil, & de
 l'autre caressant une Licorne,
 pour

GALANT. 169

pour marquer que la Verité n'est jamais envelopée comme le mensonge, & qu'elle est toujours éclairée du Soleil de Justice. Au dessous de la Verité on lisoit ces paroles qui conviennent au feu Roy d'Angleterre. *Lux veritatis fuit ita ore ejus, & iniquitas non est inventa in manibus ejus.*

Dans la face du second pedestal on voyoit un serpent qui enfermoit un Soteil dans le cerole qu'il formoit de son corps. Autour du serpent le champ estoit semé d'étoiles. Ces simboles qui

Mars 1702.

P

170 MERCURE

marquent la prudence , étoient expliquez par ces paroles, *Fato prudentia major.*

Dans la face du troisième piédestal estoit un Lion qui écrasoit des herbes en les foulant de ses pieds , avec ces paroles, *Virêscit vulnere vir-*
ius , pour montrer que la vertu du Roy d'Angleterre n'a jamais plus éclaté que dans la mauvaise fortune.

Dans la face du quatrième Piédestail il y avoit un Laurier entouré de foudres , qui ne pouvoient le consumer. Ces paroles qu'on lisoit *Vir-*

ms undique curæ, faisoient con-
noître que la mauvaise for-
tune n'a jamais pû ébranler
la constance & la fermeté du
Roy d'Angleterre.

De dessous chaque coin
du grand Voile qui soure-
noit le Piédestail du Tom-
beau , on voyoit sortir un
Leopard qui portoit sur son
dos une grande Urne, sur-
montée d'une Mort qui te-
noit d'une main pendante un
Sceptre, & de l'autre un Ecri-
teau où estoient ces paroles,
*Jacobus II. Anglia, Scotia &
Hibernia Rex, Defensor Fidei.*

P ij

172 MERCURE

Audeſſus de chaque Squelette, on avoit attaché un Medaillon où l'on voyoit le Portrait du feu Roy d'Angleterre, porté par la Religion & par la renommée. La Religion avoit la Thiare ſur la teſte, & elle tenoit d'une main la Croix Papale & les Clefs. La Renommée tenoit une Trompette d'une main. La Draperie de ces deux Figures eſtoit d'azur ſemée de Fleurs d'or.

L'Egliſe autour de l'Autel eſtoit tendue de Drap Violet & l'Autel eſtoit couvert

de Velours de cette mesme couleur. Dans le Chœur, on avoit placé sur la Tenture trois Medaillons à la louange du Roy d'Angleterre. Celuy du milieu representoit la naissance de ce Prince, & une veüe de Londres Audeffus du Chasteau où il nâquit, on lisoit ce mot *Witthhall*, & audeffus de la Ville on lisoit celuy-cy *Londinum*. Dans le mesme medaillon on voyoit un Soleil naissant couronné par un Genie ailé avec ces mots *Emergit nitidissimus*. Dans le Medaillon qui estoit du costé

174 MERCURE

droit on avoit représenté la
Ville de Paris & le Chasteau
de Saint Germain avec ces
mots audessus de Paris, *Lu-*
teria Parisiorum, & ceux-cy
audessus de Saint Germain,
Sanctum Sangermani en Laye.
On voyoit dans ce Medail-
lon un Soleil couchant cou-
ronné par un autre Genie aî-
lé avec ces paroles *Mergiter*
& fulget.

Dans le Medaillon qui
estoit du costé gauche estoit
représenté un Soleil de Mi-
dy placé dans le milieu du
Zodiaque avec ces mots *Per-*

gens servet & clarescit sub meridie splendentissimo. Audessous de ce simbolo, on avoit la yûe de Saint Pierre de Rome, du Palais Pontifical, & de ce qu'on appelle dans l'antique *Moles Adriani*, & aujourd'huy le Chasteau Saint Ange. Cela estoit accompagné de deux Anges en l'air qui portoient la Thiare & les Clofs. Audessus du Vatican on lisoit ces paroles. *Fidei Magistra Roma*. Ces Medallions estoient ornés de Trophées, & audessus il y avoit une teste de Mort aîlée.

P iiij

176 **MERCURE**

L'Eglise estoit toute tendue de noir & ornée d'une maniere conforme à la Cere-
monie. Elle estoit remplie
d'une infinité de Flambeaux
fort bien placez pour faire
voir la beauté de la Décora-
tion. Ce qui attiroit le plus
les yeux estoit dix grands fa-
naux placez entre les Pilas-
tres des Chapelles. Ils avoient
six faces , & portoient chacun
cinquante cinq bougies , &
cela faisoit un tres bel effet.
Le Piédestail qui soutenoit
chaque fanal, estoit chargé
d'une Mort tenant une Cou-

ronne & un Sceptre.

Il y avoit de chaque costé de l'Eglise quatre grands Tableaux à la loüange du Roy du costé de l'Evangile. Le premier representoit la Foy, ayant un Soleil sur la poitrine & une Croix dans la main droite. Ces paroles servoient à expliquer l'Emblème. *In fide sua probatus est & cognitus est in Urbis ejus fidelis.* Dans le second Tableau on voyoit un Trône d'Olivier sec, & au pied sortoit un rejeton avec un Soleil au dessus. Le mor renouabitur ser-

178 • MERCURE

voit d'ame à la Devise. Dans le troisieme estoit l'Arche de Noë flottant au milieu des eaux du Deluge, avec la Colombe qui tenoit une branche d'Olivier. Audessus de la Colombe on lisoit ces mots, *Spernit impavida fluctus*, Le quatrième Tableau representoit un grand Chefne battu des vents, avec ces mots *Im-mortuus manet*.

Du costé de l'Epistre, dans le premier Tableau on voyoit une figure representant le Zele tenant une hache d'une main & de l'autre un flam-

GALANT. 179

beau avec ces mots, *Zelando
Zelum Dei accepit testamentum
aeternum*. Le second Tableau
representoit une Licorne qui
plongeoit sa corne dans la
Tamise. Ces paroles servoient
d'ame à la Devise *Venena
pello*. Dans le troisiéme il y
avoit une patte de Lion qui
tenoit une Epée avec ce mot
Grec *ΑΡΛΑΝΟΣ*. Dans le
quatriéme on voyoit une
branche de Palmier cou-
chée, à laquelle on avoit at-
taché une Harpe avec ces
mots *Inalivata resurgit*.

Enfin audessus de la porte

180 MERCURE

& au dedans de l'Eglise, on avoit placé un grand Tableau en forme de Médaillon orné de Trophées comme les autres. On y voyoit un Soleil presque tout couvert de nuages, & dans le haut un Rocher battu des flots de la Mer. Au dessus du Rocher on lisoit ces paroles, *Perstat immotus*; & audeffus du Soleil celle-cy, *Sua lumina servat*. Ce Tableau estoit accompagné de deux grandes figures, dont l'un representoit la Constance & l'autre l'Eternité. Au dessous on lisoit une Inscrip-

181 MERCURE

tion, qui commençoit par les mots.

*Jacobo I I. Magna Britan.
nia Regi Jure suo Roma Pa-
rentat &c.*

La Messe fut chantée en Musique, elle estoit de la composition de M^r Angelo Olivieri, Musicien de M^r le Cardinal Charle Barberin. La plus part des Cardinaux se trouverent à cette Cere-
monie aussi bien que les Au-
diteurs de la Rotte, les Vo-
tans de la signature, & les
Referendaires avec la No-
blesse & les personnes de

qualité en fort grand nombre.

M^r l'Evesque de Galles celebra la Messe, & le Reverend Pere Charles d'Aquin Jesuite, Professeur de la Rhetorique dans le Seminaire Romain prononça l'Oraison funebre. La Ceremonie se termina par les Absoutes ordinaires qui furent faites par M Montreal Archevesque de Reggio dans la Calabre, M^r Gozzadini, Archevesque de Theodosia, M^r Zondedani Archevesque de Damas & M^r Vallemany,

GALANT. 183

Archevesque d'Athenes.

On laissa cette appareil
exposé pendant plusieurs
jours , afin de donner au Peu-
ple la satisfaction de voir ce
que M^r le Cardinal Barbe-
rin avoit fait à l'honneur d'un
si grand Roy à qui la Reli-
gion avoit donné la force de
supporter en vray Chrestien,
les adversitez de la fortune,
& d'ajouter à ses autres ver-
tus , si dignes de louange &
d'admiration , une fermeté
& une patience vraiment
heroïque.

184 MERCURE

Le Sonnet qui suit est fait sur ce que Diogene tenant autrefois en plein jour un flambeau allumé, disoit *Vivum probum querro*. Je cherche un homme de bien. Il est de M. Hessant qui avoit fait celui qui parut dans ma Lettre de Février pour Monsieur le Duc du Maine.

SONNET.

Celuy que tu cherchois en plein
jour dans la Grece,
Une lampe à la main, Cinique
audacieux, [en des lieux
N'estoit pas destiné pour paroistre

GALANT 185

Qu'à l'on ne connoissoit qu'une fausse
sagesse.

S
La nature à la fin qui pour nous
s'intéresse,

Après avoir conçu cet estre précieux,
Longtemps après ta mort le produit
à nos yeux,

Et le fait admirer dès sa tendre
jeunesse,

S
Il est l'unique objet de ce Vœu so-
lemnel

Qui pour nostre bonheur sçeut fléchir
l'Eternel,

Pendant que les destins nous paroisse-
soient contraires,

Par son propre mérite il est tout à la
fois,

L'homme le plus parfait, & le plus
grand des Rois.

Mars 1702. Q

186 MERCURE

Peut-on le méconnoître à ces deux caractères?

Voicy une Lettre écrite sur
trois Antiquitez de Bor-
deaux.

A MONSIEUR ***

A Bordeaux, ce 3. Mars 1702.

JE me donnay l'honneur
l'autre semaine d'aller voir
M^r le Premier President qui
n'a pas un moindre rang dans
la Republique des Lettres
que dans le Palais de Themis.

On y parlait dans la conversation des trois fameuses Antiquitez de Bordeaux. Cela me donna lieu d'alleguer sur leur sujet, le celebre M. Spon, ce grand Connoisseur en fait de Médailles, d'Inscriptions, de Bas reliefs, & de toutes sortes de curieux monumens. A son retour de Grece & d'Italie, où il estoit allé faire des recherches rares, il vint à Bordeaux. J'eus d'abord l'avantage de le voir chez moy, & il me pria de le mener sans perdre de temps aux endroits de la

Q ij

188. MERCURE

Ville où il y avoit quelque
Antique à observer. Nous
n'estions pas loin d'une vieille
Porte, que l'on nomme vul-
gairement la *Porte basse*, qu'il
s'arresta pour la contempler.
Ce fut pour luy un grand
objet auquel il donna toute
l'attention de ses yeux & de
son esprit, & après l'avoir
admiree avec un étonnement
surprenant *Quelle Porte? dit il?*
bâtie de Rochers. C'est ainsi qu'au
siècle d'Auguste on batissoit pour
l'éternité. En effet, les Gots,
les Vandales, les Sarasins,
les Normans, lorsqu'ils défo-

GALANT 189

lerent la Ville par le fer & par le feu ; ont respecté cette Porte , & n'y ont fait aucun dommage. L'exemple de M^r Spon n'ayant excité , & me sentant un instinct d'Apollon , je fis aussi une exclamation avec ce vers.

*Virgine vel pulcrâ pulchrior
hæc anus est.*

*Ses rides plaisent plus que de
jeunes traits ;*

Autrement figure à part.

*Cet Antique l'emporte au dessus
du Moderne.*

NO MERCURE

J'ay fait depuis ces autres vers.
*Burdigalam attolit, quæ dicitar
infima Porta.*

*Tempore sic prisco condita Ro.
ma fuit,
Ingens ille lapis, juncturâ qui
sine junctus,
Aurato dura, limine nobilior.*

S
*Bordeaux, vante ton monu-
ment,
Tel de la vieille Rome estoit le fon-
dement.*

*Plus auguste est ta Porte basse
Que le haut Portail d'un Pa-
lais,
Son antique & superbe masse*

GALANT. 191

• *Voit les siècles couler sans s'ébranler jamais.*

J'accompagnay ensuite
M Spon au lieu où estoient
auparavant les *Piliers de Tutelle*. Lors qu'il vit cet endroit desolé, les larmes luy vinrent aux yeux, mais de grosses larmes, comme les flots de la Garonne. J'essayay de le consoler en luy disant,

*Olim ubi Pila fuit, campus
manet usque, verendus.*

Ce triste Champ sera remarquable à jamais.

192. **MERCURE**

Voicy encore une Epigramme sur ce sujet.

*Cur monumenta ruunt insigni-
bus alta Columnis,*

*Urbis Palladium, Caesar ens-
que labor?*

*Ara nova jam surgit Civis tutela
decusque,*

*Nec socium patitur nobile
Regis Opus.*

*Pourquoy démolit on ces Colon-
nes des Dieux,*

*Ouvrage des Césars, Monument
Tutelaire.*

*Depuis plus de mille ans que le
Temps les revere,*

Elles

GALANT 193

*Elles s'élevoient jusqu'aux
Cieux.*

*Il faut que leur orgueil cede à la
Forcesse,*

*Où Mars pour nous veille sans
cesse.*

*Son redoutable Mur, Edifice
Royal,*

Ne doit point souffrir de rival.

Enfin, voulant faire voir

*à M^r Spon la troisième An-
tiquité de Bordeaux, sçavoir*

*le Palais Galien, il se contenta
de le regarder de loin, de*

*peur qu'étant près de ses rui-
nes qui s'augmentent tous*

les jours, ce ne fussent pour

Mars 1702. R

195 MERCURE

lay des douleurs nouvelles.
 Pour moy de près comme de
 loin, je n'en aurois pas esté
 trop affligé, parce qu'il s'est
 répandu là autrefois beau-
 coup de sang dans les com-
 bats des Gladiateurs & des
 Esclaves avec des Lions, &
 d'autres Bestes, ce qui sem-
 bloit rendre ce Cirque cou-
 pable c'est la pensée de ma
 Muse.

*Gallieni in Circo fora quot cer-
 tamina facta:*

*Indè reus poenas usque cadendo
 subit.*

*Ce Cirque si cruel, antique Mo-
 nument,*

Par le Temps qui l'abbat est
puni justement.

L'âge ne peut rien sur les
esprits pleins de feu. Vous
l'allez voir par cette Lettre
de l'illustre M^r de Saint Evre-
mont, qui est dans la quatre-
vingt quatorzième année.

A M^r LE COMTE
DE GRAMONT.

J'Ay appris avec beaucoup de
douleur vostre seconde mort, &
avec beaucoup de joye vostre se-
conde resurrection. J'écris tou-
jours à mon Heros d'un stile
Poétique. Je vous diray donc en
Rij

196 MERCURE

Poëte que vous avez trouvé un
gué au Cocyte, que vous passez
& repassez avec plus de facilité
que je ne ferois un Ruisseau. La
difficulté que j'aurois à revenir
de l'autre monde me tient atta-
ché, autant que puis à celuy cy.

Heureux qui de bonne heure
à pû songer aux Cieux,
C'est là qu'on peut trouver la
félicité seure,

Le bien toujours égal & tou-
jours précieux,

Je trouve cependant une chose
assez dure ;

C'est qu'on ne revient point au
sejour glorieux,

Sans passer par la sepulture,

Une autre route seroit mieux.

GALANT 197

L'Article qui suit vous fera voir que des Evenemens pareils à ce qu'il contient, sont particuliers au Regne du Roy, & que les manieres de ce Monarque ont toujours charmé ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher. Les Deputez de Dantzic estoient venus pour supplier le Roy d'oublier qu'ils avoient eu le malheur de s'attirer justement la colere de S. M. en pillant les Equipages d'un Prince de son Sang. Ils sont venus faire leurs soumissions & ils s'en sont retournez

R iij

198 MERCURE

charmez comme vous le pouvez voir par ce qui suit. Ces Deputez le lendemain de leur retour en leur Ville se sentirent si penetrez de la grandeur de Sa Majesté & du bon accueil qu'ils avoient receu à la Cour de France, qu'estant alors assemblez en la Maison de Ville pour y faire le rapport de leur Deputation, on leur vint dire qu'il paroïssoit un Navire François, & quoi que Marchand, le President & les Bourgeois se trouverent si contens du succès de leur

Deputation, & li remplis
d'étonnement pour la gran-
deur de Sa Majesté par le
recit qu'ils venoient d'entén-
dre, que pour témoigner au
Roy & à la Nation Françoisé
la satisfaction de leur accom-
modement, & la reconnois-
ce qu'ils en avoient, il fut
ordonné qu'on saluëroit le
Navire François de neuf
coups de Canon, ce qui ayant
esté executé, sur ce que le
Capitaine ne répondoit pas
au salut ne croyant pas que
cela le regardast, on luy en-
voyadire qu'on tiroit pour lui,

R. iijj

200. MERCURE

surquoy le Capitaine Brignon de Saint Malo , dont le Navire estoit de dix huit Canons rendit coup pour coup , & le Chasteau ayant remercié de cinq coups , le Capitaine les rendit incontinent. Le Capitaine du Chasteau se rendit à son bord pour luy faire compliment , & l'asseurer qu'il estoit le bien venu ; qu'ils luy feroient le meilleur passage qu'il leur seroit possible , & que si tost qu'il seroit à terre le President iroit luy rendre visite à son Auberge , ce qu'il n'auroit pas manqué de faire.

GALANT. 201

s'il n'eust esté prevenu par le Capitaine qui fut regalé ensuite par le President avec mille témoignages d'amitié. le fut aussi regalé par les Deputez, & on luy fit quelque composition sur le droit de ses Vins, & passer de malguer qu'il y déchargea.

Je vousay déjà mandé que le lendemain de la Quasimodo prochaine, 24. d'Avril, on procederoit dans le Palais Royal à la vente de tous les Diamans brillans & à facettes, Rubis d'Orient,

202 MERCURE

Emeraudes , & Pierres de couleur , de Feu Son Altesse Royale M O N S I E U R ; mais puiſque vous ſouhaitez un détail plus particulier ſur cet article, je vais vous marquer quelles ſont ces Pierres.

Quatre vingt huit Diamans brillans & à facettes, chacun dans ſon chaton, un peſant 156 grains, d'autres 130. grains, 120. grains 100. grains , le reſte diminuant à proportion juſqu'à 15. & 12. grains.

GALANT. 203

Plusieurs parures de Diamans, tant brillans que pierres épaisses, & à facette, composées chacune de sept attaches, tant grandes que moyennes; d'un nœud de derriere, de cinquante boutons & cinquante boutonnières; de boucles d'oreilles & de ceinture.

Plusieurs parures de Perles & de Diamans, composées chacune de sept attaches tant grandes que petites, d'un nœud de derriere; cinquante boutons & cinquante boutonnières; des boucles

204 MERCURE

d'oreilles ; des pendants & de tres-belles Perles en poire au nombre de plus de vingt plusieurs filets de Perles.

Une parure de Rubis d'Orient , & de Diamans brillans & à facette , composée de quatre attaches de quarante trois boutons , quarante agrémens . & de douze pièces de chaînes.

Une parure d'Emeraudes & de Diamans , composées de trois attaches de dix Emeraudes tres grandes ; de vingt neuf boutons , & de dix huit agrémens de Diamans.

Une parure de toute pierre
& de Diamans : compolée
d'attaches , boutons , agré-
mens , table de bracelets ,
boucles , & autres.

Plusieurs Croix de l'Or-
dre du S. Esprit :

Une Croix de Diamans.

Une Croix de Perles & de
Diamans.

Une Croix de Rubis d'O-
rient & de Diamans.

Une Croix d'Emeraude &
de Diamans.

Plusieurs boucles de Cha-
peau & de Souliers.

Quantité de Bagues plu-

206 MERCURE

ficurs autres boutons ; agrémens de toutes sortes de façons ; des Couteaux ou Epée, & un grand nombre de petits Diamans. Le tout sera adjugé au plus offrant & dernier encherisseur.

L'arrêt donné le 25. de Bevrier dernier en faveur des Pierreries , & qui les permet comme auparavant, doit faire rechercher avec d'autant plus d'empressement toutes celles qui sont marquées dans ce Memoire ; qu'elles sont toutes parfaites venant d'un Prince qui ne vouloit rien

que de tres beau, & qui y
connoissoit mieux que per-
sonne.

Messire Armand Jean de
Rotondy de Biscaras, Eves-
que & Seigneur de Bessiers,
mourut la nuit du 15. du mois
passé après une longue mala-
die. M^{rs} les Evesques de
Mirepoix & de Carcassonne
s'estant rendus depuis quel-
ques jours auprès de luy pour
le secourir dans ces derniers
momens luy rendirent tout
ce qu'on peut attendre d'une
amitié tres sincere. M^r l'E-

208 MERCURE

vesque de Mirepoix luy administra les Sacremens qu'il receut avec de tres grands sentimens de Religion. Ce mesme Prelat luy rendit les derniers devoirs en faisant l'Office à la ceremonie de sa sepulture, dans laquelle il celebra Pontificalement la Messe, M^r de Carcassonne assista à ces obseques non seulement à l'Eglise, mais encore par toute la Ville. La Ceremonie des funerailles fut faite avec toute la pompe que put permettre le temps qu'on eut à s'y preparer pour profiter de la

GALANT 20

presence de ces Prélats qui n'voulurent pas partir. Mr d'Besiers a gouverné ce Diocèse trente années pendant lesquelles il a édifié l'Episcopat & son Clergé par une conduite très régulière. Il a toujours fait paroître une grande vigilance & une singulière application à ses devoirs n'ayant jamais souffert ny nouveauté ny querelles. Il a establi un Seminaire & un Hospital General. La justice temporelle de son Evêché qu'il a fait parfaitement bien bastir, & auquel il a procuré plu-

Mars 1702.

S

210 **MERCURE**

ieurs avantages, il estoit Fils de Messire Jacques de Rondon de Biscaras, Gouverneur de Charleville & Montolimpe, & Colonel d'un Régiment d'Infanterie frere de feu Messire Jules de Biscaras, Maréchal de Camp des Armées du Roy & Commandant des Chevaux Legers.

Le Frere Marin de la Villette, Jesuite, mourut à Paris à la Maison Professe le 26. du mois passé âgé de quatre vingt dixneuf ans six mois après en avoir passé soixante & quatre

GALANT. 211

dans la fonction de Sacristain de l'Eglise de cette Maison. Il commença à l'exercer lorsqu'on ouvrit la nouvelle Eglise bâtie par la liberalité de Louis XIII. & que le Cardinal de Richelieu vint dire la Messe au grand Autel, qu'il avoit fait elever. Le Frere Marin a toujours vécu avec beaucoup de vertu & d'une maniere tres-édifiante, & est mort en odeur de Sainteté.

Voicy quelques Vers sur ce qui s'est passé à Cremone.

S ij

212 MERCURE

S*I par les Allemans Cremona fut
surprise ,
Ils sont de bons Soldats dans le
temps du sommeil ;
Mais si dès qu'il fut jour les Fran-
çois l'ont reprise ,
L'Aigle comme un Hibou fuit les
traits du Soleil.*

Sur Mr le Prince Eugene.

DEVISE.

*L'un des plus fameux Capitaines
Qui se soient signalez sous les Aigles
Romaines
Prit la Devise que voici
Veni , Vidi , Vici ,
Sous le Prince Eugene en personne
Qui l'Aigle Imperiale arbora dans
Cremona ,*

CALANT. 313

Trois mots font sa Devise aussi ;
Veni, Vidi, Fugi.

Ces deux Pieces sont de
M^r Daubicourt.

Le Madrigal qui suit est
sur l'air des Triolets. On
sait que l'Eridan & le Pô
ne sont qu'une mesme chose.

Vous n'aurez Naples ny Milan,
Portrait du fameux Encelade
Qu'avez vous fait depuis un an,
Vous n'aurez Naples ny Milan.
Ce fut au bord de l'Eridan,
Que Phaëton fit sa cascade.
Vous n'aurez Naples ny Milan,
Portrait du fameux Encelade.

214 MERCURE

Il n'y a point d'Etats où il ne se fasse quelquefois des Banqueroutes, mais comme elles sont souvent frauduleuses, elles ne doivent pas tirer à conséquence pour la mauvaise ou bonne situation des affaires d'un Etat, quoy que ceux qui en font de frauduleuses ayent souvent l'adresse de les faire dans des temps difficiles, afin qu'on attribue aux malheurs des temps, ce qui ne doit estre imputé qu'à leur mauvaise foy. Le Roy ayant sceu il y a déjà quelque temps la

GALANT: 215

fameuse banqueroute que le sieur Levi, Juif de la Ville de Mets avoit faite, ordonna à la Sinagogue de le représenter dans trois jours ou de reparer solidairement cette banqueroute. Le sieur Levy fut représenté le jour mesme à dix heures du soir à M^r le Premier-Président du Parlement de Mets. Il a demandé du tems pour s'accommoder, ce qui luy a esté accordé.

Comme je tâche de ne vous rien envoyer qui ne puisse convenir en quelque

218 MERCURE

forte à la sainteté des temps où nous sommes, je vous fais part d'une Paraphrase du Pseaume qui commence par *Lauda anima mea Dominum, psallam Domino quamdiu fuero.* Il y en a la moitié du fameux Malherbe. Il seroit à souhaiter qu'il l'eut achevée. Pour contenter ceux qui se plaignent qu'il l'ait laissé imparfaite, M^r l'Abbé Bruzen de Dieppe a tâché de faire ce que ce grand homme n'a point fait. Le succès de ce petit Ouvrage a eu dans quelques Assemblées de gens de bon goût

donne

217
e le
pour
blai-
que
om-
aux

aux

fa-

che

ms

N'esperons plus verre & sa faveur un
onde, Que toujours ces vanités laissons
nous de les suivre put aimer. Mars. 1702.

donne lieu de croire que le Public en sera content. Pour le faire lire avec plus de plaisir, on y a joint un Air que Mr l'Abbé du Mesni a composé, & qui a fort plu aux Connoisseurs.

P A R A P H R A S E

du Pseaume 145.

N'Esperons plus mon ame aux promesses du monde,

Sa lumiere est un verre, & sa fa-
veur une onde;

Que toujours quelque vent empesche
de calmer.

Quittons ces vanitez : laissons nous
de les suivre :

Mars 1702. T

218 MERCURE

*C'est Dieu qui nous fait vivre ,
C'est Dieu qu'il faut aimer.*



*Envain pour satisfaire à nos laches
envies ,*

*Nous passons près des Grands tout
le temps de nos vies ,*

*A souffrir des mépris : à ployer les
genoux.*

*Ce qu'ils peuvent n'est rien ; ils sont
comme nous hommes ,*

Véritablement hommes ,

Et meurent comme nous.



*Ont-ils rendu l'esprit : ce n'est plus
que poussière*

*Que cette Majesté si pompeuse & si
fière*

*Dont l'éclat orgueilleux étonna
l'Univers ,*

*Et dans les grands Tombeaux , où
leurs âmes haïssaines*

*Font encore les vaines,
Ils ont rongez de vers.*

S

*L'à se perdent ces noms de Maistres
de la Terre,
D'Arbitres de la Paix, de fou-
dres de la guerre,
Comme ils n'ont plus de Sceptre ils
n'ont plus de flatteurs.
Et tombent avec-eux d'une cheute
commune*

*Tous ceux que leur fortune
Rendoit leurs serviteurs*

Ce qui suit n'est point de
M^r de Malherbe. L'Auteur
déclare qu'il se tiendra bien
récompensé si l'on trouve
qu'il l'ait imité ou suivi, quoy

T ij

220 MERCURE

que de fort loin. Il s'est retranché dans les bornes de la Paraphrase sans s'écarter de son texte. Ainsi ceux qui voudront confronter la Traduction avec l'Original y remarqueront beaucoup de fidélité.

*Heureux qui met en Dieu toute sa
confiance,*

*Plus heureux dont ce Dieu prend
en vain la deffence ,*

*Son cœur sous cet appuy doit n'apre-
hender rien.*

*Non, il ne craindra point, quelque
mal qui l'assiege ,*

*Le bras qui le protege
Du monde est le soutien.*

§

Le Seigneur à pitié du Pauvre en
sa misère ,

Il a soin de celuy qui prend soin de
luy plaire ,

En faveur du fidelle , il défarme la
faim :

Aux coins les plus cachez de tout ce
vaste monde

Sa sagesse profonde
Luy dispense le pain.

§

Il brize les liens du captif qui l'a-
dore ,

Il éclaire les yeux du juste qui l'im-
ploire ;

Si quelque Saint d'ailleurs n'a pu se
conserver.

De sa chute aussi tost le Monarque
suprême

Saint & Justeluy-même

T iij

222 MERCURE

L'aide à se relever.



*Il est des Etrangers le refuge &
l'azile ;*

*Sa justice deffend la veuve & le pu-
pile ;*

*Et perdra les mortels qu'aveuglent
leurs plaisirs ,*

*Peccheurs il vient un jour funeste &
redoutable*

*Que ce Juge equitable
Confondra vos dësirs*



*N'esperez point alors adoucir sa ven-
geance*

*Par quelques pleurs forcez, par quel-
que penitence ,*

*Vous n'aurez déjà plus de ressource à
vos maux ;*

*Tandis que le fidelle heureux par sa
victoire*

*Jouïra dans la gloire
Du fruit de ses travaux.*



*Puissant Dieu de Sion , unis avec
les Anges,
Nous chanterons alors tes divines
louanges ;
Tu regneras sur nous , nous seront
tes Sujets ?
Mais avant mon trépas je veux
que ma trompette
Incessamment repette
Tes infinis bienfaits.*

On a eu avis de Rome
qu'on y avoit publié , & affi-
ché le Monitoire par lequel
il est ordonné au Marquis
del Vasto , de se représenter
T iij

224 MERCURE

dans trois jours , faute de quoy il est condamné à perdre la teste , avec confiscation de tous ses biens , comme convaincu des cas exprimez dans le Procès, & de la publication de la calomnie atroce par laquelle il a tâché de noircir la réputation de M^r le Cardinal de Janson. Vous ne serez pas fâchée de voir en nostre langue ce que ce Monitoire contient en latin.

RAINUTIUS

PALLAVICINUS

*Referendaire des Signatures
de Nôtre Saint Pere le Pape,
Gouverneur de Rome, & de
son District General.*

A Vous, Cesar Michel Ange d'Avalos d'Aquin, Marquis del Vasto & de Pescara, de l'autorité de nôtre Office, & à l'instance d'illustre & excellent Seigneur François de Gambis, Procureur Fiscal General de nostre S. Pere le Pape, Nous vous or-

226 **MERCURE**

donnons par la teneur des
Présentes, Inous vous citons
& avertissons, que dans trois
jours à compter depuis celuy
de leur signification, Vous
ayez à comparoistre devant
Nous ou devant le Lieute-
nant Criminel, en personne,
& non point par Procureur,
pour vous excuser, purger &
défendre des crimes cy des-
sous mentionnez, excés & de-
lits par vous commis, & cela
sous peine de tenir pour con-
fessez tous ceux dont on vous
accuse, & d'avoir la teste
tranchée, avec confiscation.

GALANT. 227

de tous vos biens applicables
à la Chambre Apostolique.
Nous voulons que ce present
Monitoire vous soit signifié
personnellement, s'il est aisé
de trouver vostre personne,
sinon après avoir fait par la
Ville les diligences requises
pour vous trouver, & ne vous
trouvant point, il vous sera si-
gnifié par Affiches aux portes
de nostre Cour, & de la Mai-
son que vous avez jusqu'i-
cy occupée à Rome. Donné
au Palais de nostre residence
ordinaire le 27. Février 1702.

On vous poursuit nom-

mement sur ce qu'ayant reçu le soir du Lundy 9. Janvier passé, un certain Billet que vous avoit envoyé un grand Seigneur, connu de la Cour & de vous, par les mains de Charle Antoine Baron, vostre Domestique, dans lequel entre autres choses on vous donnoit avis de penser à vous, parce qu'un Valet qui couchoit dans votre chambre vous devoit assassiner, secondé d'un autre Valet qui couchoit auprès, tous deux gagnez par M^r le Cardinal de Janson, vous avez

soupçonné que ce Valet dont le Billet faisoit mention , ne pouvoit estre autre que Jean Cardonne de Mortara , autrefois surnommé Giovanelli parmi les Dalmates, qui couchoit ordinairement dans un Cabinet près de vostre Chambre , & aussi-tost vous avez tâché à main armée , avec Nicolas Coppa , d'arracher cet aveu de luy , sous le pretexte que revenant auprès de vous vers la seconde heure de la nuit, il passoit par l'endroit où il avoit accoutumé de coucher. Quoi qu'il

230 MERCURE

ait protesté qu'il ne sçavoit rien, & qu'il estoit innocent de tout ce qu'on luy imputoit, neanmoins vous luy avez lû le Billet, & vous avez fait ce que vous avez pû pour l'obliger à vous nommer ses complices. Sur ce qu'il a répliqué, que non seulement il estoit très-innocent, mais que personne ne l'avoit sollicité d'attenter sur vostre vie, loin d'acquiescer à cette réponse, vous avez fait appeller deux devos Ecuyers, l'un nommoit Abbas Cesar, & l'autre Néron, pour arracher de ce

malheureux la confession du
 prétendu ordre. Ils l'ont dé-
 pouillé de ses habits par vo-
 tre ordre, luy ont lié les mains
 & les pieds; après quoy vous
 avez pris un fouët dont on se
 fert à cheval, ayant un
 manche de bois, & long d'un
 palme & demi, & vous l'en
 avez frappé plusieurs fois de
 toute vôt're force sur le dos &
 sur les épaules, après l'avoir
 fait renverser par terre cou-
 ché sur le ventre. Ensuite
 vous luy avez fait donner par
 Abbas Celar, quantité de
 coups de ce mesme fouët,

232 MERCURE

tandis que vous le fouliez aux pieds avec une cruauté excessive en diverses parties de son corps. Ce traitement rigoureux n'empêchant point ce Valet de dire toujours qu'on l'accusoit fausement , & que si vous l'aviez jamais trouvé en faute vous le fîs- siez tailler en morceaux, vous avez fait allumer un flambeau , dont vous avez fait long temps degouter la cire bouillante sur la teste, sur son cou, & sur les oreilles. Enfin desesperant d'obtenir la confession que vous croyiez le

pouvoir forcer à faire , vous avez pris un grand vase d'argent qui estoit plein d'eau dans le lieu où il couchoit , & vous l'avez versée sur son dos, en sorte que ces differens tourmens l'ont laissé presque sans vie. Enfin, l'ayant fait porter dans un endroit retiré de vostre logis, vous l'avez fait garder, quoy que le lendemain Mardy plusieurs de vos Domestiques ayent esté luy parler au lieu où il estoit deténu, & qu'ils l'ayent pressé longtemps de declarer les complices du

Mars 1702.

V

pretendu crime; que le Pere Maistre de Rubeis, & son Compagnon, appelé le Pere Jérôme Ceccarel, luy ayent soutenu en face, fausement & contre la verité, que le Dimanche precedent ils l'avoient vû dans le lieu qu'on nomme la *Barcaccia*, prenant son chemin vers la ruë d'Espagne, & ensuite allant en la compagnie d'un autre vers le Palais de M^r le Cardinal de Janson, toutefois il est toujours demeuré ferme à protester que cela n'estoit pas vray, & leur a dit mesme par reproche, *Estes vous des Prestres ?* Après ce-

la, diverses menaces réitérées
luy ayant esté faites par plu-
sieurs de vos Domestiques,
dont l'un s'appelle Mathieu
des Comtes, & un autre Noël
Pedrinus, que s'il ne disoit
la verité il se disposast à mou-
rir, ou moncast en haut pour
y estre tourmenté tout de
nouveau, quoy qu'il eust esté
constant à asseurer jusques-
là, qu'il n'y avoit rien de vrai
dans tous ce qu'on luy di-
soit, toutefois épouvanté de
l'image de la mort, après que
les Gardes luy eurent lié les
deux mains, pour le remener

V ij

236 MERCURE

au mesme lieu où il avoit déjà tant souffert , voyant qu'on luy refusoit un Confesseur qu'il avoit demandé avec instance , il a supposé faussement que Dominique Braccio Valet Florentin , arresté aussi par vostre ordre , l'avoit sollicité de la part de M^{le} le Cardinal de Janson, de vous assassiner , ce que Dominique ayant nié ; quoique ces choses luy eussent esté soutenuës en face par Giovannelli dans le cabinet d'enhaut où il avoit esté mené pour cela,

cependant ayant esté remené en bas , & craignant d'être exposé aux mesmes supplices que l'on avoit fait souffrir à Giovanelli, il a inventé que quelques jours auparavant ce Giovanelli luy avoit donné deux Billets pour les rendre, comme il les a rendus à un certain Inconnu qui l'attendoit dans la rue de Saint Marc, dans laquelle est le Palais de M^r le Cardinal. Vous avez inventé ensuite contre le mesme Cardinal une chose qui n'a nulle vraisemblance , & que ceux qui

238 **MERCURE**

ont un peu de prudence ne croiront jamais; sçavoir que M^r le Cardinal de Janson ait ordonné par Ecrit à un Valet, homme de neant, d'aller vous assassiner. Ainsi vous avez commandé à un de vos Domestiques de tâcher de tirer de Giovanelli les Billets en question, ce qu'il tâcha en effet de faire, mais Giovanelli ayant répondu, que bien loin d'avoir rendu des Billets à qui que ce soit, il n'en avoit reçu de personne, qnoy que Dominique lui ait été amené pour cōfirmer que les Billets

avoient passé des mains de Giovanelli dans les siennes, il a retracté par un remors de conscience ce qu'il avoit supposé de Dominique, déclarant que ni M^r le Cardinal, ni aucune autre personne ne l'avoit fait solliciter de vous tuer, ce qu'ayant appris, vous avez donné ordre à Abbas Cesar & à Néron de faire monter Giovanelli, & vous avez tâché, l'épée nuë à la main, de tirer de luy les Billets que vous supposez que M^r le Cardinal lui avoit donnez, mais comme il a prote-

340 MERCURE

esté toujours qu'il n'estoit
 coupable en aucune chole,
 & qu'il a demandé un Con-
 fesseur, vous avez fait venir
 le Pere Maistre de Rubeis, &
 ayant sceu que ce Religieux
 n'avoit pas le pouvoir de luy
 administrer le Sacrement de
 Penitence, vous avez fait
 garder Giovanelli les pieds &
 les mains liées. Quoy que les
 choses que l'on supposoit
 contre M^r le Cardinal de
 Janson n'eussent aucune ap-
 arence de verité, qu'elles
 eussent esté arrachées de Gio-
 vanelli par la crainte de la
 con-

continuation des tourmens,
 & qu'il les eust retractées
 estant encore en vostre pou-
 voir, & en vostre prison par-
 ticuliere, toute fois la nuit du
 Mardi au Mercredi 11 Janvier
 ne craignant ni Dieu, ni la Ju-
 stice, sans aucun respect pour
 la dignité de Cardinal, ni pour
 le caractere d'Evesque, & sans
 mettre en consideration que
 les Cardinaux sont comme
 attachez aux costez du Pon-
 tife Souverain, jettant sur M^r
 le Cardinal de Janson la tache
 honteuse d'un homicide en
 vostre personne, vous avez osé

Mars 1702.

X

242 MERCURE

attenter sur la reputation, & dicter au Prestre Thomas Trivellius, qui est presentement en la puissance de la Cour, un Libelle diffamatoire conceu eues termes. Le Cardinal de Janson Fourbin ayant tramé une machine aussi inhumaine qu'infame, pour faire tuer la nuit le Marquis de Pesera par un Esclave, secondé d'un autre qui couchoit dans son antichambre, Dieu à permis qu'on ait découvert un si barbare attentat deux heures avant qu'il se mist au lit. C'est pourquoy on fait sçavoir à chacun que pour

GALANT 243

cela il y aura exposition du S. Sacrement, pendant trois jours dans l'Eglise de S. André de la Valle. Plusieurs Copies de ce scandaleux écrit ayant esté faites, vous les avez fait afficher en plusieurs lieux de la Ville & particulièrement au bout de la rue du Pellerin vers la pointe du Champ de Flore, & ce qui est beaucoup plus à condamner aux Portes des Eglise de saint André della Valle & de la Sainte Trinité, & mesme aux murs de l'Eglise S. Jacques des Espagnols, & du College Romain, où le

X ij

244 MERCURE

matin du mercredy ces Copies ont esté trouvées & leües au grand scandale du Peuple. Ayant cependant continué à retenir Giovanelli le mercredy dans le mesme lieu avec bonne garde sans luy avoir rien fait donner à manger depuis sa détention, vous estes venu à luy vers les dix sept heures tenant en vos mains vostre épée dans le fourreau, & vous luy avez demandé aigrement pourquoy il avoit formé le dessein de vous tuer. Ensuite, luy parlant avec douceur, vous luy avez promis que pour

veu qu'il vous mist entre les
 mains les billets que vous
 supposiez qu'il avoit eus de
 M^r le Cardinal de Janson,
 & qu'il déclarast quels
 étoient les complices dans
 l'attentat conçu contre vous,
 vous luy laisseriez la vie, &
 luy fourniriez de quoy subsis-
 ter. Malgré vos promesses,
 il a persisté dans la negative,
 & vous vous estes retiré.
 Une heure après Mathieu
 des Comptes, envoyé par
 vous, luy ayant réitéré les
 mêmes promesses, Giova-
 nelli, voulant s'affranchir

X iij

246 MERCURE

des supplices qu'il craignoit encore, & dans l'esperance qu'on effectueroit les choses qu'on luy promettoit, a supposé contre toute vérité que peu de jours avant les Fêtes de Noel de l'année dernière, il avoit esté sollicité par un Inconnu appelé François, de vous poignarder, que cet Inconnu asseuroit que cestoit par l'ordre de M^r le Cardinal de Janson, avec promesse de luy donner mille écus; que luy Giovanelli l'avoit trouvé par hazard lorsque marchant

par la Ville il passoit devant l'Eglise de S. Charles qu'on appelle *ad Catenarios*. Cependant, vous, Marquis de Pescara, ayant esté requis par le Tribunal du Gouvernement de la Ville, de luy remettre Giovanelli & Dominique, qu'il sçavoit que vous teniez enfermez, afin qu'enuyez d'estre devenus, & craignant les tourmens dont ils estoient menacez, ils déclaraissent ce que la verité ne leur permettoit pas de déposer, songeant à vostre secreté particulière, pour empêcher Gio.

248 MERCURE

vanelli de retracter ce qu'il avoit supposé faussement en dernier lieu, après l'avoir exhorté de dire la verité dans l'Interrogatoire qu'il subiroit, & d'avoir bon courage, parce qu'il seroit bientost renvoyé; vous avez eu soin que le Chanoine Michel Ursus demeurant chez vous, luy ait fait écrire de sa propre main, avant qu'il ait esté livré à la Cour, tout ce qu'il avoit dit de bouche, & qu'il l'ait signé après qu'il a esté lû devant des Temoins. Giovanelli & Dominique ayant esté tra-

duits à la Cour , interrogez par deux Lieutenans, ils ont depolé que tout ce qu'ils avoient dit estoit faux , & avoit esté inventé pour éviter de plus grands tourmens, ce qu'ils ont confirmé à la question en presence de M^r le General Fiscal. Cependant le soir du Jeudy suivant, pressé par le remords du crime commis, vous vous estes retiré dans le Palais du Seigneur dont on a déjà parlé, croyant y estre à couvert des Ministres de la Cour, surquoi pesant l'énormité de la ca-

250 **MERCOURE**

l'omnie renfermée dans le Libelle affiché contre l'Éminentissime Cardinal de Janson, homme aussi considérable par sa naissance que par les Dignitez de Cardinal & d'Evêque, d'une très grande réputation, & respecté de toutes manières, que vous avez diffamé contre la forme des Constitutions Apostoliques, & particulièrement de Pie V. qui ordonne contre ceux qui osent attaquer les Princes & les Prelats par de semblables Libelles, les peines du Droit commun & des

GALANT. 251

Canons, & mesme le dernier
supplice , & la confiscation
des biens selon la qualité du
delit & des personnes ; Nous,
&c.

Mr Symart de Sezanne
en Brie , a fait les deux Ma-
drigaux suivans.

Sur l'entreprise de Cremone.

U Lisse par un Stratageme
Surprit autrefois les Troyens.
Eugene use aujourduy de semblables
moyens ,
Et surprend Cremone de mesme.
Si la fortune du premier.

2 2 MERCURE

A favorisé l'entreprise ,

Elle refuse a ce dernier

La gloire qu'il s'etoit promise.

*Il surprend , mais envain : il at-
taque , on le bat.*

*Il cede la victoire après un long
combat :*

*La valeur des François confond son
Artifice ,*

*Et ce Prince est contraint d'avouer
aujourd'huy ,*

Que s'il est aussi fin qu'ulisse ,

Il est plus malheureux que luy.

Autre sur le mesme sujet.

E *Eugene , au desespoir reduit
Prend le party de la retraitse*

Sort de Cremone a petit bruit.

Et sous les voiles de la nuit.

Caché sa hon. e & sa désaite.

*Villeroy par un coup fatal.
 au pouvoir de ce General ,
 L'avoit envain flaté d'une sure
 conquête.*

*Vaincus par le François en cent &
 cent combats ,*

*Fiers Germains , ne scaviez vous
 pas.*

*Qu'ils ne manquent jamais ny de
 cœur ny de teste :*

*Ce troisiéme Madrigal est
 de Mr de Grananville , de
 Riom.*

P*Ralin va droit au pont , s'en
 saisit & l'abat.*

*Et semblable au rapide Rhône.
 Joint si vite Revel. Dans le ors
 du combat ,*

254 MERCURE

*Que l'Ennemi sort de Cremona.
La valeur des François sous de tels
Generaux*

*Rend inutile tout obstacle;
Au milieu des perils , au milieu des
travaux*

*Leurs succez tiennent du miracle ;
Et la victoire suit la force de leurs
bras.*

*C'est là le bonheur de France
Que se tirant par tout des plus
grands embarras ,
Elle a le Ciel pour sa deffense
Puisqu'enfin ses justes desseins,
Luy fourniront toujours des secours
plus qu'humains*

**Je ne vous ay point en-
voyé la Fable que Mr de Mat-
lement de Messange a faite**

GALANT. 255

sur le Milan & sur l'Aigle. Vos Amis la trouveront imprimée chez le S^r Jean Moreau, rue S. Jaques, à la Toison d'Or.

Vous avez sceu que dès le jour qu'on a commencé à parler de la Journée de Crémone, on a agité la question sçavoir, si M^r le Marquis de Mongon, Maréchal des Camps & Armées du Roy à Crémone estoit prisonnier ou non. Je vous envoie tout ce qui a esté fait, dit & écrit là dessus, & je croy ce détail assez curieux pour devoir vous

256 MERCURE

faire beaucoup de plaisir. Comme cette affaire est importante, je ne change rien à la Relation que j'en ay reçue de crainte qu'un mot changé ou alterré ne changeast le fait.

Le premier de Février, jour de l'action qui s'est passée à Cremone, M^r le Marquis de Montgon sortant de sa maison sur le bruit qu'il entendoit, trouva sur sa porte un Garde de M^r le Maréchal de Villeroy, qui luy apprit que les Ennemis estoient

GALANT. 257

dans la Ville, & que M^r le Maréchal estoit à cheval.

Ayant aussitost ramassé ce qu'il put trouver d'Officiers de Cavalerie & de Soldats, il se jeta sur le premier cheval qu'il trouva prest, & qui étoit à un de ses gens, afin de l'aller joindre. Il rencontra dans la rue une Troupe d'Ennemis dont il fut vigoureusement attaqué, & il eut son cheval tué à la premiere décharge qu'ils firent. Non seulement ce cheval tomba sur luy, mais tous les allans & les venans luy passerent sur le

Mars 1702.

Y

258 MERCURE

corps , ce qui le mit dans un si pitoyable état qu'on le rapporta dans la maison à demi mort. Cela donna lieu aux premières Relations, de marquer qu'il estoit mort , ou tres dangereusement blessé. Ses Domestiques le voyant de cette maniere, & craignant qu'il ne fust assassiné par les Ennemis qui en estoient si près, & mesme jusqu'à la porte, écrivirent à Mr Lodi chez qui il logeoit , & qui estoit alors chez M^r le Prince de Comercy à la Maison de Ville, pour le prier d'envoyer un

Officier. Ils estoient tellement troublez, qu'ils n'ont pû dire depuis ce qu'ils avoient mandé, mais vraisemblablement ce ne put être que sur le Billet dont il est parlé dans le Memoire de M^r Visconti qui commande à Voliano, qu'on envoya un Officier avec six Soldats. Cet Officier trouva M^r le Marquis de Montgon sur son lit qui à peine pouvoit parler. D'abord il luy demanda son épée que ce Marquis luy fit donner, & voulant l'emmener à M^r le Prince Eugene, il eut

Y ij

160 MERCURE

la précaution auparavant d'envoyer un de ses Soldats pour reconnoître les endroits par où ils devoient passer, mais ce Soldat ayant rapporté que les avenues estoient occupées par les François, & qu'il étoit impossible de sortir, l'Officier fut obligé de demander la protection de Mr le Marquis de Montgon pour la seureté de ses Soldats, que l'on fit entrer dans un passage près de la chambre, & pour luy il demeura dans la chambre, offrant son épée à M^r de Montgon, & se reconnoissant.

son prisonnier. A la pointe du jour des Officiers François estans venus chez ce Marquis ils y trouverent cette Garde qu'ils desarmerent, mais attendu qu'elle estoit sur la bonne foy, on renvoya ces Soldats à leur Armée le 4. du mois par un Trompette, avec une Lettre que Mr le Marquis de Montgon écrivoit à Mr le Prince Eugene. En voicy les termes.

MONSEIGNEUR,
Mr Valmerod que je renvoye

262 MERCURE

à V. Altesse avec ses Soldats, aura l'honneur de luy rendre compte de ce qui s'est passé de luy à moy du commencement jusqu'à la fin, & que je luy ay esté à mon tour aussi nécessaire qu'il me l'a p^u estre d'abord en luy donnant protection & à ses Soldats. Comme il me paroist honneste homme, je ne doute point qu'il ne vous dise la verité, & que j'ay esté repris par nos Troupes, sans avoir aucun engagement avec luy. Je suis, &c.

Il est à remarquer que pendant que cet Officier al-

loit joindre l'Armée des Ennemis M^r de Montgon receut de la part de M^r de Visconti le Memoire dont il est déjà fait mention , dans les termes qui s'ensuivent.

Mr le General Montgon fit prier Mr le Prince de Commercy par un Billet qui resta près le General Visconti estant blessé, de luy envoyer un Garde. Ce Prince envoya incessamment le Commandant Valmerod , Capitaine d'Infanterie avec six hommes. L'on prie Mr le General Montgon de vouloir faire renvoyer ce

264 MERCURE

Capitaine avec les six Fantassins, estant permis à Mr le General Montgon de rester à Gremone jusqu'à sa guerison entiere.

Voici la réponse que fit M^r le Prince Eugene à la Lettre de M^r de Mongon.

MONSIEUR,

J'ay receu par ce Capitaine qu'on avoit envoyé pour vostre seureté la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je voudrois pouvoir vous servir dans cette occasion ; mais on ne peut

peut prendre aucun Arbitre
lors qu'il s'agit du service du
Maistre. Ce Capitaine a eû vo-
tre parole, & je n'ay pas voulu
vous faire emmener sçachant
que vous estiez blessé. Ainsi,
Monsieur, je ne doute pas que d'a-
bord que vôtre santé le permettra,
vous ne vous rendiez à Ustiano,
où je me feray un fort grand
plaisir de vous faire connoître
l'estime particuliere & la passion
avec laquelle ie suis vostre tres-
humble serviteur,

EUGENE DE SAVOYE.

Dés que Mr le Marquis de
Mars 1702. Z

266 **MERCURE**

Montgon eut receu le Memoire du General Visconti, & la réponse de Mr le Prince Eugene, il eut l'honneur d'écrire au Roy, & de luy envoyer la Relation de ce que je viens de dire avec le Memoire, & la Reponse de Mr le Prince Eugene; Sa Majesté trouva beaucoup de difficulté dans cette Decision, ce qui l'obligea d'en parler à Mrs les Marechaux de France, qui se sont assemblez là-dessus, & qui ont donné par écrit chacun separement leur Avis à Sa Majesté.

Réponse de M^r de Montgon
à la Lettre de M^r le
Prince Eugene.

MONSEIGNEUR,
Je me flatte d'avoir l'honneur
d'être encore assez connu de V.
A pour espérer qu'elle voudra
bien me rendre la iustice de croire
que si j'avois donné ma parole,
rien ne seroit capable de m'y
faire manquer, mais j'ose vous
assurer tres positivement qu'il
n'en a jamais esté fait mention
entre le Capitaine de vostre Armée
et moy. Je vous supplie
tres humblement de me permet-

Z ij

268 **MERCURE**

tre de vous faire le détail de tout ce qui s'est passé entre nous. Après quoy autant que je puis en cecy , dépendre de moy-mesme , je vous rends entierement le maistre d'en decider.

Mr de Valmerod est entré dans ma Chambre. Je luy fis remettre mon épée, disant que i'étois son prisonnier, & pour me le rendre favorable, que i'avois l'honneur d'estre fort connu de vous. Ayant voulu m'emmener, il envoya un Soldat reconnoistre s'il pouvoit me faire sortir. Ce Soldat luy estant venu rapporter que toutes les avenues de ma

maison jusqu'à la porte estoient occupées par de nos Troupes, il me fit demander de pourvoir à mon iour à la seureté de ses Soldats, que l'on fit entrer dans une chambre de ma maison, & lay, Il demeura dans la mienne, où de nos Officiers estant entrez en foule au petit du iour, les Soldats furent arrestez & desarmez & luy mesme vint offrir son épée se disant mon prisonnier. Voila, Monseigneur, ce qui s'est passé & des faits dont Mr de Valmerod ne scauroit disconvenir. Je suis persuadé que vous estes trop iuste pour vouloir sur cela former un

Z iiij

270 MERCURE

Procez à un de vos plus anciens serviteurs, vous protestant qu'il n'y a rien que de tres vray à tout ce que j'ay l'honneur de vous dire, & que personne dans le monde ne sçauroit estre avec plus de respect que ie suis, &c.

Je prens la liberté de ioindre icy, Monseigneur, une Attestation de gens de condition & desinteressez chez qui ie me trouue logé, qui ont esté témoins de tout ce qui s'est passé entre l'Officier de vostre Armée & moy. Je ne sçauois me persuader que cela ne fasse quelque impression sur vostre esprit.

L'attestation se rapporte
entièrement à la Lettre.

M^r le marquis de Mont-
gon étant repeté tous les
jours par les Ennemis, fut
encore obligé d'avoir l'hon-
neur d'en écrire à Sa Maje-
sté en luy envoyant la Copie
de la seconde Lettre qu'il
avoit écrite à Mr le Prince
Eugene, par laquelle il se sou-
met à sa decision, ce qui fait
que le Roy, après avoir exa-
miné toutes choses, luy a fait
l'honneur de lui mander qu'il
estoit maître de sa destinée ;
de sorte qu'il est à presumer

Z iiij

272 MERCURE

que dès qu'il sera guery & en état de monter à cheval il se rendra auprès de Mr le Prince Eugene , ce. qui fait bien voir par cette soumission, que quoy qu'il ne se soit jamais crû prisonnier, & que toutes les apparences soient pour luy, comme Mr le Prince Eugene persiste à croire le contraire , il se soumettra à sa volonté , bien loin de vouloir manquer de parole , on ne peut sçavoir si tost cette decision , même après qu'il aura receu les ordres du Roy , qu'il doit avoir

il y a déjà quelque temps.

Je ne vous envoie pas aussi souvent des Vers de Mademoiselle des Houlières que vous souhaitez en recevoir, parce qu'elle suit la maxime de feuë Madame sa Mere, qui ne laissoit échaper aucun de ses Ouvrages pour estre veu du Public sans l'avoir lû plusieurs fois avec de nouveaux yeux, après l'avoir achevé & sans l'avoir fait voir à ceux de ses amis qui estoient les plus capables d'en juger; & quels amis n'avoit-elle point. Ainsi on

274 MERCURE

ne doit pas s'étonner si on n'a rien vû d'elle qui ne méritast l'approbation de tout le monde.

Mademoiselle des Houlières n'a pas moins heureusement travaillé. Vous n'en douterez pas quand vous aurez appris le succès des Vers suivans.

AU ROY.

***H**éros , dont les vertus , les grandes actions*

Ont porté dans les cœurs cette ardeur vive & pure ,

Qui soumet à ton sang les fières nations ,

Daigne écouter mon aventure.

2

*J'étois encor dans les bras du
sommeil
Lorsque le Dieu du jour , dans la
nuit la plus noire ,
Vint précipiter mon réveil ,
Pour montrer à mes yeux cette bril-
lante Histoire
Qu'au gré de ses désirs , ses plus
chers nourissons
Viennent de tracer à ta gloire
Et dont les faits d'éternelle me-
moire
Seront pour nos neveux déclatantes
leçons,
Leve toy me dit-il , cours , vole , &
qu'à ton zele.
Louis reconnoisse tes chants;
Demande luy pour prix de ton ar-
deur fidelle*

276 MERCURE

*Ces Fastes précieux où sa gloire
immortelle*

*Triomphera de l'envie & du temps
Va, ne crains pas de luy déplaire,
Quelque présent que puisse estre à
ses yeux,*

*Tout ce qu'à ce Heros l'univers a
vû faire*

*Et de grand & de glorieux ,
Ce Livre à tes travaux est encor
nécessaire*

*Et sa bonté pour toy fusse un teme-
raire ,*

Obtiendra de Louis ce dépôt précieux

Comme cette illustre Fille
a beaucoup d'amis d'un mé-
rite distingué. Voicy ce
qu'un homme de qualité de
ce nombre luy envoya aussi.

toſt après qu'il eut appris
l'honneur que le Roy lui avoit
fait.

D*ixième & digne ſœur des filles
de memoire,
Dont le nom reſpecté retentit juſ-
qu'aux Cieux ,
Tu l'as donc obtenu ce dépôt pré-
tieux
Qui des faits de Louis éterniſe la
gloire ?*

S

*C'eſt de ſa main que tu reçois ,
Cette faveur ſi peu commune ,
Louis eſt juſte il voit tes droits
Sur la gloire & ſur la fortune.*

?

*Il ne laiſſe rien d'imparfait ,
Il finit tout ce qu'il commence.*

278 MERCURE

*Et meriter sa préférence ;
C'est obtenir plus d'un bienfait.*

2
*Mais tu n'es pas intéressée ;
La gloire à ton mérite est un prix
suffisant
Et ta mere auroit cru se voir recon-
pensée
Recevant de LOUIS un semblable
present.*

Le Roy a voulu voir en-
semble tout ce qu'il y a icy
d'Officiers de la Compagnie
des Mousquetaires Flamans
de S. M. C. avec leurs habits
d'Ordonnance. Il y avoit Mr
le Comte d'Ursel qui doit
commander cette Compa-

GALANT. 279

gnie , un Enseigne frere de
Mr de Louville, un maréchal
des Logis , un Brigadier , un
Sousbrigadier , & un Mous-
quetaire. Vous sçavez que ces
cinq derniers sont François,
& ont esté détachés des
mousquetaires du Roy afin
d'instruire les autres , & de
rendre cette Compagnie en
tout conforme à celle de Sa
majesté Tres Chrestienne.
Le Galon de tous les Officiers
a quelque chose de different
& de plus riche selon les de-
grez qu'ils tiennent dans la
Compagnie. Ils ont aux Cu-

stodes des Pistolets un Chiffre avec ces trois Lettres P. V. R. & la Couronne fermée, & à la Croix des Croix de Bourgogne avec une Couronne, le tout brodé d'or. La Casaque est bleuë doublée de rouge avec un petit Galon d'or semblable à celui des mousquetaires du Roy qui est d'argent. La Croix est rouge de Bourgogne, aux mêmes endroits que les mousquetaires du Roy : Leurs plumes sont blanches & leurs Cocardes bleuës. Les Haut-bois & les Tambours de la

Chambre du Roy jouèrent la marche qui est d'une composition nouvelle , fiere & gaye.

Le roy d'Espagne se porte parfaitement bien , & il semble que l'extrême passion qu'il a de se voir à la teste de ses Troupes pour rétablir l'ancienne splendeur de la monarchie d'Espagne , luy donne des forces pour le recouvrement de sa santé.

Voicy des Vers qui ont esté presentez par M^r Huby à M^r l'Ambassadeur d'Espa-

Mais 1702. A a

282 MERCURE

gne , sur la santé rétablie de ce Monarque Au dessus du Titre il y avoit un Soleil qui répandoit également ses rayons sur cinq Tiges de lis qui décroissent de degré en degré , & qui sortoient toutes d'un même pied avec ces deux Inscriptions Latines, l'une au dessus du Soleil en ces termes , *Ex sole lumen* , & l'autre au dessous des lis. Cette dernière contenoit ces mots, *Ex radice vita.*

PHILIPPE enfin se porte
mieux ;
Le Ciel en a fait son affaire ;

*Son bras puissant qui conserva le
pere :*

*N'avoit garde de perdre un fils si
prétieux.*



*L'Espagne s'allarmoît en vain,
Pour des jours que le Ciel prenoit
en sa deffence.*

*Le destin n'a point de Puissance,
Sur un sang que LOUIS a rendu
tout divin*



*Que je vois de Peuples joyeux ,
D'apprendre ses cheres nouvelles ;
Que de graces universelles
Que de prieres, que de vœux.*



*Vous seuls , orgueilleux Ennemis ,
Devez rester dans le silence ,
Les Parques sont pour vous une
vaine esperance ,*

A a ij

284 MERCURE

*Le succès de vos vœux ne leur est pas
permis*



*Ministre d'un des plus grands
Rois ,*

*Apprenez aux sujets de ces deux Hé-
misphères*

*Combien ces nouvelles sont chères
Et nos vœux répondront à votre ai-
mable voix*

Le Roy d'Espagne a telle-
ment gagné les cœurs de
tous les Sujets par le verita-
ble attachement qu'ils re-
marquent en luy pour tout
ce qui regarde leur gloire, &
leur repos , qu'ils n'ont pû
s'empêcher de luy témoigner

GALANT. 287

le chagrin qu'ils ressentent de le voir s'éloigner d'eux, ce qui les a obligez de luy demander qu'il leur laissast une autre partie de luy mesme, & qu'il ne menast pas la Reine à Naples. Mr le Cardinal Portocarrero ayant écrit à Sa Majesté sur ce sujet, voicy la réponse qu'il a receüe.

MOn Cousin, j'ay receu la Lettre que vous m'avez écrit, ie prens en bonne part les representations que vous m'avez fait faire tant sur mon départ,

286 **MERCURE**

que sur celuy de la Reine, ie ne puis vous en donner une meilleure marque qu'en me separant d Elle, & la laissant en Espagne pour satisfaire mes Peuples, que vous m'assurez le desirer ainsi, c'est le plus grand sacrifice que ie leur puisse faire, & i'espere qu'ils sentiront par là que i'ay plus d'égard à leur satisfaction qu'à la mienne propre. Je crois qu'il est inutile que je vous la recommande. L'amitié que vous avez pour moy me répond du soin que vous aurez d'elle. Il est inutile aussi que je vous recommande de prendre soin de mes affaires pen-

dant mon absence ; car vôtre zele m'est connu, & la confiance que j'ay en vous est sans reserve. Je sçay que l'état present des affaires ne vous permet pas de faire de grands efforts pour me secourir, je conte que mon épargne sera ma plus grande ressource. Faites en sorte seulement que ce que vous me pourrez fournir me soit donné regulièrement, & que ma Maison, qui est tres petite aussi bien que celle de la Reine, soit payée avec exactitude ; & pour les dépenses extraordinaires, je ne vous demande que ce qui se pourra faire sans que je sois à

288 MERCURE

charge à mes Peuples. Je suis seur
 que vous ferez tout le mieux
 qu'il vous sera possible, & cela
 me suffit. Je ne doute point non
 plus que mes autres Ministres ne
 secondent vos bonnes intentions,
 & que pendant que je verseray
 jusqu'à la dernière goutte de mon
 sang, s'il est nécessaire, pour em-
 pêcher le demembrement de cette
 Monarchie, & que je feray tous
 mes efforts pour porter sa gloire
 au plus haut où elle ait jamais
 esté, vous n'agissiez tous de con-
 cert pour maintenir dans les Pro-
 vinces la tranquillité qui est si
 nécessaire. Je vous enjoint sur
 toutes

toutes choses de veiller à la défense des Costes & à la seureté de Madrid.

Au reste qu'il ne fût plus question de me faire aucune remontrance sur mon voyage d'Italie, le party que j'ay pris est trop glorieux & trop nécessaire pour que je sois capable d'y rien changer. Faites faire à Madrid aussi bien que par toute l'Espagne des Prières publiques pendant mon absence pour demander à Dieu qu'il luy plaise de proteger la justice de ma cause, & qu'il preserve mes Etats de l'invasion des Heretiques qui se sont liguez contre

Mars 1702.

B b

290 **MERCURE**

roy. *Voilà, mon Cousin, ce que j'avois à vous recommander. Il ne me reste plus qu'à vous assurer de l'estime que j'ay pour vous aussi bien que de mon amitié, que vous méritez de plus en plus par tous les services que vous me rendez.*

Cette Lettre qui a esté rendue publique dans toutes l'Espagne, a redoublé l'amour de tous les Espagnols pour ce Prince. Ils sont charmez du sacrifice qu'il a la bonté de leur faire, en leur laissant la Reine qu'il aime avec passion, & qu'il a tout sujet d'ai-

mer autant qu'il fait, non
seulement parce que cette
Princesse l'aime infiniment,
mais parce qu'elle merite
d'estre aimée de mesme. Il y
a quelque temps qu'elle fut
saignée pour une legere in-
disposition. Le Roy, suivant
l'usage d'Espagne d'envoyer
des presens lorsque l'on a esté
saigné, luy envoya mille Pi-
stolles. Cette Princesse les re-
ceut fort agreablement, &
les luy renvoya ensuite, en luy
marquant que dans la situation
où se trouvoient ses affaires, il les
emploiroit beaucoup mieux qu'elle.

292 MERCURE

Pendant que ce Prince se prepare à défendre ses Etats, le Roy nostre Maistre n'oublie rien de son costé de tout ce qui peut contribuer à la mesme defense. Les nouveaux Regimens d'Infanterie que S. M. a donné permission de lever sont déjà sur pied, & ont leurs Quartiers d'assemblée en Normandie.

Ce Prince a donné à M^r le Marquis de la Beaume, fils de M^r le Comte de Talar, l'agrément pour acheter le Regiment de Savine Cavalerie. M^r Colandre a eu l'agré-

ment de celuy de Flandres
qu'il achete de Mr le Mar-
quis de Taur, parent de Mr
de la Rochefoucault, qui doit
acheter une Lieutenance de
Roy de Province.

Le Roy a donné à Mr le Mar-
quis de Carman le fils, Capi-
taine, de Cavalerie & issu de
l'illustre Maison de Maille, le
Regiment d'Infanterie, com-
posé de deux Bataillons que la
Province de Bretagne a levé
pour le service de S. M. Ce
Prince lui a donné en même
temps à M de Tournemine,
Exempt de ses Gardes, le Re-
giment de M de Tournemine.

B b iij

294 MERCURE

giment de Dragons que leve
cette même Province.

Mr de Serignan, Aide Major des Gardes, estant chargé d'un grand nombre d'années, & nouvellement d'un fardeau qui n'est guere moins pesant ; quoy que louvent tres agreable, & jugeant qu'il n'estoit plus en état de servir le Roy avec la même vigueur, & le même attachement a demandé à S. M. la permission de se retirer du service, & luy a remis l'Aide Majorité qu'il a exercée avec distinction pendant un grand nombre d'années. Le Roy voulant

que ce Poste qui demande des soins & de l'activité fust occupé par un homme de merite, & qui eust toutes les qualitez necessaires pour le remplir dignement, a nommé Mr d'Avignon, Enseigne des Gardes du Corps , après l'avoir honoré d'un Brevet de Lieutenant dans les mesmes Gardes. Son Enseigne a esté donnée à Mr de Savines qui vend son Regiment ainsi que je vous l'ay déjà marqué. Mr Tass ayant aussi quitté dans le mesme temps l'Aide Majorité des Gardes avec une

B b iiij

296 MERCURE

penſion digne de la grandeur du Monarque qu'il a ſervi avec beaucoup d'application & de zele. Sa place d'Aide Major a eſté donnée à Mr de Bruſac, Major des Carabiniers. Il eſt bien digne de la remplir & d'un ſang connu, & eſtimé dans le Corps. Pendant que les uns quittent le ſervice & que les autres s'élevent par degrez, la jeune Nobleſſe tâche en s'exerçant à tout ce qui convient aux gens de guerre, de ſe rendre digne de parvenir un jour à tous les Emplois militaires. Mr de

la Vallée, frere de feu Mr du Plessis, & Mr du Gard Ecuyer chez le Roy, tâchent d'y contribuer de leur costé, & pour cela ils ont érably depuis peu une Academie pour monter à cheval dans la rue de l'Université, au Faubourg Saint Germain, & se sont attachez à donner à la jeune Noblesse les plus excellens maistres tant pour l'exercice du corps que pour les Langues & pour les mathematiques. Je ne doute point que les personnes de qualité qui connoissent la reputation de ces deux

398 MERCURE

Ecuyers n'apprennent cet établissement avec joye.

Le Roy vient d'anoblir M^r de Coste Intendant des Bâtimens de Sa Majesté & beau Frere de M^r Mansard, Sur Intendant & Ordonnateur des mesmes Bâtimens, Jardins, Arts & manufactures des Maisons Royales. Voicy de quelle maniere le Roy parle dans les Lettres de Noblesse dont Sa Majesté a eu la bonté de l'honorer. *Le desir que nous avons toujours eu de faire fleurir les Sciences & les Arts nous portant à donner des marques pu-*

bliques de nostre estime à ceux qui
 excellent dans leur profession, &
 qui par des Talens extraordinai-
 res ont mérité le témoignage de
 nostre bienveillance, nous aurions
 fait choix de la personne de notre
 bien aimé Robert de Coste pour
 en qualité de nostre Architecte
 ordinaire, & ayant la direction
 de nostre Academie Royale d'Ar-
 chitecture & nostre Intendant
 & Ordonnateur general de nos
 Bâtimens, Jardins, Arts &
 Manufactures Royales, avoir le
 soin de nos Maisons Royales
 sous les Ordres de nostre aimé &
 feal le sieur Jules Hardouin.

300 MERCURE

Mansard son beaufrere, Surin-
tendant de nos Bâtimens, &
d'autant que dans l'exercice de
ses Emplois & Charges depuis
28 années dont il fait les fonc-
tions avec une tres grande ca-
pacité, il s'est rendu recomman-
dable à la pōsterité, tant par ses
superbes edifices qu'il a conduits
sous ledit sieur Mansard dans
toutes nos Maisons Royales, sur-
gulièrement à Versailles, Trianon,
Clagny, Marly, l'Eglise de
l'Hôtel des Invalides, les Pla-
ces des Victoires, & de Vendô-
me, qu'autres Edifices publics &
particuliers qu'il a élevé & pro-

GALANT. 301

duit de son genie en divers endroits de nostre Royaume qui seront des marques de sa grande experience dans l'Architecture. Considerant d'ailleurs que les Ancestres dudit Robert de Coste ont professé cet Art avec distinction, notamment Frémin de Coste son ayeul, lequel a serui en qualité d'Ingenieur au Siege de la Rochelle où il fut blezé, & d'Architecte ordinaire sous le Regne de Louis XIII. nostre tres honore Père & Seigneur, & qu'ainsi l'inclination & l'habileté dans les plus beaux Arts en est devenuë une verue hereditaire dans sa famil-

302 MERCURE

le, nous avons bien voulu luy
faire connoistre combien les ser-
vices qu'il nous a rendus &
qu'il nous rend encore tous les
jours nous sont agreables, & ne
pouvant presentement luy en don-
ner des marques plus glorieuses
pour luy & pour ses enfans &
successeurs qu'en l'honorant du
Titre & Dignité de Noble &
d'Ecuyer. Pour ces causes, &c.
avons ledit sieur de Coste & ses
ses enfans nez & à naistre en
loyal mariage, Anobly, &c.

Je ne doute point que
vous n'ayez appris avec joye

que le Roy a nommé Monseigneur le Duc de Bourgogne Generalissime de son armée de Flandres, & des Troupes de Sa Majesté qui sont dans la Gueldre Espagnole & dans l'Electorat de Cologne. Vous sçavez que toutes les premieres Campagnes des Princes de la Maison de Bourbon leur ont toujours esté glorieuses, & que tous leurs coups d'essay ont esté des coups de Maître. L'impatiente ardeur que Monseigneur le Duc de Bourgogne à fait voir de se signaler,

304 MERCURE

en doit faire attendre de grandes choses. Vous vous souvenez que ce jeune Prince ayant sceu l'Esté dernier, qu'il avoit esté nommé par le Roy pour commander en Flandres, pendant qu'il visitoit quelques Provinces de France, après avoir conduit le Roy d'Espagne sur la Frontiere, il précipita de luy-même son retour, & se priva des plaisirs qu'on cherchoit à luy procurer, & des grandes Festes qu'on luy donnoit, persuadé qu'il ne seroit jamais aussi tost qu'il le souhaitoit.

toit à la teste des Troupes;
 mais les affaires tournerent de
 maniere, que la Campagne
 ne s'ouvrit point de ce costé.
 là, l'Esté dernier, quoy
 quelle eust pû nous estre glo-
 rieuse, le Roy aimant mieux
 faire voir sa moderation à
 toute l'Europe & le priver
 de quelques avantages, que
 d'attaquer ceux qui vouloient
 estre ses Ennemis, & qui ne
 cherchoient qu'à estre attra-
 qués.

Le Roy a nommé en mê-
 me temps M^r le Maréchal
 Duc de Boufflers pour Gene-

Mars 1702. Cc

306 MERCURE

ral sous Monseigneur le Duc de Bourgogne. On ne peut rien ajouter à la vigilance & à son activité infatigable, il porte ses soins partout, & se prive souvent du repos pour en procurer aux Troupes.

Sa Majesté après avoir nommé M^r de Catinat pour commander en Allemagne fit l'éloge de sa modestie, & dit qu'il ne luy échappoit aucune parole qui ne fust digne d'estre remarquée. Tous les Officiers qui se trouverent à Versailles, s'empresrent à luy témoigner leur

joye. Toutes les fois qu'il est parvenu à quelque degré militaire, la sagesse & son mérite l'y ont toujours élevé. Sa vie est une suite continuelle d'actions de valeur auxquelles la prudence a toujours eu part. Monseigneur qui connoist les véritables Braves sur qui l'on peut faire fond, parla de luy avantageusement au Roy dans le recit qu'il fit à S. M. du Siège de Philipsbourg. Quand l'occasion est favorable, ce Maréchal est toujours prest d'agir & ne la laisse jamais échapper. Cela s'est vu à la

C c ij

308 MERCURE

Baraille de Stafarde qu'il donna sans perdre de temps en deliberations & qu'il gagna. Quant à celle de la Marfaille , ce fut un coup de son ſçavoir faire , & de ſon experience dans le metier de la guerre. Il réſolut d'amener les Ennemis au point où il ſouhaitoit , pour les engager dans une Baraille. Il manda pendant quelque temps au Roy chaque jour d'ordinaire les progres qu'il faiſoit dans ſes deſſeins , & prit ſi bien ſes meſures , qu'enfin il manda juſte à Sa Maieſté le jour

qu'il donneroît la Bataille.

Ces deux affaires dont l'une marque la valeur & son habileté dans un jour de combat, & l'autre, qu'il n'est pas moins grand Capitaine que Soldat, font connoître M^r de Catinat tout entier & font donner des louanges aux empressemens des Officiers qui le souhaitoient pour leur General.

Celuy qui a écrit la Lettre suivante est d'une si haute distinction qu'il vous est permis de croire qu'il n'y à presque

310 MERCURE

personne au dessus de luy dans
Mantoue. Cette Lettre est
adressée à M^r le Prince de
Vaudemont à Milan.

A Mantoue ce 14. Mars 1702.

*Sur la nouvelle que nous avons
reçue que la Garnison de la Mar-
mirole devoit estre relevée, Zurlau-
be attentif à ce qui se passoit sortit
avec six cens chevaux & dix Com-
pagnies de Grenadiers, commandez
par le Marquis de Morange, avec
intention de les charger ; mais ce
changement de Garnison se fit de
nuit, en deça de Castel-Mantouan,
c'est à dire en deça de tous les quar-
tiers des Ennemis. Cependant l'en-
vie de faire quelque chose d'avan-*

GALANT 311

rageux obligea Zurlaube de marcher après eux. Nos Housbars ayant pénétré le derrière de la marche des Ennemis, firent quarante prisonniers, & prirent une partie des équipages des Officiers, quelques charriots chargés de leur bagage, sur lequel il s'est trouvé de l'argent, & nous avons sçu que c'estoit le payement de cette Garnison. Le tout fut pris, pillé & ramené avec vingt-bœufs & beaucoup de butin.

Il y a quelque temps que nous avons fait sonder les fosses du poste d'Osso, dans lequel il y avoit cinq grands pieds d'eau. Zurlaube le fit investir, & il fit sommer l'Officier, Capitaine du vieux Régiment de Lutestiu qui gardoit ce Poste, ayant avec luy cinquante Grenadiers au moins, avec quelques Paysans. Ce

312 MERCURE

Capitaine répondit à coups de fusil. Le Marquis de Moranges s'avansa jusqu'au premier retranchement, & le Marquis de Leuville qui y estoit allé Volontaire, ayant fait le tour de ce Poste, le fit attaquer en même temps d'un costé, & Zurlaube de l'autre. Les Grenadiers se jetterent dans le fossé de toutes parts malgré sa profondeur & malgré le feu des ennemis. La premiere enveloppe de la Cour fut bravement emportée, & la Garnison se jettâ dans le Colombier & dans la Cassine, où on la fit encore sommer inutilement de se rendre. Le Marquis de Moranges, malgré un coup de fusil qui luy perce le pied d'un costé à l'autre qui luy prend au dessous du cou du pied & qui luy sort sous la plante du pied, marcha en cet estat à la porte

porte qui se trouva trop bonne pour pouvoir estre enfoncée. Zurlaube ordonna qu'on y mit le feu. Leuville de son costé estoit aussi entré dans cette premiere cour. Le feu fut mis à la porte & ce fut un spectacle horrible de voir les ennemis, qui par leur obstination s'estoient osté la liberté & la possibilité de sortir, criant misericorde, & se jettant par les fenestres.

Plusieurs Paysans estoient avec ces Troupes, & quantité de femmes Allemandes, qui pareillement se jettoient par les fenestres pour se garantir du feu. On leur jetta des cordes pour leur aider à descendre. Parmi ces Paysans huit se sont distingués dans cette défense. Ils sont Sujets de M^r le Duc de Mantouë & ils seront pendus dans deux heures.

Mars 1702.

D d

314 MERCURE

Enfin le Poste fut pris , pillé & brûlé. Un Officier du nombre de ceux qui voulurent se jeter par les fenestres, voulant se jeter par une ouverture, eut le ventre trop gros pour y passer. Il fallut l'en arracher avec violence & avec beaucoup de difficulté.

Le tout fut ramené à Mantoue, de sorte qu'outre le pillage qui fut fort considerable, on ramena hier quatre-vingt sept prisonniers presque tous Grenadiers avec un Officier, les autres vray-semblablement ayant esté tous tuez ou brulez. L'on ramena aussi quarante bœufs. Les quartiers des Ennemis, d'Espinoyle, de Castel Mantouan, de Marmirole & du Pont Merlan, voulurent se rassembler. Le Comte de Clairmont marcha à eux d'un costé & les mit en fuite. Zurlaube courut d'un

autre costé & les mit en fuite pareil-
lement. M^r de la Bretonniere , Co-
lone l dans le Bordage & M^r de
Viennes les pousserent aussi de leur
costé. Enfin cette affaire fut com-
plette & hardiment executée. Nous
ne perdimes que le Lieutenant Co-
lonel de Limousin dont un Capitai-
ne nommé la Valterie , se distingua
aussi bien que la Lande , Capitai-
ne du mesme Limousin , & pareille-
ment les Officiers de Leuville , dont
il n'y eut que quatre Grenadiers tuez
& vingt blessez.

Au surplus, Mr le Comte de Tessé
après avoir bien grondé le Marquis
de Bouligneux , Mrs de Leuville
de Monfereau , de Mirabeaux ,
le Chevalier de Sourches & le Mar-
quis de Tessé son fils, qui étoient à cer-
te action Volontaires , les embrassa

D dij

316 MERCURE

Et les aſſura bien qu'il ne les laiſſeroient pas aller ; car tous ces gens-là Et beaucoup d'autres Officiers qui s'y trouverent Volontaires , ſe jetterent à l'eau comme des barbeta , Et Zurlaube fit de même

L'on ne ſçauroit exprimer la joye de M^r le Duc de Mantoue qui vint au devant des Troupes chargées de butin. Le Poſte eſtoit garni de toutes choſes , Et principalement de ris.

Il ne faut pas ſ'étonner de l'intrepidité que les Troupes du Roy font paroître tous les jours dans les occasions les plus perilleuſes , puis qu'outre les recompenſes que ce Monarque

donne à ceux qui ont fait de belles actions , il étend ses soins jusques sur les anciens Soldats que leur âge ou leurs blessures ont mis hors d'état de servir. Ayant esté informé par M^r Chamillart qu'il y avoit quelque ordre à mettre dans son Hôtel Royal des Invalides , dont l'établissement suffiroit seul pour rendre son Nom immortel , Sa Majesté approuva fort les vûes de ce Ministre , & luy recommanda sur tout de faire choix d'un Commissaire sur la droiture & l'habileté.

D d iij

318 MERCURE

duquel on pût seurement se reposer. M^r de Chamillart, dont les soins sont vigilans, & les intentions toujours justes, crut ne pouvoir rien faire de plus en entrant dans l'administration de tout ce qui regarde l'Hôtel des Invalides, que de donner aux Soldats qui y sont logez & entretenus, & que leurs bleffures rendent dignes des graces que le Roy leur fait, toutes les marques de protection que leurs services semblent meriter, & dans le dessein qu'il avoit de de leur choisir

pour Commissaire un homme de qualité & de merite pour qui ils eussent du respect, & qui eust pour eux de l'attention & la bonté, il jetta les yeux sur M^r de Monthiers, Lieutenant General de Pontoise, dont la naissance, la probité, & les lumieres luy estoient depuis longtems parfaitement connues. Jamais choix n'a été justifié par un plus prompt ni plus heureux succès. C'est une approbation si sincere en sa faveur, & un contentement si general de tous les Officiers & de tous les Sol-

D d iij

320 MERCURE

dats, que charmez d'avoir affaire à un homme de condition, & beaucoup plus de la grande attention qu'à Mr de Chamillart & des bons traitemens qu'il leur fait faire par l'ordre & par la bonté du Roy à qui ils sont premierement redevables, & qui est l'unique auteur de leur repos, résolurent tous le mois passé d'en témoigner à Sa Majesté leur vive reconnoissance par quelque action d'éclat.

A cet effet ils firent chanter en musique une Messe solennelle pour la conserva-

tion de la santé de ce Monarque qui leur doit estre si precieuse, & pour la prosperité de ses Armes, & ils choisirent l'Eglise des Peres Theatins, qu'ils firent orner jusqu'en haut de somptueuses Tapisseries. La Messe fut celebrée avec beaucoup de solennité par M^r l'Evesque de Coutances, & la Musique de la Composition de l'illustre M^r de Campra fut executée par tout ce qu'il y a de plus habiles musiciens. *L'Exaudiat* sur tout, à la fin, où M^r de Campra fit entrer des Trompettes & des Tim.

322 MERCURE

bales , qu'il mêla avec beaucoup d'art au reste de la Symphonie , fut généralement admiré , & finit une si belle & si touchante Ceremonie.

Je vous envoie une Lettre qui vous dira plus que je ne pourrois vous dire sur la mort de M^r l'Evesque de Poitiers.

A MONSIEUR DE ***

A Poitiers ce 18. Mars 1701.

*Je vous apprens, Monsieur, la
perte que viennent de faire le
Diocese & la Ville de Poitiers, dans*

la personne de Messire Antoine Girard, nostre Evesque, que la mort nous a enlevé à la fleur de son âge, & après trois ans & à peine trois mois d'Episcopat, & de travaux Apostoliques. Dieu, dont les secrets sont toujours cachez & impenetrables, ne nous a pas jugez dignes de le posseder plus longtemps. Une mort prématurée, mais non imprévue, nous l'enleva, le Mercredi huitième de ce mois, après sept jours d'une maladie, qui d'abord ne parut que tres-legere, mais qui s'aigrissant tout à coup nous a brusquement privé de ce Pasteur zélé, pieux & sçavant, humble, patient, doux, vigilant, charitable, & tres-cheri de son Troupeau. Fasse le Ciel, que ses desolées & tristes brebis soient bien-tost consolées, par celui que la

324 MERCURE

Providence destine à sa place , pour gouverner ce grand & vaste Diocèse.

Le lendemain de sa mort , il fut porté dans l'Eglise Cathedrale & exposé dans la Chapelle des Evêques , lieu de leur sepulture , jusqu'au Samedi II. du present mois , jour marqué pour la solemnité de ses funérailles. Messieurs du Chapitre de Saint Pierre y convoquerent par un Mandement tous les Corps de la Ville , tant Ecclesiastiques que Secubiers , & ordonnèrent que la veille au soir , depuis sept jusqu'à huit heures , on sonnast dans toutes les Eglises , au si-tost que les cloches de la Cathedrale auroient commencé , pour annoncer à tout le Peuple la seremonie lugubre du lendemain.

Le Corps de cet illustre & tant re-

gretté défunt fut mis au milieu de la Nef de l'Eglise simplement sous une Chapelle ardente , avec les marques de sa dignité Episcopale , mais pendant tout le Service & la Messe , qui fut chantée par une belle , quoy que triste Musique , l'air modeste & recueilly , & en même temps affligé de tous les Ecclesiastiques & Religieux qui prioient des lèvres & du coeu : les sanglots , les larmes & les soupirs redoublez de tous les assistans , tenoient lieu de toute autre pompe extérieure qu'on n'avoit obmis que pour se conformer à l'intention du deffunt.

Après la Messe on fit les absolutions & les encensemens. Mrs du Presidial & tous les autres Corps de la Ville allerent jeter de l'eau benie sur le corps , & furent

326 MERCURE

remerciez par les parens, les amis & les Officiers du deffunt rangez en haye à la porte de l'Eglise. Les obseques finies, tous les Chapitres, les Paroisses, & les Convents de l'un & de l'autre sexe, ont fait dans leurs Eglises des prieres particulieres & publiques, par des Services solennels pour le repos de l'Âme de ce digne Evêque, chacun selon son pouvoir, & la commodité du temps & du lieu. Mais entre tous ceux qui se sont acquitez de leur devoir, & qui ont rendu à la memoire de nostre Prelat des honneurs funebres, la Paroisse de Saint Didier s'est distinguée; comme la premiere de la Ville & de tout le Diocese.

Ce fut le Lundy treizième du mois qui fut choisi pour cette Ceremonie Chrestienne. M^r le Card^e l'indi-

*qua le Dimanche à son Prône en
 invitant ses Paroissiens à prier
 Dieu pour nôtre Prelat, par un petit
 discours touchant & pathetique. La
 veille sur les sept heures du soir
 les Cloches l'anoncerent au Peuple.
 On para l'Eglise avec autant de
 soin & de propreté que l'on put. On
 garnit tous les Autels de noir,
 particulièrement le grand & les
 deux qui l'accompagnent & qui sont
 face au milieu de l'Eglise, la façade
 de ses trois Autels estoit cou-
 verte de noir. De zelez Eccle-
 siastiques eurent le soin de faire
 élever au milieu du chœur une estrade
 de trois ou quatre pieds de hauteur
 au tour de laquelle regnoient trois
 marches ou gradins, proprement or-
 nez & couverts de poëles ou drap mor-
 tuaires de velour noir croisez de Sa-*

328 MERCURE

tin blanc. Ces degrez furent remplis & eclairez avec beaucoup d'ordre & de simetrie, de quantité de cerges de cire blanche sur des chandeliers & des flambeaux d'argent. Sur cette estrade estoit élevée la Présentation ornée d'un riche poële de velours noir sur laquelle estoit couchée une Croise avec une Mitre du côté de la teste, couverte d'un grand crespé. Sur le tout s'élevoit un Dais de douze pieds de hauteur garny d'un tapis noir fait en forme de lit d'Ange & par festons, semé de larmes feintes d'argent comme les colonnes qui le soutenoient. L'illumination fut brillante, tout les Autels au nombre de dix furent eclairez, sur tout le grand qui estoit chargé de beaux chandeliers d'argent, ce qui fut trouvé tres-agreable, & bien entendu & de bon gout.

A dix heures on commença les Vigiles, après lesquelles on célébra la Messe avec tous les Officiers & les Ceremonies ordinaires, le Plainchant y fut chanté d'un air pieux & modeste, qui inspiroit à tous les assistans une tendre dévotion. Outre un grand Peuple qui se trouva à ce service, M^{le} le Lieutenant General, qui est Paroissien de saint Didier, voulut bien y assister, avec plusieurs autres personnes de distinction de l'un & de l'autre sexe, qui toutes parurent fort satisfaites de la cerimonie & du bon ordre qui régnoit par tout.

La Messes finie on fit les absolutions & les encensemens autour du Mausolée, dont tout le monde loua la propreté, Je suis &c.

Mars 1702.

Ee

330 MERCURE

On ne peut rendre trop d'honneur à la Memoire d'un si digne Prelat n'y tesmoigner trop de regret de sa mort. Sa pieté estoit exemplaire, il travailloit avec un zele infatiguable à la Conversion Heretiques & ses charitez se rependoient sur tous ceux qui en avoient besoin. Ce qui marque le bon choix que le Roy avoit fait en le nommant à l'Evêché de Poitiers.

La mort a enlevé presque dans le mesme temps à l'Eglise Messire Sebastien de

Guemadeuc, Abbé de Saint Jean des Prez & de Nostre Dame de la Nouë, Evêque de Saint Malo. Il estoit de l'ancienne Maison de Guemadeuc en Bretagne, dont la Genealogie est rapportée dans l'Histoire du Maréchal de Guebriant par M^r le Laboureur. Il fut nommé à l'Evêché de Saint Malo du vivant de la feuë Reine Mere du Roy dont il estoit Aumônier ordinaire. Son attachement pour cette Princesse estoit si grand, que tant qu'elle a vécu il a

E e ij

conservé sa Charge d'Aumônier ordinaire.

La mort de Messire Sanguin, Abbé de Nostre Dame de Livry, Evêque de Senlis en 1654. Doyen des Prelats de France, a suivi celle de ces deux Prelats. Il estoit frere de feu Messire Jaques Sanguin, Seigneur de Livry du Genitoy, Premier Maistre d'Hôtel de Sa Majesté, qui de Dame Marie de Bordeaux fille de Guillaume de Bordeaux Intendant des Finances, a laissé Messire Louis Sanguin Marquis de Livry,

GALANT

333

Premier Maître d'Hôtel du Roy , qui a plusieurs enfans de Dame Antoinette de Beauvilliers , fille de feu François de Saint Aignan , Pair de France , Chevalier des Ordres du Roy , & de Dame Antoinette Servien sa premiere femme.

Voicy les Noms de quelques autres personnes qui sont aussi decedées dans le mesme mois.

Messire Charles Hurault , Comte du Marais , Seigneur de Roinville , de Chasteaupers, Veuil , &c. Maréchal

334 **MERCURE**

des Camps & Armées du Roy,
& cy-devant Guidon Com-
mandant la Compagnie des
Gendarmes. Il laisse plusieurs
enfants de Dame Anne Ber-
ger morte en 1683.

Messire François Pierre de
la Forest d'Armaillé, Seigneur
des Montis, Conseiller au
Parlement de Bretagne. Il
estoit frere de M^r d'Armail-
lé Conseiller au Parlement
de Paris.

M^r de Rotrou, Secretaire
du Roy dès l'an 1645. ou 46.
Il estoit Secretaire de M^r le
Maréchal de Cuebriant qui

est mort en ce temps là.

Pendant que les uns parviennent à une grande vieillesse, les autres meurent avant qu'ils aient encore eu le tems de se bien mettre dans l'esprit qu'il n'y a personne qui puisse s'en exempter. Madame Davoux, femme de Mr Davoux, Trésorier de Madame est de ce nombre. Elle n'estoit qu'à peine dans sa dixneuvième année, & possédoit toutes les graces & tous les agrémens de la jeunesse, qui n'ont pû l'empêcher de mourir subitement dans le moment où

336 MERCURE

elle pensoit le moins à quitter la vie.

M^r Durand, Chanoine de Saint Benoist est aussi mort subitement dans le même temps. J'apprens par les Lettres de différentes Provinces que les morts subites y sont fréquentes, & que l'apoplexie est fort en régné. Cet avis peut tenir rang parmi les nouvelles les plus importantes, & peut estre d'une grande utilité soit pour engager à chercher les moyens de parer de pareils coups, soit pour faire songer à

à se mettre en état de les recevoir.

Le beau lien que M^r le Duc de Richelieu vient de prendre doit l'attacher de plus en plus à la vie. Il a épousé en troisièmes nopces Dame Therese Rouillé, veuve de Jean François Marquis de Noailles, Lieutenant general pour Sa Majesté dans la haute Auvergne, & Maréchal de Camp de ses Armées mort en 1696 Elle est fille de Messire Jean Rouillé, Baron de Meslay, Conseiller d'Etat ordinaire & de Dame Marie de

Mars 1702.

F f

338 MERCURE

Comans. Le bien que l'on dit de la mere & de la fille va beaucoup au delà de tout ce que l'on peut s'imaginer.

M^r le Duc de Richelieu avoit épousé en premières nopces Mademoiselle du Vigan, dont la bonne conduite, & l'esprit luy procurerent le glorieux avantage d'estre Dame d'Honneur de la Reine, poste qui n'est jamais occupé que par des personnes d'une sagesse, & d'une prudence consommée.

La seconde femme de M^r le Duc de Richelieu estoit

CALANT. 339

Mademoiselle d'Assigny de Bretagne, dont M' le Duc de Richelieu a eu M' le Duc de Fronsac. Il est encore fort jeune, & doit épouser la fille aînée de Madame la Marquise de Noailles, & en cas que cette aînée vienne à mourir il épousera la cadette.

Mademoiselle de Sourdis fille de Messire François d'Escoubleau de Sourdis, Baron de Gaujac & d'Estillac, Lieutenant General des Armées du Roy, & Commandant pour Sa Majesté en Guyenne, a épousé M' le Marquis

F f ij

40 MERCURE

de Saint Poüange , Colonel
du Regiment du même nom,
& fils de M' de Saint Poüan-
ge, Tresorier des Ordres, &
Lecteur de Sa Majesté, & qui
pendant un fort grand nom-
bre d'années luy a rendu des
services considerables en qua-
lité d'Intendant general de ses
Armées. Mademoiselle de
Sourdis à tous les agrémens
possibles. Elle est tres bien
faite; elle a esté élevée dans
un Convent à Paris, n'ayant
point de mere, & Mr son pe-
re faisant ordinairement son
sejour à Bordeaux. Il luy a

donné en mariage la Principauté de Chabanas. Ce mariage c'est fait à Paris, avec un éclat proportionné au rang de ses deux familles.

Mr Molé de Champlastreux, Conseiller au Parlement, fils de Mr Molé, Président à Mortier, petit fils de Mr Molé Garde des Sceaux de France, a épousé Mademoiselle de Drouilly riche heritiere de Champagne. La Ceremonie fut faite à Chaalons par Mr l'Abbé de la Motte oncle de l'épouse.

Je ne dois pas oublier à

F f iij

342 MERCURE

vous parler d'un autre mariage qui se fit le 27 du mois passé. C'est celui de Mr le Marquis de Blanchefort avec Mademoiselle de Sillery, fille de Mr le Marquis de Puyfieux, Ambassadeur de France en Suisse. Leurs deux Maisons sont si connues que vous vous direz vous même tout ce que je pourrais vous dire si je m'étendois plus au long sur cet article.

Je ne vous ay point parlé juste dans ma Lettre du mois passé, quand à l'occasion du

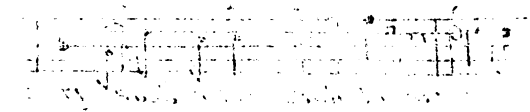
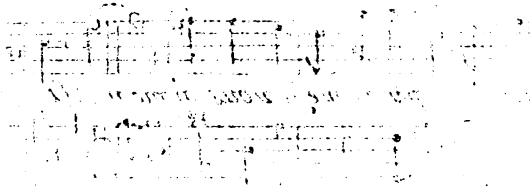
bruit qui avoit couru du mariage de Mademoiselle de la Chenelaye avec M^r le Vidame d'Amiens, je vous ay dit que feu Mr. le Marquis de Soyecourt n'avoit laissé qu'une fille unique avec deux fils qui furent tuez à la Bataille de Fleurus. Cette fille qui est mere de Mademoiselle de la Chenelaye, n'est que la cadette d'une premiere fille qui est aujourd'huy veuve de Mr. de Boisfranc, maitre des Requestes, Surintendant des Finances & depuis Chancelier de feuë Son Altesse Mon-

Ff iij

344 MERCURE

ſieur. Cette Dame a eu de ſon mariage avec M^r de Bois-franc un fils & une fille, & c'eſt elle, qui ſelon la Coutume de Picardie où toutes les Terres de la Maïſon de Soyecourt ſont ſituées, a les quatre quints pour ſon droit d'aîneſſe. Le revenu de ces Terres eſt tres conſiderable, & elle en a eſté remiſe en poſſeſſion par un Arreſt celebre, avec reſtitution de dix années de ce revenu.

La Chanſon que je vous envoie convient parfaite;



Public, vient de lui donner

MERCURE

Mes disgraces et ce que je vous aime, me; Et
 dans votre sein Et dans votre sein =
 te vous me faites une douceur extrême me Et

il vous convient parfaite;

GALANT: 345

ment à la Sainteté du temps
ou nous sommes.

AIR NOUVEAU.

MEs disgraces, Seigneur ne
m'ont point rebuté,
Je souffre avec plaisir, parce que
je vous aime,
Et dans vostre severité
Vous me faites trouver une dou-
leur extrême.

M^r de Fer ayant toujours
esté au devant de tout ce qui
peut satisfaire la curiosité du
Public, vient de luy donner

346 MERCURE

un plan de Cremona & des environs de cette Place. Les grands soins qu'il a apportez pour le rendre parfait sont cause qu'il n'a pû estre débité plus tost.

L'action qui s'y est passée estant toute brillante il s'est trouvé du brillant , & de l'esprit jusque dans les moindres pieces qui ont esté faites sur ce sujet. Je vous envoie une nouvelle : Elle est de Mademoiselle Itier , qui fit sur la prise de Mons. La chanson qui commençoit par . . .
Tout du long de la Riviere &c.

GALANT. 347

qui a été trouvée si agreable
que toute la France la chantée
avec plaisir. Le Roy n'a
point remporté d'avantage
considerable qu'elle ne l'ait
celebré par quelque ouvra-
ge tout remply d'esprit. Voi-
cy le dernier qu'elle a fait.

*Comme un grand General Eugene
vint sans bruit ;*

*Par un lieu souterrain au milieu de
la nuit ,*

*Croyant prendre aisément les Fran-
çois & Cremone ;*

*Mais de son beau dessein qui d'abord
les surprit*

Il a bientost perdu le fruit

Par leur valeur que rien n'étonne.

348 MERCURE

*Il vouloit imiter ces Heros d'autres
fois ,*

*Dont le fameux cheval de bois ,
Fit que les Phrigiens des Grecs fu-
rent la proie .*

*So attente est trompée , il connoist
aujourd'huy ,*

*Qu'Agamemnon n'eust pas pris
Troye*

*Si des François avoient combattu
contre luy .*

Les Ver qui suivent sont
sur le même sujet. Celuy qui
les a faits doit avoir beaucoup
d'imagination. Je ne doute
point que tous ceux qui sça-
vent le Jeu de l'Homme ne
les apprennent par cœur.

Eugene joue à l'Homme, il a
beau jeu, Manille

Basse, Poinie & Valet de cœur.

A la rentrée il prend Spadille ;

Mais ébloui de son bonheur,

Il fait la beste. Il perd. Revel ga-
gne Codille.

La Charge de Garde du
Cabinet des Livres de Sa Ma-
jesté, qui est dans le Louvre,
estant demeurée vacante de-
puis le décès de M' l'Abbé de
Lavan qui mourut il y a sept
ou huit ans, le Roy a depuis
quelques jours jugé à propos
de la remplir. Sa Majesté se
fit apporrer la liste de tous

340 MERCURE

ceux qui la luy avoient demandée , & y ayant trouvé le nom de M^r Dacier , elle ne balança pas à le choisir. Ainsi son mérite seul luy tint lieu de recommandation. Il est de l'Academie Françoise , & de celle des Inscriptions , & comme on ne peut avoir plus d'érudition qu'il en a , la Charge dont le Roy vient de le gratifier luy convient parfaitement. Je vous ay marqué autrefois la difference qu'il y a entre cette Charge & celle de Bibliothecaire du Roy. La Bibliothèque de Sa

majesté est à la rue Vivienne.

On a appris par une Lettre de Bordeaux , que le 16. de ce mois à onze heures du matin , il y parut une Etoile près du Soleil venant du Nord , & qu'elle dura jusques au Soleil couchant. Toute la Ville la remarqua. Les Politiques dirent aussi tost que ce Phénomene extraordinaire presageoit la mort du Roy d'Angleterre Guillaume , Prince d'Orange. D'autres crurent qu'elle devoit faire entendre la rapidité des Con-

352 MERCURE

questes du jeune Roy de Suede.

Je vous parlay le mois passé de la mort de messire François du Gard, Seigneur de Lompré, & Chevalier de l'Ordre de Saint Michel. J'ay appris depuis qu'il estoit Chef de sa famille, qui est originaire de Picardie, où il s'est alliée depuis quatre Siecles aux plus illustres maisons de la Province.

Il a si bien rempli pendant quarante années qu'il a tenu Academie à Paris, tous les devoirs d'une Profession aussi

distinguée que la sienne, qu'on peut dire qu'il estoit généralement estimé & aimé de tous ceux qui le connoissoient, il ne possédoit pas seulement l'Art d'enseigner à monter à cheval, il avoit encore un talent singulier pour former la jeune Noblesse, au bien & à la vertu. Il faisoit son plus grand plaisir d'estre avec elle, il sçavoit mesler dans ses entretiens familiers des conseils tres-salutaires. Il joignoit à la connoissance de l'Histoire celle des Médailles, dont il a laissé

Mars 1702.

G g

354 MERCURE

une tres belle suite. Je vous ay quelquefois envoyé de ses ouvrages, & si le poste qu'il occupoit luy avoit laissé le temps de cultiver les belles Lettres, il y a lieu de croire qu'il se seroit attiré beaucoup d'applaudissemens dans ce sterile champ de gloire. Il estoit naturellement brave & avoit reçu des blessures qui luy estoient glorieuses. Le Public ne laisse pas d'avoir dequoy se consoler dans la perte qu'il vient de faire, puisque Mr de Lompré a pris soin de former pendant la

vic Mrs les Fils dans la Profession, & de les mettre en estat de soutenir son Academie avec honneur, comme ils ont fait de son vivant, & comme ils font actuellement avec une approbation generale.

Madame de Pontcarre, femme de M^r de Pontcarre Maître des Requeste, & fils aîné de M^r de Pontcarre Conseiller d'Honneur au Parlement est morte en couches. C'estoit une femme d'une grande vertu & d'un vray merite. Elle estoit fille de M^r

G g ij

356 MERCURE

le President Boulanger, c'est une veritable perte, Mr de Pontcarré sçait aussi aussi tout ce qu'il perd, Vous sçavez avec quelle distinction il est regardé au Conseil. Son esprit & son équité luy ont déjà établi une grande réputation. On le regarde tout jeune qu'il est comme un magistrat des plus éclairés, & des plus integres. Il est digne fils d'un si digne pere.

Presentement que la Campagne d'Hiver est finie en Italie, voyons ce qui s'y est

passé, & si les Imperiaux y ont profité de la superiorité que les conjonctures que je vous ay marquées dans ma Lettre leur ont fait avoir pendant cette fâcheuse saison. Tout roule sur quatre choses, sçavoir sur leur entrée dans Bercel, & dans la Mirandolle, sur l'affaire de Cremone, & sur le Blocus de Mantoue. Les deux premières ne leur ont procuré ny profit, ny gloire, & leur valeur n'y a eu aucune part. L'Entrée de leurs Troupes dans Bercel estoit concertée

358 **MERCURE**

avec M^r le Duc de Modene. Il estoit en pouvoir de livrer une Place qui luy appartenoit, & que les Alliez auroient p^u forcer s'ils n'avoient mieux aimé manquer ce coup que d'égards & d'honnesteté pour ce Prince, qui a fait tout le contraire de ce qu'il avoit promis avant l'ouverture de la Campagne dernière. Quant à l'affaire de la Mirandole, la trahison seule l'a fait réussir. Il n'y a personne qui ne puisse estre surpris lorsqu'il n'est point attaqué à découvert, & les âmes généreuses

estans moins soupçonneuses
 que les autres parens plus diffi-
 cilement de semblables coups.
 Quand on est surpris dans une
 Place dont on est abso-
 lument le maître , on peut
 estre accusé de n'avoir pas
 eu toute la vigilance possi-
 ble & nécessaire ; mais il ne
 s'est rien trouvé de pareil
 dans la surprise de la Miran-
 dole. Le Souverain estoit
 dans la Place où il avoit
 bien voulu faire entrer ceux
 qu'il n'y vouloit plus souffrir.
 Il luy estoit plus aisé qu'à
 d'autres , de s'entendre avec

260 **MERCURE**

les Sujets après avoir changé de résolution. Ainsi il n'y a point eu de honte pour les Alliez dans l'abandonnement qu'ils ont fait de cette Place. Voila le scond effet de leur superiorité , pour lequel ils n'ont pas tiré un seul coup , ils pouvoient entrer dans ces deux Places de la maniere qu'ils ont fait quand ils auroient esté beaucoup moins forts.

L'affaire de Cremone avoit quelque chose de plus relevé dans son projet & dans l'exécution

cution ; mais quant à la valeur des Troupes, celle des François l'a emporté. Le plus petit nombre en desordre, & presque sans Officiers, a batu le plus grand, & ce plus grand nombre estoit de Troupes d'élite, & d'Officiers choisis & doublez, ce qui est une perte presque irreparable pour l'Armée Imperiale.

Enfin, le quatrième effet de la superiorité des Troupes Allemandes, a esté le blocus de Mantoue, mais d'un costé seulement. Il ne s'est peut

Mais 1702. Hh

362 MERCURE

estre jamais rien vû de pareil dans une semblable conjoncture, aux effets que ce blocus a produits. On bloque une place pour l'incommoder, & quelquefois même pour l'obliger de se rendre faute de subsistance après un long blocus. Les Allemands au contraire se sont approchez de Mantoue. Ils y ont pris des Quartiers, pour se faire battre plus de trente fois pendant tout le cours de l'Hiver, sans qu'ils aient remporté le moindre avantage seulement une fois contre les frequens Partis

qui les ont attaquez dans ce blocus; on auroit esté obligé de les aller chercher plus loin pour les battre, & peut estre auroient ils esté moins souvent batus. Les prises réitérées que l'on a faites sur eux, non seulement ont esté cause que rien n'a manqué dans Mantoüe, mais mesme que toutes les choses nécessaires à la vie s'y sont trouvées en abondance. On a vu dans la Ville jusqu'à trois mille Chevaux à la fois pris sur les Ennemis en differens temps, dont la pluspart ont esté des-

H h ij.

364 MERCURE

tierez pour remonter nostre Cavalerie. Il est aisé de juger que l'on a fait des prisonniers à proportion, & que le grand nombre de Combats en détail nous a esté plus avantageux qu'une grosse action dans laquelle les Ennemis auroient perdu bien du monde, mais beaucoup moins, & peut estre mesme point du tout de fourage, & de bétail. On ne peut donner trop de loüanges à Mr le Comte le Tessé, qui a toujours esté cause de tous ces Partis, & qui s'est souvent trouvé à la

reste. Mr de Surlaube s'y est aussi acquis beaucoup de gloire , & malgré le bon exemple qu'il a donné, on n'a pas laissé de se plaindre de ce qu'il s'est trop exposé. Ces avantages continuels ont esté si connus de toute l'Italie qu'aucun de ceux qui écrivent favorablement pour les Ennemis, n'a osé les contester dans leurs Nouvelles publiques. On peut dire que les Ennemis , se sont donné beaucoup de mouvemens , & se sont extrêmement fatiguez pendant tout l'Hiver

Hh iij.

66 MERCURE

pour se faire battre, & qu'ils ont amassé dans une grande partie de l'Italie pour la subsistance de Mantoüe, toutes les choses dont cette Ville auroit pû manquer.

Quantité de leurs Houffars ont deserté, & la pluspart de ces Deserteurs se sont jettez dans Mantoüe, ce qui fait voir, sans qu'il soit besoin de raisonnemens pour le prouver, que la disette n'estoit pas dans Mantoüe ainsi que les Allemans l'ont publié. Le nombre de ces Houffars y estoit assez grand pour former des Corps capables d'al-

ler en Party. Ils ont demandé qu'on leur permist d'y aller. On a d'abord hésité, parce qu'ils pouvoient retourner parmi les Ennemis après avoir vû en partie l'état de la Place ; mais comme on n'aprehendoit rien, on leur a enfin accordé l'effet de leurs demandes. Ils ont esté si charmez de la confiance que les François témoignoiént avoir en eux, qu'ils ont remporté plusieurs avantages, quoy qu'en nombre inferieur, comme il est marqué dans toutes les Nou-

H h iij

368. MERCURE

velles publiques.

Les Ennemis ont aussi perdu beaucoup de Danois qui ont deserté, & qui desertent encore tous les jours, Ils sont si mal satisfaits des Allemands qu'ils assurent qu'ils ne conseilleront pas à ceux de leur Nation de passer en Italie.

Les Peuples du Modenois & du Parmesan se sont très mal trouvez de leur côté & de les avoir eus pour hostes. Leurs manieres de piller & d'emporter jusques aux portes des maisons, les ont pourtant moins touchez que ce que je vais vous dire.

GALANT. 379

Leurs Troupes Allemandes sont remplies de femmes, & l'Empereur donne la demie - paye aux enfans mâles de celles qui accouchent. Ils l'ont jusqu'à un certain âge, après quoy ils ont la paye toute entiere. Les femmes Allemandes qui sont accouchées dans les États de Modene & de Parme, & qui ont eues des filles, les ont laissées aux Paysans de ces deux États, & ont enlevé leurs Garçons de mesme âge. Il est aisé de juger si par ces manieres d'agir les Allemands

370 MERCURE

se sont fait aimer en ce Pays :
là. J'espere vous en dire enco-
re quelque chose avant que
de fermer cette Lettre.

M^r l'Ambassadeur d'Es-
pagne presenta au Roy au
commencement de ce mois
Don Diego de los Rios, Gou-
verneur de Cartagene. C'est
un homme d'un vray merite.
Sa Majesté l'a receu aussi avec
cette bonté qu'elle témoigne
à tous ceux de cette Nation,
& sur tout à ceux que la Na-
tion estime. Don Diego de
los Rios est de ce nombre. Il

s'est toujours conduit en homme qui merite tous les sentimens d'estime que l'on a pour luy.

Son Excellence a aussi presenté au Roy, & à toute la Maison Royale Don Pedro de Gusman d'Abalos, Marquis de la Mina, Seigneur de Santaren, General de l'Artillerie des Armées du Roy Catholique en Europe, President de la *Audiencia* de Panama, & Capitaine General de cette Province dans le Royaume de terre ferme aux Indes. Le nom de Gusman fait voir qu'il

372 **MERCURE**

est de la Maison des Ducs de Medina Sidonia, & c'est de cette même Maison que Saint Dominique, Fondateur des Jacobins, tiroit son origine. Il a passé par tous les Emplois militaires. Il a esté Capitaine d'Infanterie & de Cavalerie, Mestre de Camp, & Amiral de Galions. Il est revenu des Indes avec l'Escadre de Mr de Coetlogon, & a débarqué à Rochefort. Estant arrivé heureusement en France avec Don Jaime de Gusman & Spinola son fils aîné, il a souhaité d'avoir l'honneur de

saluer le Roy , honneur qui flatte tous ceux de la Nation qui ont pû se le procurer. Il a laissé une de ses filles à Bordeaux dans un Convent de Religieuses Benedictines. M^r l'Ambassadeur d'Espagne le presenta avec M^r son fils , à Sa Majesté , à Monseigneur , & à tous les Princes & Princesses de la Maison Royale, qui les receurent avec des distinctions qui les ont charmez. Le Roy luy fit l'honneur de luy dire , *qu'il le connoissoit par son merite personnel*

174 MERCURE

Et par sa bonne conduite ; qu'il sçavoit les soupçons qu'on avoit voulu donner de luy, & la maniere avantageuse dont il s'en estoit justifié. Sa Majesté luy dit ensuite quelques mots Espagnols, & luy promit sa protection dans tout ce qui pourroit dépendre d'elle.

Madame la Duchesse de Bourgogne & Madame, firent l'honneur à M^r son fils de luy adresser souvent la parole pendant le souper du Roy, en presence de Sa Majesté. On luy fit mille questions, où il répondit avec esprit ; il parla

toujours François. Il n'a pour-
 tant appris nostre Langue que
 pendant le temps qu'ils ont
 esté sur mer pour venir à
 Rochefort. On fut surpris
 que ce jeune Seigneur qui
 n'a que douze ans , eût pû
 faire un si grand progrez
 dans la Langue Françoisse
 dans l'espace de trente cinq
 jours que ce trajet a duré. Sa
 physionomie marque tout l'es-
 prit qu'il a. Il est bien fait, il
 a les manieres nobles & ai-
 sées , & promet beaucoup.
 M' son pere donne bien l'i-
 dée de tout ce qu'il est si tost
 qu'on le voit. Avec mille

autres qualitez distinguées il a ce fond d'honneur & de probité qui entre toujours dans le caractère d'un véritable Espagnol. Les vertus les plus éminentes sont comme naturelles à tous ceux de la Maison de Medina Sidonia. Le Duc de ce nom est du Conseil d'Etat de Sa Majesté Catholique, & son grand Ecuyer. Ceux qui sçavent l'Espagnol à la Cour, & qui se sont entretenus avec M^{le} Marquis de la Mina luy ont trouvé, malgré sa retenue, toute l'elevation que son

cœur tire de sa naissance & de son mérite, & ont avoué qu'il estoit tres digne de tous les Emplois qu'il avoit eus, & de tous ceux qu'il pourra avoir encore.

Le 26. du mois passé, Dimanche du Carnaval, la Reine Douairiere d'Espagne regala d'une maniere bin Royale & digne de Sa Majesté, les personnes les plus distinguées de sa maison. Elle alla à la promenade avec toute sa suite, & à son retour elle fit donner une magnifique col-

Mars 1702.

li

378 MERCURE

lation, où l'on servit une Corbeille bien precieuse. Il y avoit des Bijoux d'un grand prix que cette Prince distribua. Je vous ay déjà dit que toutes les Dames de la Cour d'Espagne portoient le Cordon bleu, & se sont faites Chevalieres de l'Ordre du Saint Esprit. La Reine Douairiere voulut que ses Filles d'Honneur eussent aussi cet Ordre. Elle prit donc dans cette Corbeille, des Cordons bleus avec des Croix du Saint Esprit enrichies de beaux Diamans, & leur en mit à chacu-

ne , de sa propre main. Elle donna à la Camerera Mayor, à son Mayordome mayor , & à toutes les Dames d'Honneur, le Portrait du Roy Philippe V. enrichi de gros Diamans. La Camerera mayor est madame la Duchesse de Frias, & son Mayordome , M^r le Comte de Alba.

Le Roy vient encore de donner l'agrément à cinq personnes de distinction , & qui brûlent de se signaler, pour lever cinq nouveaux Regimens. Ce sont

I i ij

Mrs le Comte de Brancas Villars.

Le Chevalier de Froulay
De Broglio.

S. Hilaire, Lieutenant general d'Angoumois.

De Scoane, Irlandois, ce dernier sur le pied étranger.

Le Roy a donné en même temps à M^r Moncaut, l'agrément pour acheter le Regiment d'Angoumois qu'avoit M^r le Comte du Luc. S. M^r fit il y a quelques jours la Revuë des Gardes du Corps, des deux Compagnies de

Mousquetaires, & des Grenadiers de la Maison. Les Gardes du Corps formoient huit Escadrons ; les deux Compagnies de Mousquetaires, quatre ; & les Grenadiers un. Il est impossible de voir des Troupes plus belles, & plus lestes. Le grand nombre d'Officiers qui sont dans ces Corps & qui sont incapables de reculer, doivent les rendre inébranlables.

L'Armée du Roy d'Espagne en Italie se fortifie tous les jours, & il part de tous

382 MERCURE

coſtez des Troupes pour s'y rendre. Ce Prince y envoie les Regimens de Brabant & de Flandres qui ſont de douze cens chevaux chacun. Il a envoyé ordre à M^r le Chevalier de Caylus qui commande en Italie le Regiment Eſpagnol des Dragons Jaunes, de viſiter toutes les Troupes qu'il a dans l'Eſtat de Milan, & dans le Royaume de Naples, afin de luy en rendre compte dans le moment qu'il débarquera en Italie. Ce Chevalier eſt non ſeulement généralement eſti-

mé pour sa valeur ; mais il a une intelligence si grande & si parfaite de tout ce qui regarde la guerre , que les Generaux sous lesquels il a servy, disent hautement qu'il est capable d'exécuter les plus grandes entreprises.

Mr le Comte d'Estrées se devoit mettre en rade le 21. de ce mois , esperant faire voile cinq ou six jours après, & lorsqu'il s'y seroit mis , il devoit envoyer à Barcelone Mr le Chevalier de saint Pierre, Capitaine de Vaisseau,

384 **MERCURE**

afin d'y regler toutes les choses necessaires pour l'embarquement du Roy d'Espagne. Je croy que tout cela se fera executé en cas que les vœux se soient trouvez favorables. Ce Vice Amiral doit tenir table pour Sa Majesté Catholique & pour toute la Suite pendant le Traict. Voi-
cy la Liste des Vaisseaux & des Bâtimens qui le doivent faire avec les Noms des Commandans , & l'état des Equipages.

Le

GALANT.

85

Le Foudroyant.

M^r le Comte d'Estrées.

Hommes 930

Canons 208

L'Admirable.

M^r le Marquis de Langeron,

Lieutenant general.

Hommes. 700

Canons 98

Le Fortuné.

Hommes 390

Canons 58

Le Content.

M^r le Bailly de Lorraine.

Hommes 420

Canons 60

Mars 1702. Kk

386 MERCURE

L'Hirondelle.

Mr de Phlypeaux. 15

Hommes 17

Canons 37

Brulots.

L'Eclair.

M^r Girardin Capitaine de
Brulot.

Hommes 60

Canons 12

Le Lion.

Mr Benoist.

Hommes 60

Canons 12

Corvettes.

La Dorade.

Mr Gnette.

GALANT. 387

Hommes 38

Canons 4

La Sainte Anne.

**Mr de Vence, Enseigne de
Vaisseau.**

Hommes 18

Canons 4

Le Saint Jean.

Mr Cabre de monvert.

Hommes 18

Canons 4

L'Entreprenante.

**Mr Keralio Sousbrigadier des
gardes Marines.**

Hommes 18

Canons 4

Kk ii

388 MERCURE

	Total
Hommes	2962
Canons	400

Le Brulot le Lion portera la poudre du Foudroyant, lors que Sa Majesté Catholique sera embarquée. Le parfait est party pour Cadix où il est allé porter des Canons. Il a esté suivy du Fleuron qui est aussi allé en porter à Lisbonne.

Je vousay déjà envoyé des vers qui font voir quelque rapport entre l'affaire de Cremona, & le Jeu de l'Ombre. On pretend que ceux qui suivent

soient les originaux. On ne
laisse pas de faire quelque fois
de jolies choses sur ce que
d'autres ont inventé.

Eugene avoit le Basse, la Ma-
nille,

Le Roy, la Dame & le trois de
Carreau;

Il est assez heureux pour prendre
l'Espadille;

Cependant dans Crémone avec un
jeu si beau,

Faute de Ponte, il a perdu Co-
dille.

On avoit d'abord publié
que le Roy des Romains iroit
commander sur le Rhin, mais

K k iij

390 MERCURE

te deſſein ſ'eſtoit inſenſible-
ment evanouy enſorte qu'il
avoit eſté réſolu qu'il n'iroit
pas. Cependant lors qu'on a
eu une certitude entiere que
le Roy d'Eſpagne devoit aller
commander en Italie & Mon-
ſieur le Duc de Bourgo-
gne en Flandres, on n'a pas
cru qu'il fuſt glorieux au Roy
des Romains de demeurer à
Vienne.

Je vous ay déjà marqué
dans ma lettre que les morts
d'Apoplexie ſont auſſi fré-
quentes qu'elles eſtoient l'an-
née dernière, Mr Colbert

Abbé General de l'Ordre de
Prémontré vient de mourir
de ce mal. Il ne me reste n'y
assez de temps ny assez de
place pour vous parler de
cette mort & je remets au
mois prochain à vous en en-
tretienir.

M^r le Bailly d'Auvergne
Fils aîné de M^r le Comte
d'Auvergne & qui avoit cédé
son droit d'aînesse à son Ca-
des vient de mourir plus jeu-
ne. Il est decedé à Bergop-
zom. Comme il avoit infini-
ment de l'esprit, & que dans
les derniers momens de sa

K k iij

192 MERCURE

ric, il en a fait tout l'usage
qu'un bon & veritable Chré-
tien en doit faire, il est mort
avec des sentimens, & une resi-
gnation qui ont edifié tous ceux
qui en ont esté témoins.

Le mot de l'Enigme du mois
passé qui estoit *le Vent* a esté
trouvé par Messieurs
De Woolhouse Medecin Ocu-
liste Anglois à Saint Germain
en Laye : De Courcy Commis-
saire des Guerres de Vire, &
l'aimable Virginie sa voisine :
Joli Perrere : Hutil Procureur
au Chastelet, de la rue Saint
Bon : Tamiriste son épouse &
ses enfans : Les Vents du Pont
Saint Michel : Le Sournois de
la rue S. Jaques : Partisan du

GALANT. 163

Billart : Lambrelin de l'Estolle
 rue des Augustins : Le Moineau-
 franc de la rue de Bievre : Le
 Marquis des Machines : Le Pe-
 tit Debonnaire du College de
 Boncourt : L'obligeant Seigneur
 Venitien T * * * , & le Voia-
 geur Aventurier de Rosette en
 Egypte : Le Richard & la Pru-
 de du Quai des Augustins : Le
 Chevalier d'Argencourt & le
 Partisan des beautez du Thea-
 tre François, son Ami du Quai
 des Augustins : Le nouveau
 Commis ou Chef du Gardeno-
 tes voisin du grand Bureau des
 Pauvres Place de Grève ; Le
 successeur du * * * Benoist ses
 Eleves rue S. Antoine : L'Abbe
 Lorre rue de Richelieu, & l'A-
 mant des quatre-vingts mille

394 MERCURE

liv. de la-mesme rue: Mademoi-
selle du Moustier sa fille del'Ar-
senal, mademoiselle Javotte jeune
Musc de la rue de Richelieu: La
petite Mimie de la rue de Savoie
& les belles Dents du Quai des
Augustins: La Demoiselle qui
n'en a jamais deviné: La belle
Chapeliere du bas de la rue
de la Harpe: La charmante
Brunette Catin Salomon: La
plus timable Bruce de la rue S.
Jacques & son nouveau Voisin:
& Le Vacher de la rue Fremont-
reau.

L'Enigme que je vous envoie
a été faite par une Dame d'esprit
& de mérite, connue par plu-
sieurs personnes considérables,
& distinguées par leur esprit,
sous le nom de la grande Doris.

GALANT. 195

ENIGME.

EN guise de Serpent nous cher-
chons une route ,

Que l'on a préparée adroitement
pour nous ,

Nous devons occuper des lieux ten-
dres & doux ,

Aux dépens de leur sang même,
quasi qu'il en coûte.

¶

Nous estions autrefois Signe de no-
ble race ,

A présent , sans scrupule , on tâche
à nous avoir ,

Nous sommes en tout temps agréa-
bles à voir ,

Quand la beauté , sur tout , tient
entre nous sa place.

¶

D'un endroit exhaussé d'où l'on
peut tout entendre .

196 MERCURE

*On nous descend la nuit pour nous
mettre en repos ,*

*Pour dire nostre nom ou prononce
deux mots ,*

*Qui peut trouver un sens , pourra
bien nous comprendre ,*

La mort du Roi d'Angleterre, Statthouder de Hollande a fait assez de bruit , pour que je ne doute point que vous n'en ayez appris la nouvelle presque dans le mesme temps que moi. Je ne vous repete point tout ce qui regarde sa maladie, & tout ce qu'il a dit en mourant , qui se trouve imprimé dans les Nouvelles publiques. Il se peut qu'il ait tenu le langage qu'on lui fait parler. Mais il se peut aussi que ceux qui avoient interest qu'il parlât de cette sorte publient ce qui les accom-

mode. Ce sont de ces choses que le temps a coutume d'éclaircir.

Je dois suivant ma coutume vous parler de la naissance & des principaux événemens de la vie de ce Prince, mais comme beaucoup de raisons pourroient faire croire que j'en parle avec passion, je ne dirai rien de moi même, mais je rapporterai seulement quelques morceaux des Histoires de Hollande, qui traitent des choses dont j'ai à vous entretenir. En voici un qui parle du mariage du Prince Guillaume son pere, qui se fit en 1641.

Henry Frideric de Nassau, Frere du Prince Maurice, mort sans avoir esté marié, voyant les Espagnols occuper des affaires que leurs donnoient les François & les

398 MERCURE

Portugais, & n'ayant rien à appréhender des entreprises du Cardinal Infant, voulut employer ces favorables conjonctures pour travailler à l'établissement de sa Maison. Dans cette vue il fit demander à la Cour d'Angleterre Henriette Marie d'Angleterre, Fille du Roy Charles I. pour son Fils unique Guillaume, qui n'estoit encore alors âgé que de quinze ans. Le party parut d'abord assez inégal, & l'on trouva un pays étrange à Londres, qu'un petit Prince, qui estoit au service d'autrui, & qui avoit à peine quitté le titre d'Excellence pour celuy d'Altesse, recherchast une Princesse qui pouvoit estre heritiere de trois Royaumes, & qui estoit Petite-fille de Henry le Grand, Roy de France, mais la Reine Marie II. de Angleterre.

dicis, qui estoit encore à Londres se
 souvenant des bons traitemens qu'il
 luy avoit reçus du Prince & de la
 Princesse d'Orange à la Haye,
 disposa la Reine d'Angleterre sa
 Fille à ce mariage. Kerckové,
 Jean de Hennerviliot que le Prince
 d'Orange avoit envoyé pour mēa-
 ger toute l'affaire auprès du Roy
 Charles, representa si bien la gloire
 de la Maison de Nassau, qui avoit
 déjà eu l'honneur de l'alliance de la
 Maison de Bourbon, que la Prin-
 cesse fut accordée au Prince Guillau-
 me. Il se rendit ensuite à Londres,
 où il l'épousa le 12. de May avec
 des ceremonies aussi pompeuses qu'a-
 voient esté celles du Mariage de la
 fille du Roy Jacques II. avec l'Elec-
 teur Palatin. Elle demoura encore un
 an entier auprès du Roy jusqu'à ce

400 MERCURE

que la Reine sa mere l'amena elle-même en Hollande, où l'on fit des dépenses excessives pour la recevoir.

Cette Princesse estoit sœur de feuë Madame, premiere femme de feu S. A. R. Monsieur. C'est de ce mariage d'Henriette Marie Stuart, qu'est issu le Prince dont la mort fait aujourd'hui l'attention de toute l'Europe. Son Pere mourut en 1650. le 6. Novembre, & le Prince son fils vint au monde le 13. du même mois sept jours après la mort de son pere. L'ambition de Guillaume II. l'avoit porté à vouloir se faire Souverain, & il avoit osé en venir jusqu'à la force ouverte, en assiegeant Amsterdam; ce qui fut cause qu'après sa mort cette Ville-là fit frapper

une Médaille qui marquoit que
l'année de la mort de ce Prince estoit
la premiere année de la liberté de la
Republique. L'ambition du Pere
 empêcha que le Fils ne fust éle-
 vé aux Charges de ses Ancê-
 très. C'estoit aux États à se
 charger de son éducation, ils
 s'en chargerent, & pour lui faire
 oublier qui il estoit, ils ne
 lui donnèrent qu'un Valet de
 Chambre, & un Gouverneur
 assez obscur nommé Chapuseau,
 qui fut depuis Gouverneur des
 Pages du Duc de Hannover. Son
 ambition naturelle lui fit ouvrir
 les yeux & lui donna de l'esprit.
 de sorte qu'il ne doit point à son
 éducation ce qu'il en a fait voir
 depuis ces Vtémps-là. Comme
 l'ambition de son grand Oncle

Mars 1702.

L1

402 MERCURE

ele Maurice & de son Pere à volet
causé de grandes frayeurs à la
Republique, elle voulut empê-
cher en 1637 que ce jeune Prin-
ce ne parvint aux Dignitez de
ses Ancêtres. Voici ce qui est
rapporté sur ce sujet dans l'His-
toire de Hollande, dont je vous
ay déjà parlé.

*On fit plus pour l'affermissement
de l'Estat dont on faisoit dépendre la
sûreté de la continuation du Gouver-
nement présent. Dans l'Assemblée
tenue à la Haye le 15. d'Aoust on
dressa cette fameuse Declaration,
qui fut appelée Edit perpétuel ou
Loy éternelle pour le soutien
de la liberté & pour la conser-
vation de l'unité & du repos de
la Hollande & de V-Vestphrie.*

Le troisième Article de ces Edits

I

1071 2014

GALANT 403

amis Que la Charge de Stathou-
 der ou Gouverneur d'une ou de
 plusieurs Provinces, ne seroit
 jamais conferee à qui que ce
 fust. On le fit signer & jurer à tous
 ceux qui estoient employez dans les
 Charges & le service de la Repu-
 blique pour les engager à ne point
 transgresser la resolution que les Etats
 avoient prise de ne point changer le
 Gouvernement present. Le Prince
 d'Orange Guillaume III. jura
 cet Edit, & donna tous les Ma-
 gistrats des villes, & plusieurs sen-
 meurs, les Etats unis, se firent
 de la fourniture de ce jeune Prince,
 dans les grandes espérances faci-
 lement pour la part des Seigneurs
 de la noblesse & du Personnel
 ordinaire, mais gouverner la Repu-
 blique. On se souvint qu'en 1664.

L i j

404 MERCURE

le Roy Louis le Grand avoit rendu de ce Prince la Ville & le Chasteau d'Orange, dont il s'estoit saisi vingt ans auparavant & n'en apprehendoit que la bienveillance que le Roy avoit pour luy ne luy inspirast le dessein de vouloir rentrer dans les Charges de son Pere, & d'entreprendre comme luy sur la liberté publique.

Ce morceau d'Histoire marque qu'il avoit dès lors obligation au Roy de France, & que la Republique craignoit qu'il n'attentast sur sa liberté. Il dissimula son ressentiment, & vit bien qu'il ne pourroit parvenir aux Charges de ses Ancêtres, à moins que les Etats embarrassés dans quelque grande guerre ne eussent avoir besoin de lui.

de il se promit qu'alors il les
forceroit à changer de senti-
mens, & à l'élever encore plus
haut que les Peres. La guerre
de 1672. & la situation déplora-
ble ou se troiuvèrent les Etars
luy donnèrent lieu de faire agir
ses créatures. Voicy ce qui se
passa à cette occasion, tiré de
la même Histoire dont je viens
de vous donner deux extraits.

*Les desordres causez dans les
Villes des Provinces de Hollande
& de Zelande par les seditions po-
pulaires, ne purent estre appaisez
que par la promesse de donner prom-
ptement au Statender ou Gouverneur
au Pays, les Magistrats, dont les
plus part n'osoient plus se mon-
trer hors de leurs maisons de peur d'estre
lapidez, eurent bien qu'il se feroit*

406 MERCURE

contraints de s'assujettir à ce point.
Les seditieux & les mécontents, exci-
tés par les Partisans du Prince
d'Orange à mais ils estoient retenus
par l'Edit perpétuel qu'ils avoient
signé & juré en 1667. auquel le
Prince s'estoit même engagé par ser-
ment. Mais les peuples se levant
aux Etats la soie de casser ou de re-
former l'Edit, voulurent procéder à
la nomination du Prince malgré
leurs Maistres, & sans se soucier
des formalités ordinaires. Les Ha-
bourgeois de la Ville de Dordrecht qui passe
pour la capitale de Hollande, &
qui ont la première voix aux Etats
de leur Province, ont été quelques-uns
des premiers qui commencent.
Ils allèrent en troupe insulter la
maison du vicar de l'Eglise leur ancien
Evêque de l'Escluse, père du grand Duc.

GADANT 407

de Putten, & du Pensionnaire de
Hollande, qu'ils accusoient d'estre
les auteurs de tous les malheurs du
Pays. Ils prirent dans la Maison
de Ville le Tableau du grand
Baillie qu'ils pendirent à un gibet.
Ils mirent l'Etendart Orange sur
la Tour avec cette description,
Orange dessus, V Vith dessous:
Que la foudre terrasse celui
qui pensera autrement. Ils con-
traignirent le Magistrat de dresser
un Acte pour se relever, & le Prin-
ce d'Orange avec eux, du serment
fait sur l'Edit perpetuel; & de de-
partir vers son Altesse pour l'invi-
ter à venir prendre possession de son
nouveau Gouvernement, & visiter
les Magazins & les Fortifications
de la Ville. Le Prince s'y rendit
le 29 Juin, mais il ne fut pas

408 MERCURE

devoir accepter le Stasbouderat jusqu'à ce que les Etats l'eussent ab-
sous du serment solennel qu'il avoit
fait de ne jamais le recevoir, lors mê-
me qu'il en seroit sollicité. Cette mo-
destie ne servoit qu'à augmenter en-
core l'impatience du Peuple, & à
l'irriter contre le Magistrat, qu'ils
accuserent de favoriser la faction
de Louvestein, il fallut pour l'ap-
païser que les Bourgmaîtres Nueld
& Vick & Halling choisissent deux
Ministres du Temple pour dispenser
le Prince de son serment, & qu'ils
fissent dresser un Acte sous le nom des
Regens de la Ville, par lequel ils
renoncioient entièrement & pour-
soudans à l'Edit perpétuel, déclai-
raient le Prince Gouverneur & Ge-
ral des Armées par mer & par ter-
re & luy deferoient tous les droits

¶

Et tout le pouvoir qu'avoient eu
 ses Ancestres. On porta aussi tost
 l'Acte à signer au grand Bailly de
 Putten, comme à un ancien Bourg-
 maistre. Il tenoit encore la chambre
 pour l'indisposition qu'il avoit con-
 tractée sur la flotte. Il refusa long-
 temps de signer ce que l'on souhai-
 toit de luy; mais les larmes de sa
 femme & de ses enfans, & la
 crainte de se voir massacrer par la
 populace qui vint toute furieuse
 l'assiéger dans sa maison, luy arra-
 cherent enfin cette signature.

La même chose arriva dès le
 même jour à Rotterdam, & le len-
 demain qui estoit le dernier de Juin
 à Harlem, à Leyde, à Goude, & à
 Delft, en faveur du Prince d'O-
 range, dont les creatures réussis-

Mars 1702. M m

210 MERCURE

Soient extraordinairement à détruire le party des de VVith dans l'esprit du peuple. Les Magistrats n'osoient plus parler d'attendre sur ce sujet les ordres & la decision des Etats de la Province ; sans passer pour traîtres à la Patrie, & pour ennemis du Prince, & sans s'exposer à faire briser leurs portes & leurs fenestres. Chaque Ville prioit à l'envy le Prince de venir chez elle ou d'y envoyer prendre possession de sa nouvelle Dignité.

Ces premiers feux étant un peu ralentis, les Magistrats crurent devoir faire de bonne grace ce qu'ils n'avoient accordé d'abord qu'à la violence & aux menaces des peuples, & rectifier tout ce qui s'estoit commis d'irregulier dans ces nominations particulieres du Prince au

Stathouderat ; de sorte que sur leurs avis , les Villes envoyerent presque en même temps leur Deputez , celle de Hollande à la Haye , & celle de Zelande à Midelbourg faire leurs propositions aux Etats de ces Provinces ; & comme tous les Membres qui les composotent alors avoient les mesmes instructions , l'affaire fut bientost resolüe , les Etats de Hollande & VVestfrise assemblez le 3. de Juillet avant que de proceder à l'erection solennelle du Prince , prononcerent l'abrogation de l'Edit perpetuel & irrevocable qu'on avoit declaré Loy fondamentale de l'Etat. On delivra tout le monde du serment avec lequel on avoit juré son observation, quoique les Etats mesmes se fussent osté le pouvoir d'en dispenser pour quelque

44 MERCURE

raison que ce püst estre. On dressa le mesme jour un second Acte pour conferer au Prince la Dignité de Stathouder de Hollande & VVest-frise, avec celle de Capitaine general & d'Amiral general de la Milice de cette Province, parce que Son Altesse n'avoit esté revêtue des deux dernieres Charges que par provision. On luy deputa aussitost dix Membres de ce Corps pour luy porter la dispense de son serment. Le lendemain il receut les Expéditions de ses Charges, & le 8, du mois toute cette affaire fut terminée dans l'Assemblée des Etats Generaux, avec une approbation qui parut estre generale, parce que les deux de VVith estoient absens, & les principaux de leur faction. Le Prince d'Orange estant

parvenu au but qu'il s'estoit
proposé par le moien de ses in-
trigues, & de ses creatures,
n'oublia rien pour étendre le
pouvoir que lui donnoient les
Charges dont il se vit en pos-
session Il y réussit, & prit des
mesures si justes, que la nomi-
nation des Magistrats aiant dé-
pendu de lui, scs creatures ont
tôjours rempli tous ces postes,
ainsi que les premiers Emplois
dans les Troupes; de sorte que
sans estre Souverain, il en a
tôjours eu l'autorité toute
entiere, les uns se soumettant
par crainte à ses volonte, &
les autres flatez de l'esperance
de monter aux Dignitez, soit
de Justice, soit Militaire.

Comme il estoit necessaire

Mm iij

414 MERCURE

que la guerre durast pour faire subsister son pouvoir, il s'est toujours appliqué à chercher les moyens de l'éterniser.

Il passa en Angleterre en 1677. & il y épousa la Princesse d'York sa cousine germaine, Son amour l'avoit moins engagé à entreprendre ce voiage que sa politique. Voici ce que l'Histoire de Hollande dit dans le même article où elle parle de son mariage, *mais lors que l'on apprit à la Haye le refus que le Prince avoit fait au Roy & au Duc d'York de parler de la paix suivant les mesures que la Cour d'Angleterre avoit prises avec la France pour conclure le Traité de Nimegue, on jugea aeflors qu'il estoit d'intelligence avec le Parlement contre la Fran-*

GALANT. 341

se, & que le Roy se laisseroit bien-
tost entraîner, puis qu'il n'avoit
pu refuser sa nièce au Prince
malgré la resolution qu'il avoit
prise de ne la luy accorder qu'après
qu'il seroit convenu de la Paix de
Nimegue avec luy.

La France qui ne cessoit point
de faire des conquestes, se ren-
dit si formidable aux Anglois
par la prise de Gand, qu'il luy
fut impossible d'empêcher la
conclusion de ce Traité, qu'il
cru rendre nul par le Combat
de S. Denis, mais il fut heureu-
sement trompé pour le repos de
l'Europe. Depuis ce jour-là
jusqu'à celuy de son passage en
Angleterre, il travailla à rom-
pre cette Paix, & n'oublia rien
de ce qu'il put pour engager

M m iij

416 MERCURE

la France à la rompre, afin que les Hollandois qui estoient fatiguez de la guerre, ne luy imputassent pas la rupture d'une Paix dont leur Etat avoit un besoin extrême, mais le Roy prudent & sage détourna les coups que l'on vouloit luy porter, pour ne point replonger l'Europe dans une guerre dont il venoit de la délivrer. Ainsi le Prince d'Orange tourna ses vuës d'un autre costé & pensa à l'affaire d'Angleterre. Il n'eut pas besoin de tout son esprit pour la faire réüssir, ny de verser une seule goutte de sang. Deux choses le portèrent pour ainsi dire, plus viste qu'il ne vouloit aller, & ce succès qui a esté élevé comme quelque

chose de merveilleux par ses admirateurs, & par tous les Protestans de l'Europe, ne fut qu'un effet de son bonheur, des conjonctures du zele des Protestans pour leur Religion, de la trop grande facilité du Roy d'Angleterre à croire que l'orage ne devoit pas tomber sur luy, & de l'envie qu'excitoit la trop grande gloire du Roy Tres-Christien dans les cœurs de la plupart des Souverains de l'Europe. Le zele que ce Monarque fit voir pour la Religion en supprimant l'Edit de Nantes, au hazard de tout ce qu'un coup si hardi devoit lui faire craindre, le couvrit d'une gloire si juste & si pure, qu'il se trouva des Princes Catholiques, qui, à la

418 MERCURE

honte de leur Religion, n'en purent supporter l'éclat, de manière que tous les Protestans de l'Europe & la plupart des Princes Catholiques contribuèrent à l'élevation du Prince d'Orange au Trône d'Angleterre, pour laquelle il n'y eut pas un seul coup tiré. Ainsi nulle gloire pour le Prince qui se fit couronner, ny pour ceux qui le favorisèrent. Il semble qu'il ne fit que se prêter à la fortune; qui par l'amas des conjonctures qui se présenterent, ne pouvoit s'empêcher de produire ce fameux événement. La guerre qu'il fit naître, & qui dura jusqu'à la Paix de Ryswick ne fut pas glorieuse au Prince d'Orange. Elle accabla l'Angleterre qui se trouve encore

aujourd'huy redevable de près
 de cent millions pour les frais
 qu'elle fut obligée de faire.
 Cette guerre a aussi fort
 altéré le commerce de Hol-
 lande, & épuisé ses finances,
 sans qu'elle ait conquis un seul
 Village. Voila l'obligation que
 ces deux Etats ont au Prince
 d'Orange. Cette guerre a duré
 jusqu'à la Paix de Risvick, dont
 ils avoient un entier besoin. Il
 plut au Roy de la donner, parce
 qu'elle accommodoit les affai-
 res en desarmant l'Europe, ce
 Monarque ne voulant pas la
 trouver armée lorsque le Roy
 d'Espagne viendrait à mourir.
 Le Prince d'Orange cherchoit
 à la rallumer quand il est mort,
 quoy que selon toutes les appa-
 rences elle ne dût pas estre plus

420 MERCURE

avantageuse à l'Angleterre & à la Hollande, que les deux dernières guerres, pendant lesquelles les Anglois & les Hollandois ont eu beaucoup plus d'Alliez qu'ils n'en ont presentement, mais il se regardoit seul, & comme il ne pouvoit regner arbitrairement sur l'un & sur l'autre Etat que pendant la guerre, son unique application estoit de l'allumer, & de l'entretenir. Chacun se demande si les Hollandois rempliront les grandes Charges que ce Prince possedoit. Je ne penetre point dans leurs sentimens; mais ces demi Souverains, à qui on ne donne d'abord qu'une autorité limitée, ne peuvent estre que des hommes, & par consequent des ambitieux qui ne

cherchent qu'à s'élever, & une République doit estre toujours en garde contre leur ambition. Ils trouvent des moyens pour augmenter peu à peu leur autorité, ce qui leur donne lieu de faire des graces, & des liberalitez, & les liberalitez font des creatures. Par là les Citoyens prennent differens partis. Vrais Republicains perissent comme les Barnavelistes, & les VViths. Le Pere du Roy Stathouder n'a pû se faire Souverain de la Hollande, son fils, au nom prés, est parvenu à la Souveraineté. Le Stathouder que les Etats nommeront, en cas qu'ils en nomment un, aura ces deux exemples devant les yeux. Il croira qu'en imitant le

422 MERCURE

second , & entretenant la guerre en Hollande , on aura besoin de luy & qu'il parviendra peu à peu à l'autorité suprême. Ainsi pour l'intérêt d'un particulier , si la Hollande se donne un de ces demi-Maîtres , elle ne jouira jamais du repos si nécessaire à un Etat , dont le commerce fait tout le revenu. S'ils nomment un Etranger , il joindra des forces étrangères aux leurs , supposant qu'ils en auront besoin. Les guerres intestines se joindront à celles du dehors. Les véritables Republicains se plaindront de leurs Concitoyens qui se seront laissez gagner , par des Charges & par des récompenses , & l'Etat ne se verra point dans la tran-

quillité qu'il doit souhaiter.

Si tost qu'on fut assuré en Hollande de la mort du Roi d'Angleterre Guillaume III. les Etats de la Province se rendirent en Corps aux Etats Generaux , afin de leur donner eux-mêmes communication des résolutions qu'ils venoient de prendre dans leur Assemblée. Elles estoient de leur représenter que dans la conjoncture presente rien n'estoit capable de conserver la Republique qu'une parfaite union entre les les Provinces , qui les fist concourir ensemble à tout ce qui pourroit contribuer au bien de l'Etat, & qu'ils recommandoient avec instance cette union qui étoit si nécessaire entr'eux. M^r Dis

424 MERCURE

vel, Deputé d'Utreck, fit rouler son Discours sur les paroles suivantes ; *Concordia Res parvae crescent.* Il pria les Deputez d'écrire à leurs Superieurs pour avoir des ordres conformes aux intentions qu'ils remarquoient dans l'Assemblée. Les Etats Generaux prirent toute l'autorité n'ayant ni Stathouder, ni Capitaine general, & resolurent de faire prester un nouveau ferment à tous les Officiers entre les mains des Deputez qu'ils envoyèrent pour cela. Les mesmes Deputez eurent ordre de demander aux Commandans ce qu'ils sçavoient des projets du feu Guillaume Roy, & les ordres secrets qu'ils ont de ce Prince. Les choses étant en

cet état, il n'estoit pas aisé d'ouvrir la Campagne, & les difficultez sont encore devenuës plus grandes, puisque supposé que la Republique voulust entrer en guerre comme le Roy d'Angleterre l'avoit resolu, ce Monarque devoit venir commander en personne, & alors tous les Commandans des Troupes des Allies luy auroient cédé, le Commandement que leurs Maistres ne disputoient pas à un Prince honoré de la qualité de Roy, mais ce n'est plus aujourd'huy la même chose, & personne ne voudra obéir à son égal ou à son inferieur.

La Princesse de Dannemarck aujourd'huy Reine d'Angleterre, jugeant que dans la con-

Mars 1702.

N n

426 MERCURE

joncture présente elle avoit besoin d'un Ministre en Hollande, & a nommé pour son Envoyé extraordinaire auprès des Etats Generaux le Comte Malebroug, après l'avoir honoré de l'Ordre de la Jartiere. Sa Commission porte qu'il notifiera la mort du Roy d'Angleterre & l'Avenement de cette Princesse à la Couronne. Ce Comte qui estoit autrefois Mylord Churchill doit sa fortune au feu Roy Jaques II. qui l'avoit élevé aux premieres Dignitez, & l'avoit fait son Capitaine des Gardes. Il s'attacha des premiers au Prince d'Orange, lorsque la Fortune se rangea de ce parti. Sa femme est dans confidence de la Reine, & passe pour avoir beaucoup d'esprit,

Cette Princesse a fait débarquer deux Regimens de Cavalerie & deux de Dragons qui estoient sur le point de faire voile pour la Hollande. Elle veut aussi conserver toutes les Troupes qui sont demeurées en Angleterre & en Irlande, prétendant que dans la conjoncture presente elles sont nécessaires à l'Etat, & qu'elle en a elle même besoin pour bien s'affermir dans sa Dignité nouvelle.

Il y a aussi des nouvelles assurées d'Angleterre, qui portent que la Flote ne pourra estre si tost équipée. Il y a grande apparence que ce retardement sera encore plus long qu'on ne croit, & qu'on n'aura pas beau-

N n ij

428 MERCURE

coup de chaleur à avancer de l'argent sur les nouveaux fonds du Parlement faits & à faire, puisque loin qu'on ait rien porté à la Banque d'Angleterre depuis la mort du Roy, chacun retire son argent, & que si l'on continuë à le retirer, avec le même empressement, il y a sujet de craindre que cette Banque ne manque : cela vient de l'alarme où sont ces Peuples depuis la mort du Roy d'Angleterre. Ils sçavent mieux ce qui se passe que nous dans l'intérieur du Royaume, & peuvent avoir des raisons de s'alarmer que nous ne sçavons pas. La Reine a envoyé ordre au Comte d'Albemarle, Hollandois, Favori du feu Roy d'Angleterre,

& connu ci-devant sous le nom de Milord Kepel, de se retirer de la Cour. Le Duc de Schomberg ayant fait voir qu'il estoit né en Angleterre, est le seul Etranger qui ait esté conservé dans ses Charges Milord Gallouay, François, dont le nom est Ruvigny, & M^r le Marquis de Miremont, Neveu de M^r le Maréchal de Duras & de M^r le Maréchal de Lorges, ont esté démis de leurs emplois. Tous les Hollandois qui avoient quelques emplois, n'ont pas trouvé plus de grace auprès de la Reine, & le Comte d'Athlone seul a conservé ses titres, ce qui a esté regardé comme une grande faveur, c'est un bon Officier. Tous ces changemens deman-

430 MERCURE

dent de grandes reflexions, & l'on dit déjà que les troupes des deux Nations ne seront pas commandées par un même Chef. Enfin il est à croire que l'union estant rompuë pour une chose, elle le sera pour beaucoup d'autres. M^r Spanheim a demandé de la part de l'Electeur de Brandebourg, d'assister à l'ouverture du Testament du Roy d'Angleterre, & qu'on ne détournast rien. Il a envoyé quatre Commissaires qui ont tout inventorié à Loo. L'Angleterre & la Hollande paroissent étourdies de ce coup ; elles voudroient bien ménager ce Prince dont elles ont besoin, cependant il n'a pas lieu d'estre content des manieres, dont ses demandes

GALANT 451

ont esté reçues tant en Angleterre qu'en Hollande.

M^r le Comte d'Estrées partit le 25. de Mars de Toulon par un si bon vent qu'il n'y avoit point à craindre qu'il fust arresté dans sa route, les Matelots appellant ce vent là *un vent fait*. Si les vents se sont trouvez dans la suite aussi favorables pour sortir du Port de Barcelone, le Roy d'Espagne doit estre parti pour Naples, il y a déjà quelques jours. L'ardeur que ce Prince a fait voir pour ce voyage, & le desir qu'il a de combattre pour empêcher le démembrement de ses Royaumes, & pour donner à ses Peuples une Paix durable & glorieuse, ont augmenté l'impas-

432 MERCURE

tience que les Napolitains avoient le devoir.

M^r le Comte de Toulouse montre tous les jours un nouvel empressement de faire voit en se signalant que le sang de Bourbon coule dans ses veines. Quoy que la charge d'Amiral de France ne l'oblige à s'exposer aux perils de la guerre que lorsqu'ils doit monter une Flote, ce Prince n'a pû attendre jusque là à donner des marques de son courage & de son intrepidité. Il a fait plusieurs Campagnes avec le Roy & reçut au siege de Namur une grosse contusion auprès de S. M. Il demandoit toutes les années à servir, mais le Roy ne jugeoit pas à propos de lui accorder sa demande.

GALANT 463

mande. Rien ne fut égal à sa joye lorsque Sa Majesté luy annonça qu'il commanderoit cette année. Il n'a point cessé depuis ce temps-là de s'y préparer, pour paroître sur la Flote avec tout l'éclat d'un Amiral de France, & d'un Prince de son Sang. Je ne vous dis point de combien de Bâtimens cette Flote sera composée, ny quelle est sa destination, le secret des grandes entreprises qui se sont faites en France sous le Regne du Roy ayant toujours esté si bien gardé par ce Prince, qu'il n'a pas même esté possible d'en rien deviner. C'est à ce Secret que sont dûs plusieurs grands succès.

On a des nouvelles de M^r de

Mars 1702. O O

464 MERCURE

Chasteaurenaut par des lettres de la Martinique, datées du 12, de Février. Le Vaisseau le Mercure commandé par M^r le Chevalier de Rochefort, que l'on croyoit perdu, l'a joint, & est presentement en fort bon estat.

M^r de Chasteaurenaut ayant sçu que M^r de Coëtlogon n'avoit pas amené la Flote de la Nouvelle Espagne, a résolu d'aller à la Havane avec vingt Vaisseaux seulement, & il en renvoye dix en France.

M^r de Hemsckerke ayant laissé ici son Secrétaire pour y résider au nom des Etats Generaux, il a donné part en leur nom de la mort de leur Stathouder. Le Roi en doit prendre le deuil.

On assure que le Comte de

GALANT 465

Marleboroug doit presser les Etats de la part de la Reine d'Angleterre, de nommer le Prince de Danemarck, son Epoux, Capitaine General des Troupes de Hollande, de même qu'elle l'a nommé Generalissime de celles d'Angleterre : ce qui n'est pas sans difficulté.

La desertion est grande parmi les Troupes Angloises qui sont en Hollande. Elles se jettent dans nos lignes, & refusent de prêter serment aux Hollandois.

Les actions sont baissées de 50. en Hollande.

Je suis, Madame, vostre, &c.

A Paris ce 3. Avril 1702.

Je reçois dans ce moment la Lettre que je vous envoie.

O o ij

426 MERCURE

A Mantouë ce 24. Mars 1702.

Depuis l'affaire de Castiglion Mantouan du 19 de ce mois, les Ennemis s'assemblerent le 21 à Garzedolo, sous les ordres du General Transmantkoff, au nombre de 300. hommes, ayant jugé que la Garnison de Mantouë, ne manqueroit pas de sortir à son ordinaire, le deuxieme ou troisieme jour, pour aller ramasser des fourages; mais ayant sceu qu'aucun corps de Troupes n'avoit reçu ordre pour sortir de la Ville, ils s'avancerent la nuit du 22. au 23. dans le grand chemin entre Castiglion Mantouan & cette Ville, où ce détachement fut encore renforcé de sept cens hommes du Regiment de Listenstegen, qui occupe le poste de spinose, détaché de celui de Marnarolo. Les Ennemis joignirent

encore cent Cuirassiers aux trois mille sept cens hommes marquez ci-dessus. Le hazard voulut qu'un de nos Partis commandé par Mr de la Pomelle, Lieutenant dans Limosin, les découvrit à la pointe du jour. Il se retira en bon Partisan, & donna aussitost avis à Mr le Comte de Tessé de ce qui se passoit. Ce Comte monta aussitost à cheval & alla les reconnoître avec le piquet de la Cavalerie, & cent Grenadiers seulement qui se trouvèrent ensemble, & qui estoient destinez pour aller couper du bois pour l'Arcenal. Mr le Comte de Tessé ordonna dans le même temps à Mr le Comte de Clermont, Maréchal de Camp de jour pour la première fois, de faire commander deux cens chevaux. Il trouva les ennemis au de-là de S.

438 MERCURE

Antoine à un quart de lieue de la Ville, dont la Cavalerie remplissoit le grand chemin & occupoit de grandes Cassines à droite & à gauche, avec de l'Infanterie. Les ayans ainsi reconnus, il ne voulut pas donner le chagrin aux Troupes de la garnison de se retirer pour la première fois de devant les Ennemis, sans se battre. Il ordonna de faire marcher ce qui restoit des dix Compagnies, de Grenadiers & toute la Cavalerie, & à Mr Dallar, Commandant l'Artillerie pour le Roy à Mantoue, d'amener deux pieces de Canon, ce qu'il exécuta avec une diligence extrême.

Les Grenadiers, toute la Cavalerie, & les deux pieces de Canon arrivées, la disposition faite par la droite & la gauche du grand

chemin moyennant des communications auxquelles Mr Soupra, à présent Major de la Citadelle, fit travailler diligemment, cette Artillerie à la teste de nostre Cavalerie, remplissant le grand chemin, les deux premiers coups de canon tirez, la Compagnie des Grenadiers Espagnols, avec le détachement que commandoit Mr de la Pomelle, attaquèrent & chassèrent deux ou trois cents hommes qui s'estoient glissez dans un fossé. Cette charge & les deux premiers coups de canon firent retirer la teste de leurs Troupes de plus de cent pas. Mr le Comte de Tessé, toujours à la teste & attentif pour profiter de leurs moindres mouvemens, fit avancer les Troupes sur eux de plus près ainsi que le Canon, ce qui donna lieu à un gros feu

440 MERCURE

d'Infanterie, & au canon d'user sa munition qui n'estoit pas considerable. Le feu paroissant s'opiniâtrer & paroissant même supérieur de la part des Ennemis par plus de deux mille hommes d'Infanterie dont ce corps estoit composé, Mr le Comte de Tessé envoya chercher les Piquets de chaque Bataillon, & jugea a propos en mesme temps d'ordonner à Mr de Zurlauben de prendre trois cens Chevaux commandez par Mr de Vienne, deux cens hommes d'Infanterie qui arrivoient de S. George commandez par Mr de S. Estienne, un des bons & actifs Officiers d'Infanterie, de marcher par nostre droite, pour tâcher d'attaquer la gauche par le flanc, & d'envoyer aussi Mr de la Bretonniere avec deux cens Chevaux & un Piquet de

GALANT 441

Régiment de Bugé, qui est en garnison à la Citadelle par nostre gauche entre le Poste de Marmirolo & le chemin de Veronne pour la mesme Manœuvre. Ces Troupes n'arriverent pas sans de grandes difficultez à cause d'une infinité de fosses, dont les Plaines sont coupées. Pendant ce temps-là le feu de l'Infanterie continua toujours, nos Grenadiers gagnant toujours du terrain sur eux, Mr le Comte de Tessé à la teste, Mr le Comte de Clermont, Mr le Marquis de Tessé, Mr de Plusar, Mr le Comte de Monforeau, Mr de Nogent, & Mr Guedon à la gauche. Mr le Marquis de Bouligneux estoit à celle des Grenadiers avec une distribution, ainsi que Mr le Marquis de Leuville, Mr de Mirabeau, Mr le Chevalier de Sourches suivi.

442 MERCURE

de tous. Il n'avoit pas encore esté
 blessé. La Cavalerie voyant ap-
 procher des Troupes pour la pren-
 dre en flanc se retira en desordre, &
 abandonna plus de six cens hom-
 mes qui occupoient les cassines, &
 qui furent taillez en pieces &
 faits prisonniers, selon le rapport
 des Tambours & Trompettes que
 nous voyons arriver de tous costez,
 & des Deserteurs qui disent que
 cette journée leur conte plus de six
 cens hommes, & onze tant hauts que
 bas Officiers du Regiment de Corbi-
 ly seul. Ils ajoutent qu'ils ne sca-
 voient pas encore la perte des autres
 Regimens. Nous avons parmi nos
 prisonniers un Capitaine de la Ma-
 rine Danoise. On verra par la Liste
 suivante les Officiers que nous
 avons perdus & ceux qui ont esté bles-

GALANT. 443

sez. Nous n'avons eu que cinq ou six Grenadiers tuez, quarante blessez, & environ une quinzaine de Chevaux dans la Cavalerie, & cinq ou six Houffars. Jamais conduite ny bon exemple n'ont mieux servi que l'une & l'autre de nostre aimable General dans la présente action qui est certainement tres-glorieuse, & tres-avantageuse, tant pour les Armes du Roy, que pour la Garnison de Mantoue.

LISTE DES OFFICIERS, tuez, ou blessez.

Mr le Comte de Tessé, trois contusions dont une considerable au poignet de la main droite.

444 MERCURE

Mr le Comte de Clermont
blessé à la jambe.

Mr le Comte de Tessé blessé
dans les chairs de la hanche
droite, son ceinturon lui ayant
sauvé la vie.

Mr le Marquis de Luffar, une
contusion.

Mr de Canner, Major du
Régiment de * * * * blessé à
mort.

Mr de Soullie, Capitaine dans
Limosin, blessé à l'Epaule.

Mr Olivier Major de Baussé,
blessé à mort.

Mr de Fergatte Major de Bu-
gé blessé.

Mr de Reve, Lieutenant dans
Bragelonne, blessé dangereuse-
ment.

Mr d'Artic, Aide-Major de
Man-

GALANT. 445

Mantoüe, blessé légèrement.

Mr de Quitèrici, aussi Aide-Major de Mantoüe, une grosse contusion.

Mr Laurier, Lieutenant des Grenadiers, blessé.

Mr de la Roche, Sous-Lieutenant des Grenadiers de Neuville, les deux jambes cassées.

Mr Fils Aide de Camp de Mr le Comte de Zurlauben, une contusion & son cheval tué.

Mr de Maubeuge, blessé à la main.

Mr Offange qui faisoit la charge de Major General de la Cavalerie, blessé à la main.

Mr de Chasses, Capitaine dans Elmarcon, une contusion à la jambe.

Mars 1702.

Pp

450 MERCURE

Mr Dashé, Major de Sourches, mort.

Mr d'Hauteroche, Lieutenant dans Clermont, tué.

Mr de Courdubai, Lieutenant au Regiment d'Infanterie d'Artillerie, a eu son cheval tué, ainsi que Mr de Nogent.

Il est à remarquer qu'il n'y a eu que quatre Officiers & un Volontaire tuez. Si je ne vous envoyois la Liste, vous croiriez que dans une aussi grosse action nous aurions perdu beaucoup plus de monde.

On a mis Mr le Comte de Telle blessé à la hanche, c'est Mr le Marquis.

Ce n'est point le Prince de Danemark que la Reine d'Angleterre a nommé Capitaine

GALANT. 451

general des Troupes Angloises ;
mais le Comte Maleboroug.

Ce n'est point aux Etats que
les Troupes Angloises qui sont
en Hollande , ont refusé de
prêter serment ; mais à la Rei-
ne d'Angleterre.

A V I S.

CEux qui se plaignent de n'avoir pas
esté nommez dans la Relation de
Cremona ne doivent s'en prendre qu'à
leur negligence ou à celle de leurs Amis
qui n'ont point envoyé de memoires.
On prend soin de donner place à tout
ce qui peut estre rendu public , & non
seulement on n'exige rien pour cela,
mais l'on refuse tout ce qui est presente.
On prie seulement que les ports de let-
tre soient affranchis, sans quoy les arti-
cles envoyez courent risque de n'estre
pas employez. On ne feroit pas cette

P p ij

452 MERCURE

prière si tout ce que l'on reçoit pouvoit servir ; mais il s'y trouve tant de choses inutiles que le port des lettres accable. Ceux qui envoient des memoires continuent à mal former les lettres, des noms propres, de sorte qu'il est presque impossible de les deviner. Ce que l'on écrit avec de l'encre trop blanche ou sur du papier qui boit demeure aussi tres souvent inutile faute de pouvoir estre lu. S'il se fait quelque Siege pendant la Campagne, s'il se donne quelque bataille où s'il se passe quelque grosse action, ce que ceux qui en feront amplement informer voudront envoyer sera reçu avec plaisir, & quand les détails seront grands, & qu'ils ne regarderont pas seulement leurs actions particulieres, on ne fera point de difficulté d'en payer le port.



TABLE.

P Relude.

Portrait du Roy. 6

Homelie prononcèe par sa Sainteté 9

Poesme sur le jour du Jugement. 19

Inauguration de Sa Majesté Catholique en qualité de Duc de Brabant & de Limbourg. 31

Satire contre l'avarice. 69

Madrigal. 79

Le Cercle galant. 80

Lettre de Brest touchant la Marine de France. 103

Opera de Scylla. 112

Traduction d'une Ode de M. l'Abbé Bentard. 117

P p iij

TABLE.

<i>Madrigaux.</i>	124
<i>Epigramme sur le retour de la santé de M^r Fagon.</i>	127
<i>Bouts-rimez publiez par Mrs de Toulouse.</i>	129
<i>Te Deum chanté à Mantouë.</i>	136
<i>Lettre au sujet de la Paix faite avec les Iroquois.</i>	140
<i>Ceremonie du serment de fidelité prêté à Sa Majesté Catholique ; par la Province de Luxembourg.</i>	247
<i>Obseques solennelles pour le feu Roy d'Angleterre Jacques. II faites à Rome.</i>	153
<i>Sonnet.</i>	184
<i>Lettre sur les Antiquitez de Bor- deaux.</i>	186
<i>Lettre de Mr de S. Evreumont.</i>	194
<i>Article Dantzic qui fait connoistre la grandeur & la bonté du Roy.</i>	197

TABLE.

Détail des Pierreries qui doivent
estre vendues au Palais Royal
le lendemain de la Quasimodo.

Morts. 207

Madrigaux & Deuises sur l'affai-
re de Crémone. 212

Banqueroute frauduleuse empêchée
par le Roy. 214

Traduction du Monitoire contre Mr
le Marquis Del Vasto. 223

Autres Madrigaux sur l'affaire de
Crémone. 231

Pieces sur lesquelles on peut juger
si Mr le Marquis de Mongon
est prisonnier ou non. 235

Songe de Mademoiselle des Houliers
& tout ce qui a regardé ce songe. 274

Le Roy voit les Officiers de la Com-
pagnie des Mousquetaires de
Sa Majesté Catholique. 278

TABLE.

<i>Ouvrage présenté à Mr l'Ambassadeur d'Espagne sur la guerison de S. M. C.</i>	281
<i>Lettre du Roy d'Espagne à Mr le Cardinal Portocarrero.</i>	284
<i>Agrémens de Regimens & Regimens donnez, ainsi que plusieurs places dans les Gardes du Corps de S. M.</i>	292
<i>Etablissement d'une nouvelle Academie pour monter à cheval.</i>	297
<i>Lettres d'anoblissement donnees à Mr de Coste Intendant des Bâtimens.</i>	298
<i>Le Roy nomme Monseigneur le Duc de Bourgogne Generalissime de son Armée en Flandres.</i>	303
<i>Generaux d'Armée nommez par le le Roy.</i>	305
<i>Lettre de Mantoue dattée du 14 Mars.</i>	

TABLET

<i>Prieres faites pour le Roy aux In-</i> <i>valides.</i>	316
<i>Autre article des Morts.</i>	322
<i>Mariages.</i>	337
<i>Nouveau Plan de Cremene & nou-</i> <i>veaux Madrigaux sur. ce sujet.</i>	345
<i>Charge de Garde du Cabinet des</i> <i>Livres donnée à Mr Dacier.</i>	349
<i>Phenomene.</i>	351
<i>Troisième Article des Morts.</i>	352
<i>Détail de la Campagne d'Hiver</i> <i>faite en Italie.</i>	356
<i>Plusieurs Espagnols d'une haute di-</i> <i>stinction presentez au Roy par Mr</i> <i>l'Ambassadeur d'Espagne.</i>	370
<i>Galanterie de la Reine Douairiere</i> <i>d'Espagne.</i>	377
<i>Agrement donné par le Roy pour la</i> <i>levée de cinq nouveaux Regi-</i> <i>mens, & pour en acheter d'au-</i>	

TABLE.

tres.	379
Ordres donnez par le Roy d'Espagne pour l'Italie.	381
Liste des Vaisseaux qui doivent conduire S. M. C. en Italie, avec les noms des Commandans & l'état des équipages.	385
Madrigal	389
Raisons qui obligent le Roy des Romains de commander l'Armée au Rhin.	389
Quatrième article des Morts.	394
Enigmes.	394
Abregé de la Vie de Guillaume III. du nom Roy d'Angleterre.	396
Ce qui s'est passé en Angleterre & en Hollande, après la mort du Roy Guillaume III.	420
Départ de Toulon de Mr le Comte d'Estées pour Barcelone.	431
Mr le Comte de Toulouse se prépare	

TABLE.

*à monter la Flote que le Roy luy
destine.* 432

Nouvelles de la Martinique. 463

Nouvelles de Hollande. 464

*Lettre de Mandonie du 24. Mars,
où l'on voit le détail de la der-
niere défaite des Ennemis, par
Mr le Comtede Tessé.* 466

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par,
*N'esperons plus mon ame aux pro-
messes du monde*, doit regarder
la page. 217.

L'Air qui commence par,
*Mes disgraces , Seigneur , ne
m'ont point rebuté*, doit regar-
der la page 345.

F. X. BEER, Kgl. Hofbuchbinder
MÜNCHEN
Weinstrasse N. 19/II

F. X. BEER, Kgl. Hofbuchbinder
MÜNCHEN
Weinstrasse Nr. 19/II

